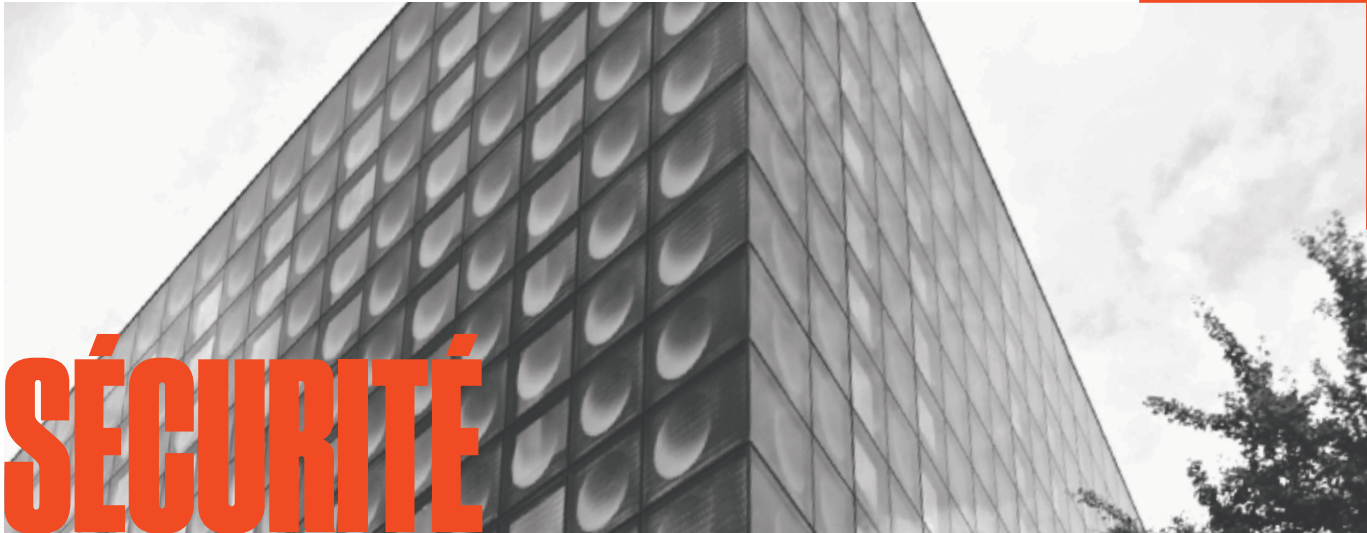




SÉCURITÉ



TECHNICITÉ



SIMPLICITÉ

Catalogue 20.1

finsecur.com

FINSECUR®

20ans



QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES

Certifications ISO 9001 V2015
Management qualité N°019/08/301

Certifiées APSAD N°121/03/I7.F7
Pour les activités d'installation et de maintenance des systèmes de
détection et de mise en sécurité incendie

Certifications CE, CPR ET NF
Pour les produits NF- SSI conformes aux normes européennes
de la série EN 54 et aux normes françaises
de la série NF S 61-931 à NF S 61-941

Certifications APSAD IF13 N°061/10/13
Pour les activités d'installation et de maintenance
des systèmes d'extinction automatique à gaz

Bienvenue chez Finsécur

Depuis 20 ans, Finsécur n'a eu cesse que d'accompagner installateurs, mainteneurs et utilisateurs en proposant des solutions toujours plus simples à déployer, à installer et à maintenir. Nous sommes fiers d'être aujourd'hui présents sur des chantiers d'envergure (tours IGH) sur des chantiers complexes (aéroports internationaux), ou plus quotidiennement sur l'ensemble des ERP.

Ce catalogue 20.1 présente l'essentiel de nos solutions de détection incendie. Notre gamme couvre tous les champs de la détection incendie. Associée à l'expertise de nos équipes, la gamme Finsécur vous permettra de protéger tous les types de bâtiments.

Finsécur est une société française totalement indépendante, intégralement dédiée à la conception, la fabrication, l'installation et la maintenance des Systèmes de Sécurité Incendie (SSI) et d'extinction automatique à gaz. Finsécur conçoit intégralement ses produits et maîtrise l'ensemble des aspects électroniques, mécaniques et logiciels.

Nous continuons à investir dans la R&D avec, à ce jour, une centaine de brevets déposés. Notre nouveau SSI de catégorie A Océan-A et notre gamme de détection radio Sextant incarnent toutes ces améliorations.

Nos fabrications sont réalisées sous le contrôle de notre service Qualité, en charge de l'application des normes NF SSI, et sont testées dans des laboratoires reconnus au niveau européen. Le choix d'une production largement française nous permet de vous garantir réactivité et qualité industrielle. C'est également un élément majeur de notre politique de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise.

Nos valeurs sont les suivantes : sécurité, technicité, simplicité.

Ces valeurs conditionnent la satisfaction de nos clients et la sécurité des personnes.

En tant que fabricant, nous vous devons le meilleur niveau de sécurité. Parce que nous savons que les enjeux de sécurité comme les bénéfices économiques se jouent tout au long de la vie d'une installation, Finsécur vous garantit des produits de détection incendie efficaces, durables, simples à exploiter comme à maintenir.

La technicité nous permet d'atteindre des performances inégalées dans la faible consommation de nos produits, du SSI de catégorie A jusqu'au DAAF. Les produits Finsécur sont économes en énergie et en matière première, réduisant significativement l'impact environnemental de la gamme, et, donc, de vos installations.

En tant qu'installateur, la simplicité et la technicité vous garantissent la facilité de mise en œuvre avec une économie de moyens, en toute autonomie.

Enfin, Finsécur se développe en privilégiant la satisfaction client et en favorisant toujours une relation de service et de confiance. La fidélité de nos clients en est le témoignage.

Bonne découverte, n'hésitez pas à nous en demander plus !

Sommaire

Bienvenue chez Finsécur	3
Découvrir Finsécur	6
Notre conception des systèmes ouverts	7
Notre bureau d'étude interne	8
Nos expertises de métiers complémentaires	9
Lexique	10
1 - ÉQUIPEMENTS DE CONTRÔLE ET DE SIGNALISATION (ECS ET ECS-CMSI)	13
OCÉAN-A ECS	14
BALTIC° 512 ET 1024 ECS	16
BALTIC° 512 TYPE A	18
KARA° 8 UP TYPE A	20
AVISO-LCD ET E	22
FI-AT 212 ET 412	24
FI-AC ET AC-ATX	26
2 - CENTRALISATEUR DE MISE EN SÉCURITÉ (CMSI)	29
OCÉAN-A CMSI	30
BALTIC° 512 TYPE B	33
PACIFIC° TYPE A ET TYPE B	35
KARA° 8 UP TYPE B	38
MDLO NANO	40
DAC ÉLECTRIQUE	40
3 - DÉTECTION AUTOMATIQUE ET DÉCLENCHERS MANUELS	43
SEXTANT-OIR	44
SEXTANT-DOR	44
SEXTANT-DMR	45
KIT RF PROBE SEXTANT	46
SEXTANT-DOA	47
SEXTANT-DOC	48
SEXTANT-IA	48
CAP° 100 ET 200	49
CAP° 112 ET 212	50
CAP° 112A, 212A ET 312A	51
BORÉAL° LR	52
MISTRAL 50, 100 ET 200 LCD	54
IR ² EXD ET IS	55
CAP° LINE	56
CAP° UV-C 100, 112 ET UV-A 112	57
NEMO° IS ET DBC	57
NEMO° 112A ET 112C	58
4 - DISPOSITIFS SONORES ET VISUELS D'ALARME FEU	61
SEXTANT-DSAF	62
SEXTANT-DVAF ET DVAF-R	63
SEXTANT-DSVAF ET DSVAF-R	64
SEXTANT-DAGS	65
BUCCIN	66
SIRROCO-C ET ME	67

5 - ÉQUIPEMENTS D'ALARME DE TYPE 2B	69
CELTIC® PR4 ET PR8.....	70
SONORA BAAS-SA.....	72
SONORA BAAL-SA.....	73
SONORA BAASL-SA.....	74
SONORA BAAS-SA-ME ET BAASL-SA-ME.....	75
6 - ÉQUIPEMENTS D'ALARME DE TYPE 3	77
SONORA BAAS-MA.....	78
SONORA BAAL-MA.....	79
SONORA BAASL-MA.....	80
SONORA BAAS-MA-ME ET BAASL-MA-ME.....	81
7 - ÉQUIPEMENTS D'ALARME DE TYPE 4	85
IROISE® T4 1 À 3 BOUCLES.....	86
IROISE® T4P+.....	88
IROISE® II-RLP.....	89
NEMO® RLP.....	90
CRR.....	90
8 - DÉTECTEUR AUTONOME DÉCLENCHÉUR(DAD)	93
CARAÏBES.....	94
LOTUS PLUS.....	95
9 - ÉQUIPEMENT D'ALIMENTATION D'ÉNERGIE DE SÉCURITÉ (EAES, EAE)	97
CORAIL 24-2 CP, CM ET RL.....	98
10 - ALARMES TECHNIQUES	101
TASMAN® ET TASMAN®-V2.....	102
TASMAN®-V2 16R ET 32R.....	103
11 - SYSTÈME D'EXTINCTION AUTOMATIQUE À GAZ	105
KARA® 8 EXT ET EXT-M.....	106
PÉRIPHÉRIQUES D'EXTINCTION.....	108
12 - GAMME HABITATION	111
ÉGÉE II.....	112
CALYPSO®-II.....	114
CALYPSO®-II-R.....	115
	115
13 - MISE EN RÉSEAU ET UNITÉ D'AIDE À L'EXPLOITATION (UAE)	117
UAE.....	118
14 - POUR ALLER PLUS LOIN	121
TABLEAU DE CHOIX DES CENTRALES.....	122
15 - LES MODULES DE FORMATION FINSÉCUR	127
La formation par Finsécur	128
Conditions générales de ventes	137

Découvrir Finsécur

1998

Reprise de Orwin

1999

Acquisition de la
Compagnie du Sphinx

2000

Création de Finsécur

2001

Nouvelles gammes
de produits Finsécur

2002

Qualification APSAD :
I7 installateur
F7 mainteneur

2008

Certifications ISO 9001
version 2000

2010

Qualification APSAD :
I13 installateur
F13 mainteneur
Certifications A2P des
produits d'extinction

2010

Finsécur change
d'identité visuelle

2011

Acquisition
de The Firebeam

2011

Acquisition de SIM

2013

Acquisition de Sphynx
Protecvol (Marseille)

2014

Acquisition de Detnov
(Espagne)

2015

Prise de participation
dans DIN (Bordeaux)

2018

Certifications gamme
radio et nouveau SSI



La gamme constructeur la plus complète du marché du SSI de catégorie A au EA de type 4

SITES TERTIAIRES

ERP* ET IGH*

Pour les SSI installés dans les ERP et les IGH, la gamme Finsécur englobe tous les produits conventionnels et adressables destinés à l'installation de SSI de catégorie A à E.

La technologie Finsécur est adaptée pour protéger les grands établissements multi-sites à l'aide des SSI communicant en réseau, et d'une UAE multi-protocole développée en interne. Les logiciels Finsécur sont ouverts.

SITES INDUSTRIELS

ERT* et industrie

Finsécur réalise des installations avec des produits spécialement destinés à l'industrie :

- Détecteurs haute sensibilité
- Détecteurs optiques à sécurité intrinsèque ATEX
- Détecteurs linéaires de chaleur à capteurs adressés
- Signalisation industrielle sonore et lumineuse de forte puissance

Finsécur agit en synergie avec son département extinction automatique à gaz et signalisation industrielle.

HABITATIONS

Bâtiment

Finsécur propose une gamme de produits conçus spécialement pour l'habitation :

- DAD secouru ou non secouru
- Centrale de désenfumage à bus avec des boîtiers d'étage adressés
- DAAF (détecteur avertisseur autonome de fumée) destiné à la sécurité des logements option radio et interconnectés

* ERP : Etablissement Recevant du Public - IGH : Immeuble de Grande Hauteur - ERT : Etablissement Recevant des travailleurs

Notre conception des systèmes ouverts

FINSÉCUR EST LE SEUL FABRICANT FRANÇAIS DE SOLUTIONS DE DÉTECTION INCENDIE « OUVERTES ». NOTRE PRINCIPE DE FOURNITURE DE LOGICIELS OUVERTS OPTIMISE LE COÛT DU SSI ET PERMET À L'INSTALLATEUR ET À L'EXPLOITANT UNE TOTALE INDÉPENDANCE DANS LA MODIFICATION DE SON INSTALLATION ET DANS LE CHOIX DU MAINTENEUR.

Un système ouvert c'est :

- La possibilité de choisir son installateur ou son mainteneur
- L'assurance de disposer des droits pour ajouter/supprimer/modifier un point de détection sans faire appel au fabricant
- L'assurance de disposer des programmations de vos centrales incendie
- L'absence d'achat de logiciel, pas de valise de programmation, pas de clef informatique type *dongle*
- Notices techniques, certificats et notices d'installation disponibles à tout moment et directement depuis notre site www.Finsécur.com
- Des coûts de maintenance maîtrisés



Notre bureau d'étude interne

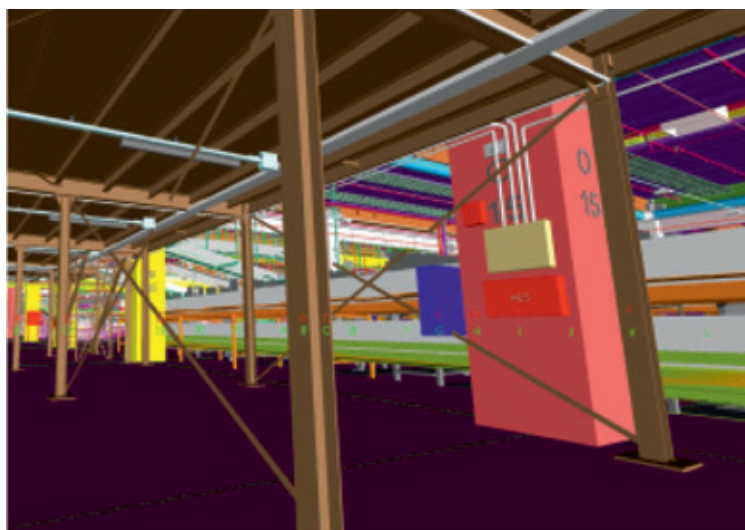
FINSÉCUR DÉLIVRE UNE EXPERTISE CERTIFIÉE DANS LES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE

Le bureau d'études interne Finsécur assure la cohérence et la bonne adaptation du système proposé aux besoins du maître d'ouvrage stipulés dans le cahier des charges, ainsi que la conformité aux normes et règlements applicables.

Finsécur travaille avec les dernières versions des logiciels du marché, Revit, Autocad et propose un accès aux bibliothèques BIM de ses produits.

Finsécur met à votre disposition une équipe de projecteurs experts des règles et normes en vigueur.

**Tous les documents techniques,
logiciels de paramétrage et fiches
produits sont disponibles
sur Finsécur.com**



Nos expertises de métiers complémentaires

DÉSENFUMAGE NATUREL

Finsécur propose **une gamme de solutions de désenfumage** pour mettre en conformité tous types de sites. Notre bureau d'études et nos équipes techniques vous accompagnent dans la conception de votre désenfumage naturel. *APSAD I17 produits et services.*



EXTINCTION AUTOMATIQUE GAZ

Finsécur dispose d'un **pôle IEAG**. L'étude et la réalisation d'un système d'extinction automatique requièrent des connaissances spécifiques pour l'élaboration d'une solution de protection suivant les risques concernés.

Finsécur commercialise des systèmes fixes centralisés ou modulaires d'extinction incendie, spécialement dimensionnés et adaptés à la protection des locaux concernés. *APSAD IF13*



SYSTÈME D'ALERTE

KMsecur (ex KM EUROP) est intégré au groupe Finsécur depuis 2006. Leader sur son marché, KMsecur développe et fabrique des systèmes d'alerte depuis 1986.

KMsecur propose des systèmes brevetés, évolutifs, interconnectables par radio ou en filaire et configurables. Tous répondent aux besoins spécifiques de chaque site. De la petite école au site industriel de grande envergure, KMsecur apporte une solution d'alerte efficace et adaptée. www.kmsecur.com



KMsecur

Lexique

le DSNA sans modulateur intégré. Dans ce cas, l'appareil est constitué d'un haut parleur et son fonctionnement est obtenu par application d'un signal de puissance modulé. Les DS doivent satisfaire aux dispositions de la norme NFS 61-936.

EA / Equipement d'Alarme : ensemble des appareils nécessaires au déclenchement et à l'émission des signaux sonores d'évacuation d'urgence. L'EA fait partie du SMSI et doit répondre aux dispositions de la norme NFS 61-936. Les équipements d'alarme sont classés en quatre types appelés : 1, 2 (a ou b), 3 et 4.

- équipement d'alarme de type 1 (EA 1) ; associé à un SDI il comprend :
 - une unité de gestion d'alarme 1 (UGA 1)
 - des Diffuseurs Sonores Non Autonome (DSNA) ou des blocs autonomes d'alarme sonore (BAAS) de type Sa et éventuellement un tableau de report de signalisation.
- équipement d'alarme de type IGH (EA IGH) ; associé à un SDI il comprend :
 - une Unité de Gestion d'Alarme IGH (UGA IGH) des Diffuseurs Sonores Non Autonome (DSNA) ou des Blocs Autonomes d'Alarme Sonore (BAAS) de type Sa et éventuellement un tableau de report de signalisation.
- équipement d'alarme de type 2a (EA 2a) comprenant :
 - des déclencheurs manuels (DM)
 - une unité de gestion d'alarme (UGA 2)
 - des Diffuseurs Sonores Non Autonomes (DSNA) ou des blocs autonomes d'alarme sonore (BAAS) de type Sa et éventuellement un tableau de report de signalisation.
- équipement d'alarme de type 2b (EA 2b) comprenant :
 - des déclencheurs manuels (DM)
 - un bloc autonome d'alarme sonore BAAS de type Pr
 - des blocs autonomes d'alarme sonore BAAS de type Sa et éventuellement un tableau répétiteur
- équipement d'alarme de type 3 (EA 3) comprenant :
 - des déclencheurs manuels (DM)
 - des blocs autonomes d'alarme sonore BAAS de type Ma
 - un dispositif de commande de mise à l'état d'arrêt.
 - équipement d'alarme de type 4 (EA 4)
 - il comprend un tout autre dispositif autonome de diffusion sonore.

- pour localiser le lieu du danger
- pour enregistrer tout ou partie de cette information,
- est utilisé pour surveiller le fonctionnement correct du système et signaler tout dérangement de façon audible et visible,
- est capable, si exigé, de transmettre le signal d'Alarme Feu.

Etat d'arrêt / Etat dans lequel toutes les alimentations de l'Equipement d'Alarme sont coupées. Cet état est destiné à n'être utilisé que durant une fermeture prolongée de l'Etablissement, nécessitant une coupure de l'alimentation du système.

Etat de veille générale / Etat dans lequel l'Equipement d'Alarme est prêt à donner l'alarme générale.

Etat de veille limitée à l'alarme restreinte / Etat dans lequel un Equipement d'Alarme a été mis volontairement hors d'état de donner l'alarme générale tout en donnant l'alarme restreinte. Cet état est destiné à n'être utilisé qu'en dehors de l'occupation du bâtiment.

Ligne de Contrôle / Ligne assurant le transport des informations d'état d'un (ou plusieurs) DAS. à destination d'un CMSI (visé par la norme NFS 61-934) ou d'un Dispositif de Commande avec Signalisation (DCS visé par la norme NFS 61-938). Elle doit être installée conformément aux dispositions de la norme NFS 61-932.

Ligne de Télécommande / Ligne assurant le transport de l'ordre de commande en sortie d'un dispositif de commande (visé par la norme NFS 61-938) ou d'un CMSI, (visé par la norme NFS 61-934) à destination d'un (ou plusieurs) DAS télécommandé(s). Elle doit être installée conformément aux dispositions de la norme NFS 61-932.

Matériel central / Ensemble des matériels du CMSI, constitué :

- des équipements regroupés dans un emplacement réservé au service de sécurité incendie et comprenant au minimum, l'Unité de Commandes Manuelles Centralisées (UCMC), l'Unité de Signalisation (US) et l'Unité de Gestion d'Alarme (UGA),
- des autres équipements nécessaires au fonctionnement de l'ensemble du CMSI tels que, par exemple, son (ou ses) Alimentation(s) Electrique(s) de Sécurité (AES) à batterie d'accumulateurs.

DS / Diffuseur Sonore : dispositif électroacoustique permettant l'émission du signal d'alarme générale. On distingue les Diffuseurs Sonores Non Autonomes (DSNA), les Blocs Autonomes d'Alarme Sonore (BAAS) des types Sa et Ma (au sens de la norme française NFC 48-150) et les Diffuseurs Sonores pour Alarme Générale Sélective (AGS)

Pour ce qui concerne les DSNA, on distingue :

le DSNA à modulateur intégré dont le fonctionnement est obtenu par application de la tension de commande et d'alimentation (le fonctionnement reste maintenu tant que la tension est présente).

le DSNA sans modulateur intégré. Dans ce cas, l'appareil est constitué d'un haut parleur et son fonctionnement est obtenu par application d'un signal de puissance modulé.

Les DS doivent satisfaire aux dispositions de la norme NFS 61-936.

EA / Equipement d'Alarme : ensemble des appareils nécessaires au déclenchement et à l'émission des signaux sonores d'évacuation d'urgence. L'EA fait partie du SMSI et doit répondre aux dispositions de la norme NFS 61-936.

Les équipements d'alarme sont classés en quatre types appelés : 1, 2 (a ou b), 3 et 4.

- équipement d'alarme de type 1 (EA 1) ; associé à un SDI il comprend :
 - une unité de gestion d'alarme 1 (UGA 1)
 - des Diffuseurs Sonores Non Autonomes (DSNA) ou des blocs autonomes d'alarme sonore (BAAS) de type Sa et éventuellement un tableau de report de signalisation.
- équipement d'alarme de type IGH (EA IGH) ; associé à un SDI il comprend :
 - une Unité de Gestion d'Alarme IGH (UGA IGH) des Diffuseurs Sonores Non Autonomes (DSNA) ou des Blocs Autonomes d'Alarme Sonore (BAAS) de type Sa et éventuellement un tableau de report de signalisation.
- équipement d'alarme de type 2a (EA 2a) comprenant :
 - des déclencheurs manuels (DM)
 - une unité de gestion d'alarme (UGA 2)
 - des Diffuseurs Sonores Non Autonomes (DSNA) ou des blocs autonomes d'alarme sonore (BAAS) de type Sa et éventuellement un tableau de report de signalisation.
- équipement d'alarme de type 2b (EA 2b) comprenant :
 - des déclencheurs manuels (DM)
 - un bloc autonome d'alarme sonore BAAS de type Pr
 - des blocs autonomes d'alarme sonore BAAS de type Sa et éventuellement un tableau répétiteur
- équipement d'alarme de type 3 (EA 3) comprenant :
 - des déclencheurs manuels (DM)
 - des blocs autonomes d'alarme sonore BAAS de type Ma
 - un dispositif de commande de mise à l'état d'arrêt.
 - équipement d'alarme de type 4 (EA 4)
 - il comprend un tout autre dispositif autonome de diffusion sonore.

ECS / Equipement de Contrôle et de Signalisation : composant du système de Détection et d'Alarme d'Incendie par l'intermédiaire duquel les Détecteurs peuvent être alimentés et qui :

- est utilisé :
 - pour recevoir les signaux des détecteurs qui lui sont reliés
 - pour déterminer si ces signaux correspondent à une condition d'Alarme Feu
 - pour signaler cette notion d'Alarme Feu sous forme audible et visible
 - pour localiser le lieu du danger
 - pour enregistrer tout ou partie de cette information,
- est utilisé pour surveiller le fonctionnement correct du système et signaler tout dérangement de façon audible et visible,
- est capable, si exigé, de transmettre le signal d'Alarme Feu.

Etat d'arrêt / Etat dans lequel toutes les alimentations de l'Equipement d'Alarme sont coupées. Cet état est destiné à n'être utilisé que durant une fermeture prolongée de l'Etablissement, nécessitant une coupure de l'alimentation du système.

Etat de veille générale / Etat dans lequel l'Equipement d'Alarme est prêt à donner l'alarme générale.

Etat de veille limitée à l'alarme restreinte / Etat dans lequel un Equipement d'Alarme a été mis volontairement hors d'état de donner l'alarme générale tout en donnant l'alarme restreinte. Cet état est destiné à n'être utilisé qu'en dehors de l'occupation du bâtiment.

Ligne de Contrôle / Ligne assurant le transport des informations d'état d'un (ou plusieurs) DAS. à destination d'un CMSI (visé par la norme NFS 61-934) ou d'un Dispositif de Commande avec Signalisation (DCS visé par la norme NFS 61-938). Elle doit être installée conformément aux dispositions de la norme NFS 61-932.

Ligne de Télécommande / Ligne assurant le transport de l'ordre de commande en sortie d'un dispositif de commande (visé par la norme NFS 61-938) ou d'un CMSI, (visé par la norme NFS 61-934) à destination d'un (ou plusieurs) DAS télécommandé(s). Elle doit être installée conformément aux dispositions de la norme NFS 61-932.

Matériel central / Ensemble des matériels du CMSI, constitué :

- des équipements regroupés dans un emplacement réservé au service de sécurité incendie et comprenant au minimum, l'Unité de Commandes Manuelles Centralisées (UCMC), l'Unité de Signalisation (US) et l'Unité de Gestion d'Alarme (UGA),
- des autres équipements nécessaires au fonctionnement de l'ensemble du CMSI tels que, par exemple, son (ou ses) Alimentation(s) Electrique(s) de Sécurité (AES) à batterie d'accumulateurs.

Matériel déporté / Ensemble des matériels du CMSI ne faisant pas partie du matériel central et relié à celui-ci au moyen de voies de transmission. Un matériel déporté est toujours situé dans le bâtiment ou l'établissement équipé.

Il se compose de deux classes :

- Classe Ac1 : Matériel déporté implanté dans le même type d'ambiance que le matériel central.
- Classe Ac2 : Matériel déporté implanté dans tout type d'ambiance climatique (galerie technique par exemple).

Message enregistré / Message vocal précédant l'alarme générale et permettant d'annoncer clairement l'ordre d'évacuation.

Réarmement d'un DAS / action consistant à faire passer un DAS de la position de sécurité à la position d'attente.

Réinitialisation / action consistant à rétablir à l'état de veille un dispositif à logique programmée lors d'un redémarrage manuel ou automatique.

SDI / Système de Détection Incendie : système constitué de l'ensemble des appareils nécessaires à la détection automatique d'incendie et comprenant :

- les détecteurs
- l'équipement de contrôle et de signalisation (ou le tableau de signalisation)
- les déclencheurs manuels (D.M.).

SMSI / Système de Mise en Sécurité Incendie : système constitué de l'ensemble des équipements qui assurent les fonctions nécessaires à la mise en sécurité d'un bâtiment en cas d'incendie.

SSI / Système de Sécurité Incendie : système constitué de l'ensemble des matériels servant à collecter toutes les informations ou ordres liés à la seule sécurité incendie, à les traiter et à effectuer les fonctions nécessaires à la mise en sécurité d'un bâtiment ou d'un établissement. Dans sa version la plus complexe (SSI de catégorie A), un SSI est composé de deux sous-systèmes principaux : un Système de Détection Incendie (SDI) et un Système de Mise en Sécurité Incendie (SMSI).

La mise en sécurité de l'établissement peut comporter les fonctions suivantes :

- compartimentage
- évacuation des personnes (diffusion du signal d'évacuation, gestion des issues)
- désenfumage
- extinction automatique
- mise à l'arrêt de certaines installations techniques.

Les systèmes de sécurité incendie sont classés en cinq catégories par ordre de sévérité décroissant, appelées A, B, C, D et E.

SSS / Système de Sonorisation de Sécurité : système de sonorisation utilisé pour générer et diffuser le signal sonore de l'alarme générale d'évacuation dans une ou plusieurs Zones d'Alarme dans les conditions fixées par l'annexe A de la norme NFEN 60-849.

Tableau de signalisation / Tableau regroupant la gestion et les fonctions de l'Équipement d'Alarme ou de la détection automatique d'incendie.

Temporisation / Temps pendant lequel l'alarme générale est différée (réglementairement 5 mn maximum).

UCMC / Unité de Commande Manuelle Centralisée : sous-ensemble du CMSI ou d'un DCS permettant d'émettre des ordres de télécommande à destination des DAS et/ou des DCT de commander les DAS, sur décision humaine, depuis un point central.

UGA / Unité de Gestion d'Alarme : sous-ensemble de l'équipement d'alarme faisant partie intégrante du CMSI, ayant pour mission de collecter les informations en provenance de déclencheurs manuels ou du système de détection incendie, de les gérer et de déclencher le processus d'alarme. Le matériel central d'un CMSI de type A (au sens de la norme NFS 61-934) comporte une UGA 1 et/ou une UGA IGH et le matériel central d'un CMSI de type B comporte une UGA 2. L'UGA 1 peut être implantée dans le matériel de l'équipement de contrôle et de signalisation (ou dans le tableau de signalisation) du SDI. Dans le cas où la mise en sécurité du bâtiment (ou de l'établissement) nécessite un CMSI de type A limité à la seule fonction d'évacuation, le matériel central est constitué uniquement de l'U.G.A. 1 complétée éventuellement par une Unité de Gestion centralisée des Issues de Secours (UGIS, au sens de la norme NFS 61-934).

US / Unité de Signalisation : dispositif qui assure la signalisation des informations afférentes au contrôle et à la surveillance nécessaires pour la conduite du SMSI. L'US fait partie intégrante d'un CMSI, d'un DCS ou d'une AES. L'Unité de Signalisation doit répondre aux dispositions de la norme NFS 61-935.

Voies de transmission / Liaisons filaires, galvaniques ou optiques, internes au CMSI nécessaires à la transmission de données et de signaux entre le matériel central et les matériels déportés éventuels.

ZA / Zone de diffusion d'Alarme générale. Cette zone géographique, dans laquelle le signal d'alarme générale est audible pour donner l'ordre d'évacuation, est à considérer comme une zone de mise en sécurité. $ZF \leq ZC \leq ZA$

ZD / Zone de Détection (ZD) : zone surveillée par un ensemble de détecteurs et/ou de Déclencheurs Manuels (DM) auxquels correspond une signalisation commune.

On distingue :

- les Zones de Détection Automatique ($ZDA \leq ZF$) surveillées au moyen de détecteurs d'incendie.
- les Zones de Détection par déclencheurs Manuels ($ZDM \leq ZA$)

Zone / Un bâtiment ou un établissement est généralement découpé, au titre de la sécurité incendie, en plusieurs volumes correspondant chacun, selon le cas, à un local, un niveau, une cage d'escalier, un canton, un secteur ou à un compartiment. Une zone peut correspondre à un ou plusieurs de ces volumes ou à l'ensemble d'un bâtiment. Les Zones de Détection (ZD), les Zones de mise en Sécurité (ZS), les Zones de diffusion de l'Alarme générale (ZA) définies ci-après n'ont pas nécessairement les mêmes limites géographiques.

ZS / Zone de mise en Sécurité (ZS) : zone susceptible d'être mise en sécurité par le Système de Mise en Sécurité Incendie (SMSI). Une zone de mise en sécurité peut correspondre à deux fonctions différentes :

- la zone de compartimentage (ZC) correspondant à la fonction compartimentage.
- la zone de désenfumage (ZF) correspondant à la fonction désenfumage.



1

ÉQUIPEMENTS DE CONTRÔLE ET DE SIGNALISATION (ECS ET ECS-CMSI)

ECS adressable Océan-A

ECS adressable Baltic® 512 et 1024

ECS et CMSI adressables Baltic® 512 type A

ECS et CMSI conventionnels Kara® 8 UP type A

Reports d'alarme Aviso-LCD et E

Océan-A ECS

ECS ADRESSABLE 512 POINTS - 1 CARTE BUS, 1024 POINTS 2 CARTES BUS



PRÉSENTATION

L'Océan-A ECS est un Équipement de Contrôle et de Signalisation adressable conçu pour gérer les Systèmes de Sécurité Incendie (SSI) de catégorie A avec équipement d'alarme (EA) de type 1 (intégré dans le CMSI).

Son architecture distribuée (Interface Homme-Machine (IHM), carte mère, carte bus et EAE) offre souplesse et facilité dans les phases de conception ou de modification d'une installation.

Le large afficheur LCD en couleur d'une résolution exceptionnelle (800 x 480 px) et l'emploi d'une molette de défilement rendent la navigation dans les menus plus agréable.

Un ensemble d'accessoires mécaniques facilite la pose en saillie ou l'implantation en baie des sous-ensembles de l'ECS.

D'une capacité de 1024 points auto-adressables maximum, l'Océan-A permet le raccordement de 8 bus ouverts ou de 4 bus rebouclés par carte de bus. Selon les configurations, l'Océan-A peut comporter jusqu'à 8 cartes de bus.

Le paramétrage de l'Océan-A ECS s'effectue par PC via USB.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Détection

- > 8 cartes bus de 8 bus ouverts ou de 4 bus rebouclés, + 22 éléments (IHM, carte mère, etc.)
- Capacité totale 1024 points-1024 zones
- 32 points par ligne ouverte ou 128 points par ligne rebouclée

Connectivité

- 1 port USB
- 1 port série RS-232/485
- 1 port série RS-485
- 1 réseau interne rebouclé (IHM, carte mère et carte bus)
- 1 réseau externe rebouclé (interconnexion avec des Océan-A CMSI, des Océan-AES, 32 matériels centraux maximum)

Sortie de report

- Alarme feu générale
- Débranchement général, 2 relais configurables
- Sortie tableau de report d'exploitation

Alimentation

- Source principale : 230 Vca
- Sources secondaires
 - 1 AES 24 V – 75 W de base
 - 2 batteries plomb sans entretien 12 V 12 Ah
- Autonomie : 12 h, suivant autonomie (le nombre d'éléments), possibilité d'ajouter des EAE externes

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Dimensions grand coffret : L 460 mm x H 340 mm x P 210 mm + étrier de fixation mural : 28 mm de profondeur
- Dimensions coffret plat : L 460 mm x H 340 mm x P 70 mm + étrier de fixation mural : 28 mm de profondeur
- Poids : 6,6 kg (avec batterie)
- Matière, couleur : métal gris RAL 9006 et inox brossé
- Indice de protection : IP32, IK 07
- Température de service : -10 à +50°C

LES PLUS

- AUTOCODAGE DES ADRESSES
- 32 ECS CONNECTABLES EN RÉSEAU AVEC LE PORT RS-485
- TÉLÉCHARGEMENT PAR PORT USB
- LIGNES OUVERTES ET/ OU REBOUCLÉES
- PARAMÉTRAGE INTUITIF
- TRANSFERT DES INFORMATIONS SOUS WORD OU EXCEL POUR LA RÉALISATION DU DOSSIER SSI
- AUTONOMIE : 12 H EN VEILLE
- SORTIE RS-232 POUR IMPRIMANTE OU CONFIGURATION PAR PC
- SORTIE RS-485, STANDARD MOD-BUS
- PROGRAMMATION OUVERTE
- FAÇADE DU PRODUIT DÉPORTABLE

CODE ARTICLE

- Produits modulaires. Nous consulter

CERTIFICATIONS

- Conforme aux normes NF EN54-2, EN54-4, 07583
- N° de certificat NF/SSI : SSI 321 A0
- N° d'identification : ECS067 A0
- N° de certificat CE : 0333CPR-07583

COMPATIBILITÉ

- Sextant-DOA, OIR, DMR, DOR
- Océan-A CMSI
- Cap° 112A, 212A, 312A
- Nemo° 112A
- FI-AT 212, FI-AT 412, FI-AC, FI-AC-ATX
- Aviso-E TRE ECS et LCD ECS
- Corail 24 V ou 48 V



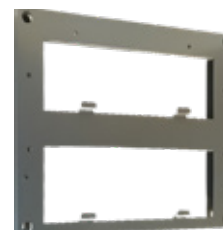
Grand coffret



Coffret aveugle



Façade déportée / IHM



Étrier de fixation mural

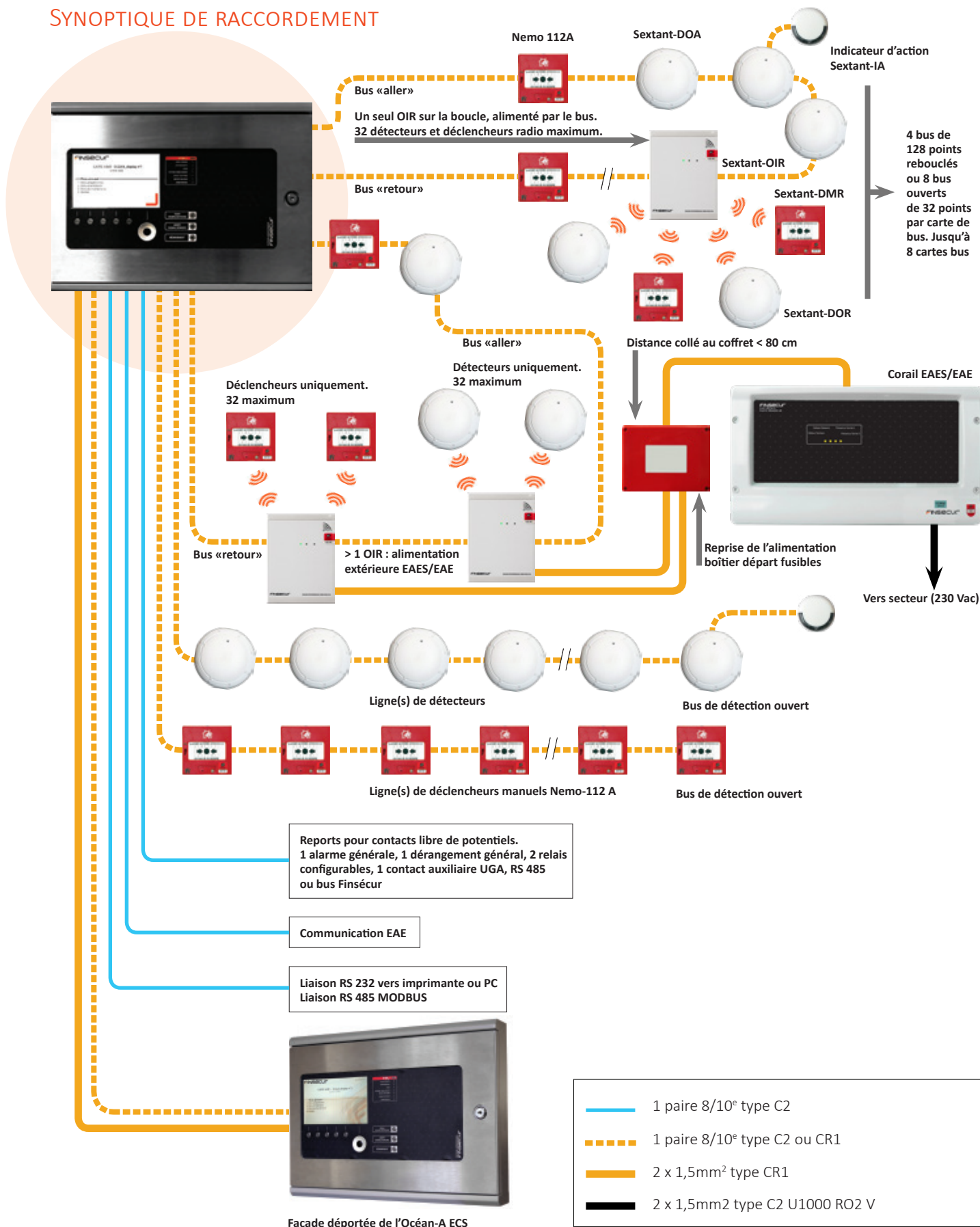


0333

Océan-A ECS

ECS ADRESSABLE 512 POINTS - 1 CARTE BUS, 1024 POINTS 2 CARTES BUS

SYNOPTIQUE DE RACCORDEMENT



	1 paire 8/10 ^e type C2
	1 paire 8/10 ^e type C2 ou CR1
	2 x 1,5mm ² type CR1
	2 x 1,5mm ² type C2 U1000 RO2 V

Baltic® 512 et 1024 ECS

ECS ADRESSABLES 512 ET 1024 POINTS, MURAL OU RACKABLE



PRÉSENTATION

Les Baltic® 512 et 1024 ECS sont des Équipements de Contrôle et de Signalisation adressables conçus pour gérer les Systèmes de Sécurité Incendie (SSI) de catégorie A.

La Baltic® 512 ECS dispose au choix de 8 bus ouverts de 32 points ou de 4 bus rebouclés de 128. Les ECS adressables peuvent gérer des détecteurs automatiques, des déclencheurs manuels d'incendie adressables et des tableaux de report d'exploitation.

La Baltic® ECS 1024 dispose au choix de 16 bus ouverts de 32 points ou de 8 bus rebouclés de 128 points. Les détecteurs et déclencheurs manuels sont autocodés par l'ECS.

Les Baltic® 512 et 1024 ECS innovent par leur fonctionnement sous une tension 12 V. Leur batterie confère une autonomie de 72 h en veille. Le paramétrage de l'ECS s'effectue par PC via USB ou RS-232 avec le logiciel BalticPC. Les ECS sont rackables dans une baie de 19".

Le système de mise en réseau Aviso Loop offre la possibilité de faire communiquer jusqu'à 32 centrales ECS Baltic® et CMSI Pacific sans distinctions de variantes. La liaison entre centrale est basée sur une liaison MODBUS RS-485.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Détection

- Baltic® 512 ECS : 8 bus ouverts ou 4 bus rebouclés
- Baltic® 1024 : 16 bus ouverts ou 8 bus rebouclés
- Capacité totale :
 - Baltic® 512 ECS : 512 points/512 zones
 - Baltic® 1024 : 1024 points/1024 zones
- 32 points par ligne ouverte ou 128 points par ligne rebouclée

Connectivité

- 1 port USB
- 1 port RS-232
- 1 port RS-485

Sortie de report

- Alarme feu générale
- Déclenchement général
- 2 relais configurables
- Carte 16 relais configurables optionnelle

Alimentation

- Source principale : 230 Vca
- Source secondaire : 1 batterie au plomb sans entretien 12 V 7,2 Ah pour l'ECS
- Autonomie de 72 h en veille

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Dimensions : L 506 mm x H 300 mm x P 110 mm
- Poids : 6,6 kg (avec batterie)
- Matière, couleur : ABS, gris
- Indice de protection : IP32, IK 07
- Température de service : -10 à +50°C

LES PLUS

- AUTOCODAGE DES ADRESSES
- 32 ECS CONNECTABLES EN RÉSEAU AVEC LE PORT RS-232/485/ AVEC LA CARTE OPTION AVISO-LOOP
- TÉLÉCHARGEMENT PAR PORT USB LIGNES OUVERTES ET/ OU REBOUCLÉES LOGICIEL ENTièrement OUVERT
- PARAMÉTRAGE INTUITIF
- TRANSFERT DES INFORMATIONS SOUS WORD OU EXCEL POUR LA RÉALISATION DU DOSSIER SSI
- AUTONOMIE DE 72 H EN VEILLE
- SORTIE RS-232 POUR IMPRIMANTE OU CONFIGURATION PAR PC
- SORTIE RS-485 AU STANDARD MOD-BUS
- PROGRAMMATION OUVERTE

CODES ARTICLES

- Baltic® 1024: ECSAD019
- Baltic® 512 ECS: ECSAD020
- Bus tool: ACCTA002
- FI-AT 212: ACCTA030
- FI-AT 412: ACCTA031
- Passerelle RS-232/IP: ACCTA 021

CERTIFICATION

- Conforme aux normes NF EN54-2, EN54-4, NF S 61934, NF S61935, NF S61936, NF S61940
- N° de certificat NF/SSI: SSI 221 A5
- N° d'identification: ECS042 A2, CMSI101 A1
- N° de certificat CE: 0333CPR-075123

COMPATIBILITÉ

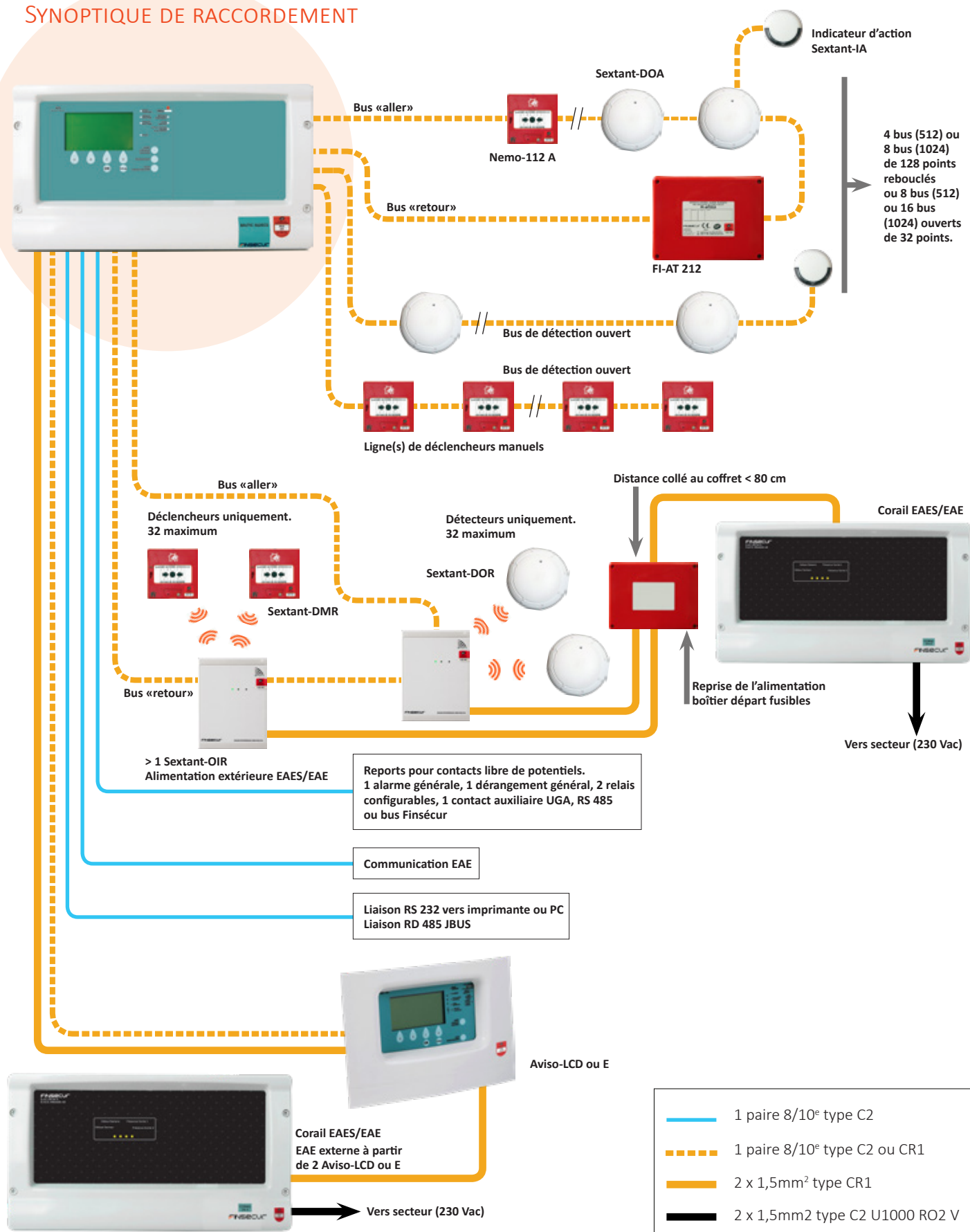
- Sextant-DOA, OIR, DMR, DOR
- Cap® 112A, 212A, 312A
- Nemo® 112A
- FI-AT 212, FI-AT 412, FI-AC, FI-AC-ATX
- Aviso-E ECS, LCD ECS
- Corail 24-2 CP et CM
- Pacific®



Baltic[®] 512 ECS et 1024

ECS ADRESSABLES 512 ET 1024 POINTS, MURAL OU RACKABLE

SYNOPTIQUE DE RACCORDEMENT



Baltic® 512 type A

ECS ET CMSI ADRESSABLE, 512 POINTS, 3 FONCTIONS DE MISE EN SÉCURITÉ, 1 UGA



PRÉSENTATION

La Baltic® 512 est un Équipement de Contrôle et de Signalisation (ECS) adressable et un Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie (CMSI). L'ECS possède 512 points de détection. Le CMSI est composé d'une Unité de Gestion d'Alarme (UGA) et de 3 fonctions de mise en sécurité paramétrables en émission ou rupture de courant avec ou sans contrôle de position.

Conformément à la réglementation, ces deux systèmes sont dotés d'une indépendance fonctionnelle (alimentations distinctes).

La Baltic® 512 innove par son fonctionnement sous une tension 12 V. Une batterie de secours suffit pour l'alimentation secondaire de chaque système (ECS et CMSI). La Baltic® 512 est dotée d'une autonomie supérieure à 12 heures en veille. Le paramétrage de l'ECS CMSI et de l'UGA s'effectue par PC via USB ou RS-232 (logiciel BalticPC).

Le système de mise en réseau Aviso Loop offre la possibilité de faire communiquer jusqu'à 32 centrales ECS Baltic® et CMSI Pacific sans distinctions de variantes. La liaison entre centrale est basée sur une liaison MODBUS RS-485.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Détection

- 8 bus ouverts ou 4 bus rebouclés
- Capacité totale : 512 points/512 zones
- 32 points par ligne ouverte ou 128 points par ligne rebouclée

Mise en sécurité

- 1 zone d'évacuation UGA1
- 2 lignes indépendantes de diffuseurs sonores temporisation ajustable 0 à 5 mn.
- 3 fonctions de mise en sécurité configurables à émission ou à rupture avec ou sans contrôle de position

Connectivité

- 1 port USB
- 1 port RS-232
- 1 port RS-485

Sortie de report

- Alarme feu générale
- Débranchement général, 2 relais configurables
- Carte 16 relais configurables optionnelle

Alimentation

- Source principale : 230 Vac
- Vca Sources secondaires :
 - 1 batterie au plomb sans entretien 12 V, 7,2 Ah pour l'ECS
 - 1 batterie au plomb sans entretien 12 V, 1,3 Ah pour l'UGA
- Autonomie de 72 h en veille

LES PLUS

- AUTOCODAGE DES ADRESSES
- 32 ECS CONNECTABLES EN RÉSEAU AVEC LE PORT RS-232/485/IP ET LA CARTE OPTION AVISO-LOOP
- TÉLÉCHARGEMENT PAR PORT USB LIGNES OUVERTES ET/ OU REBOUCLÉES LOGICIEL ENTièrement OUVERT
- PARAMÉTRAGE INTUITIF
- TRANSFERT DES INFORMATIONS SOUS WORD OU EXCELL POUR LA RÉALISATION DU DOSSIER SSI
- AUTONOMIE > 12 H EN VEILLE
- SORTIE RS-232 POUR IMPRIMANTE OU CONFIGURATION PAR PC
- SORTIE RS-485 AU STANDARD MOD-BUS REDONDANCE PAR 2 MICROPROCESSEURS PROGRAMMATION OUVERTE

CODES ARTICLE S

- Baltic® 512 ECS-CMSI: ECSAD025
- FI-AT 212: ACCTA030
- FI-AT 412: ACCTA031
- Bus tool ACCTA021: ACCTA002
- Passerelle RS-232/IP

CERTIFICATION

- Conforme aux normes NF EN54-2, EN54-4, NF S 61934, NF S61935, NF S61936, NF S61940
- N° de Certificat NF/SSI: SSI 221 A5
- N° d'identification: ECS042 A2, CMSI101 A1
- N° de Certificat CE: 0333CPR-075123

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Dimensions : L 506 mm x H 300 mm x P 117 mm
- Poids : 6,6 kg (avec batterie)
- Matière, couleur: ABS, gris
- Indice de protection : IP32, IK 07
- Température de service : -10 à +50°C

COMPATIBILITÉ

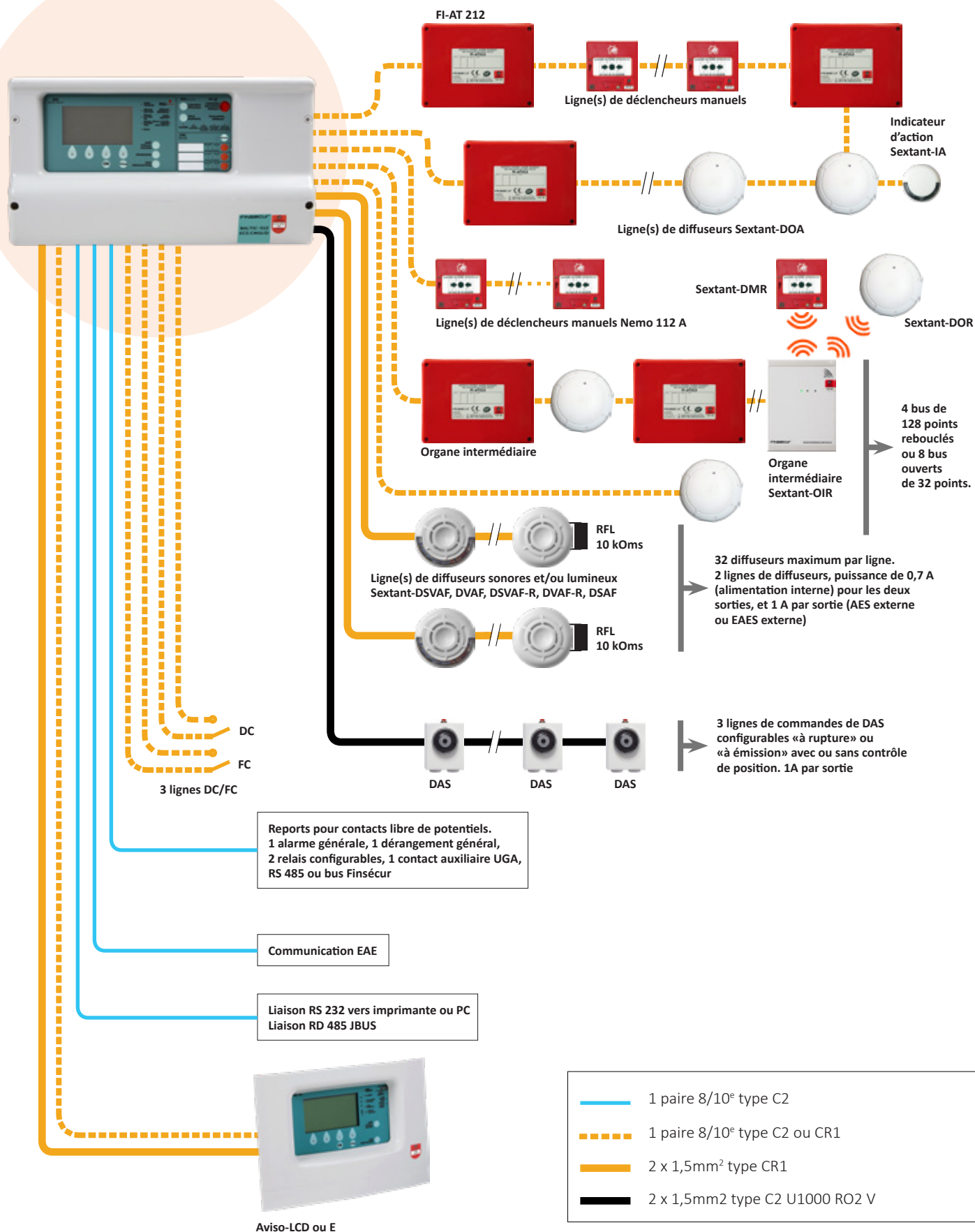
- Sextant-DOA, OIR, DMR, DOR, DVAF, DSAF, DSAFV
- Buccin
- Sirocco-C et Me
- Celtic® BAAS-Sa
- Sonora BAAS-Sa
- Cap® 112A, 212A, 312A
- Nemo 112-A
- FI-AT 212, FI-AT 412, FI-AC, FI-AC-ATX
- Aviso-E TRE ECS-CMSI et LCD ECS-CMSI
- Corail 24 V ou 48 V



Baltic® 512 type A

ECS ET CMSI ADRESSABLE, 512 POINTS, 3 FONCTIONS DE MISE EN SÉCURITÉ, 1 UGA

SYNOPTIQUE DE RACCORDEMENT



Kara® 8 UP type A

ECS-CMSI CONVENTIONNEL



PRÉSENTATION

La Kara® 8 UP ECS et CMSI est un Équipement de Contrôle et de Signalisation (ECS) conventionnel et un Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie (CMSI), conçu pour gérer les Systèmes de Sécurité Incendie (SSI) de catégorie A avec équipement d'alarme (EA) de type 1. L'ECS possède 8 boucles de détection conforme aux normes NF EN54-2 et 54-4.

Le CMSI est composé d'une Unité de Gestion d'Alarme (UGA) et de 3 fonctions de mise en sécurité paramétrables en émission ou rupture de courant avec ou sans contrôle de position.

Conformément à la réglementation, ces deux systèmes sont dotés d'une indépendance fonctionnelle (alimentations distinctes). La Kara® 8 UP innove par son fonctionnement sous une tension 12 V. Le paramétrage de l'ECS ou du CMSI s'effectue sur le clavier en face avant ou par PC via le logiciel de configuration Kara® 8 PC.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Détection

- 8 boucles de détection de 32 points
- Discrimination d'alarme
- Double détection

Mise en sécurité

- 1 zone d'évacuation UGA1
- 2 lignes indépendantes de diffuseurs sonores temporisation ajustable 0 à 5 mn
- 3 fonctions de mise en sécurité configurables à émission ou à rupture avec ou sans contrôle de position

Connectivité

- 1 port RS-232
- 1 port RS-485

Sortie de report

- Report alarme feu général
- Report dérangement général
- 2 relais configurables

Alimentation

- Tension de service : 12 V
- Source principale : 230 Vac
- Sources secondaires :
 - 1 batterie au plomb sans entretien 12 V, 7 Ah pour l'ECS
 - 1 batterie au plomb sans entretien 12 V, 1,2 Ah pour l'UGA
- Autonomie > 12 h en veille, 1 h de mise en sécurité, 10 min en alarme

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Dimensions : L 506 mm x H 300 mm x P 117 mm
- Poids net : 6,2 Kg (avec batteries)
- Matière, couleur : ABS, gris
- Indice de protection : IP 30
- Température de service : -10 à +50°C

LES PLUS

- LA FONCTION "DIAGNOSTIC" PERMET DE DÉTERMINER FACILEMENT L'ORIGINE DES DÉRANGEMENTS SUR CHACUNE DES BOUCLES
- AUTONOMIE > 12 HEURES EN VEILLE
- PARAMÉTRAGE PAR LA FACE AVANT OU PAR PC
- AES INTERNE OU EXTERNE
- PROGRAMMATION OUVERTE

CODE ARTICLE

- ECSC0001

CERTIFICATIONS

- CONFORME AUX NORMES EN 54-2, EN 54-4, NF S61-934, NF S61-935, NF S61-936, NF S61-940
- NUMÉRO DE CERTIFICAT NF/SSI: SSI 106 A9
- NUMÉRO D'IDENTIFICATION: ECS 040 A3-CMSI 099 A2
- ALIMENTATION INTERNE CERTIFIÉE ECS/EAE: CE N° 0333 CPD 075 124

COMPATIBILITÉ

- Sextant-DOC, OIR, DMR, DOR DSVAF, DVAF, DSVAF-R, DVAF-R, DSAF
- Nemo-C
- Cap® 112, 212
- Buccin
- Sirroco-C et Me
- TRE : Aviso-E
- Corail 24 ou 48 v

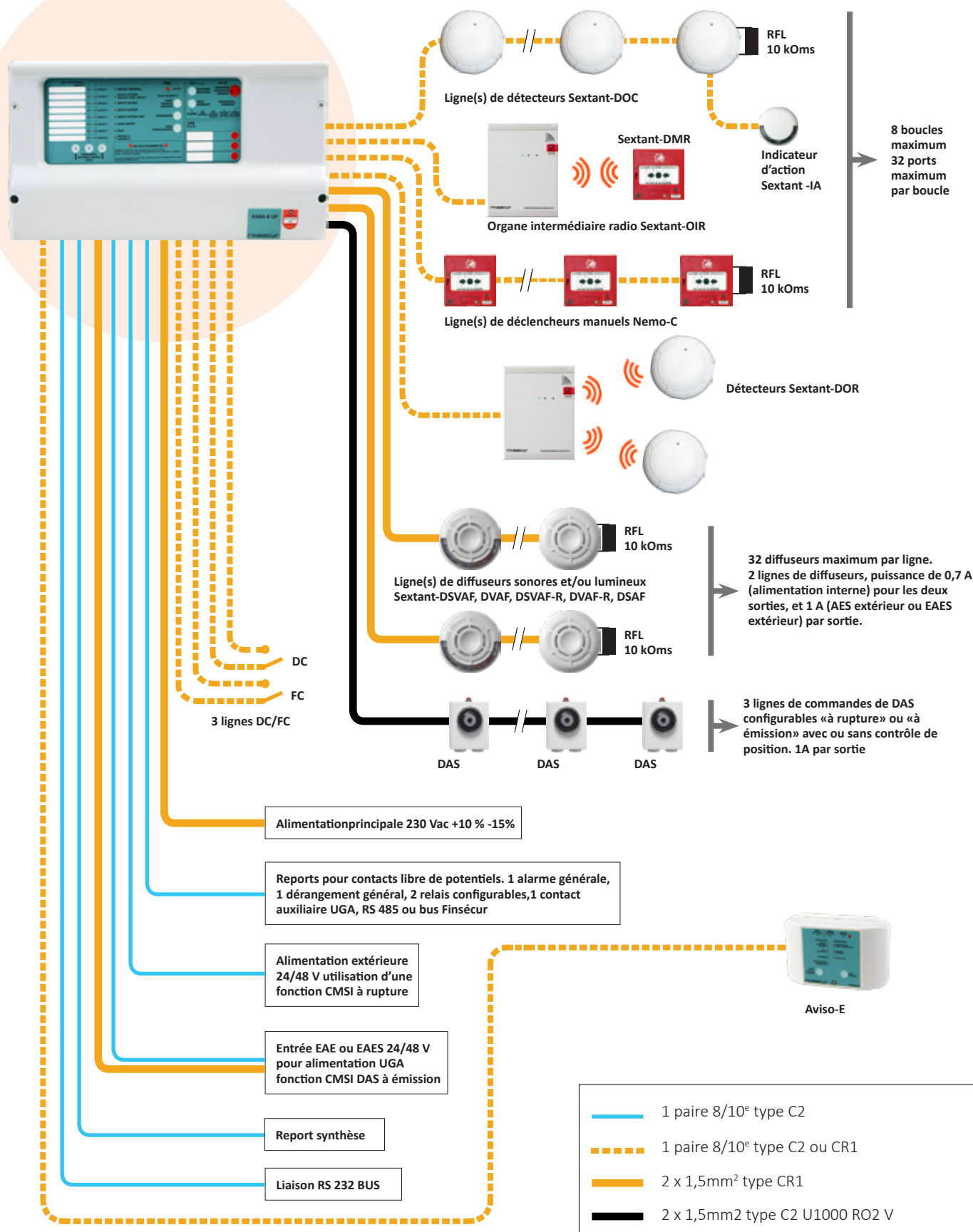


0333

Kara® 8 UP type A

ECS-CMSI CONVENTIONNEL

SYNOPTIQUE DE RACCORDEMENT



Aviso-LCD et E

TABLEAUX DE REPORT D'EXPLOITATION À AFFICHEUR LCD ET À DIODES



PRÉSENTATION

Les Aviso-E et LCD sont des tableaux de report d'exploitation (TRE) conçus pour rendre plus efficace la mise en oeuvre du plan d'intervention. Les TRE sont employés là où la surveillance humaine est assurée alternativement à partir de l'ECS.

Aviso-LCD

L'Aviso-LCD ECS est conçu pour relayer sur la détection d'incendie les informations des centrales de Type ECS.

L'Aviso-LCD CMSI est conçu pour relayer l'état de mise en sécurité du bâtiment.

L'Aviso-LCD ECS-CMSI est conçu pour reporter l'état de détection incendie et de mise en sécurité et du bâtiment. Le tableau se connecte aux centrales Baltic® 512.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Aviso-LCD

Alimentation

- EAE, AES, EAES
- Tension d'alimentation : 12, 24 et 48 V

Consommation

- Consommation en veille : 20, 30 et 40 mA
- Consommation maximale : 80, 160 et 190 mA
- Type de liaison : informatique, avec surveillance de liaison
- Nombre maximum sur la ligne de report : 32
- Distance maximale : 1000 m
- 1 port USB dédié à la réception de configuration

Aviso-E

- Câblage sur deux fils - Alimentation par le bus de com
- Consommation : 40 mA sous 12 V

Aviso-E

Ce tableau de report d'exploitation permet le renvoi à distance des informations de fonctionnement ou d'alarme d'un équipement d'alarme incendie. L'Aviso-E constitue un report de synthèse des informations d'un ECS, d'un CMSI ou d'une UGA.

LES PLUS

- AUTO-CONFIGURATION. DU REPORT (VARIANTE ECS-CMSI SEULEMENT)
- LIAISON INFORMATIQUE SURVEILLÉE
- PORT USB DÉDIÉ À LA CONFIGURATION

CERTIFICATION

- Règlement NF508

CODE ARTICLE

- Aviso-LCD/ECS : REP0001-001
- Aviso-LCD/CMSI : REP0002-001
- Aviso-LCD/ECS CMSI : REP0003-001
- Aviso-E ECS : REP0004-001
- Aviso-E CMSI : REP0005-001
- Aviso-E ECS CMSI : REP0006-001

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Aviso-LCD

- Dimensions : L 350 mm x H 240 mm x P 75mm
- Poids : 900 g
- Matière, couleur : ABS, Blanc
- Indice de protection : IP 42, IK 07
- Température de service -10 à +50°C

Aviso-E

- Dimensions : L 110 mm x H 164 mm x P 63 mm
- Poids : 180 g
- Matière, couleur : ABS, Blanc
- Indice de protection: IP 42, IK 07
- Température de service : -10 à +50°C

COMPTABILITÉ

- Baltic® 512 ECS/Baltic® 1024 / Océan-A ECS
 - CMSI : Pacifac, Baltic® 512 Type B
 - ECS-CMSI : Baltic® 512
- Aviso-E uniquement
- Kara® 8 Type B, Kara® 8 UP



Aviso-LCD



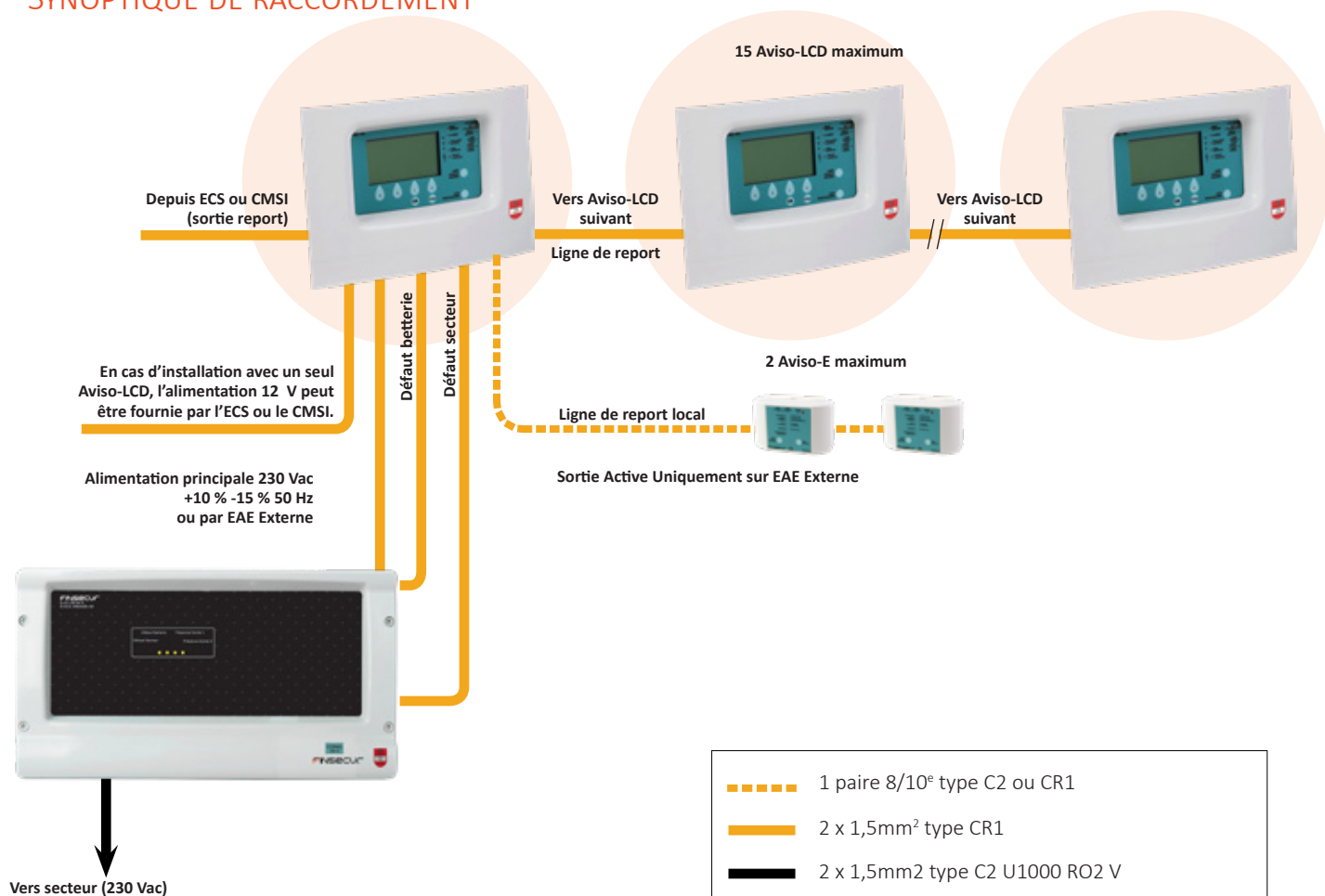
Aviso-E



Aviso-LCD et E

TABLEAUX DE REPORT D'EXPLOITATION À AFFICHEUR LCD ET À DIODES

SYNOPTIQUE DE RACCORDEMENT



FI-AT 212 et 412

DISPOSITIFS D'ENTRÉES/SORTIES ALARME TECHNIQUE



PRÉSENTATION

Les dispositifs 2 entrées FI-AT 212 et 4 entrées FI-AT 412 sont deux interfaces conçues pour la remontée d'informations de 1 ou 2 contacts (212) ou 1 à 4 contacts (412), d'alarme technique libre de potentiel vers un équipement de contrôle et de signalisation de type adressable FINSECUR.

Chaque entrée est configurable individuellement selon le mode de fonctionnement souhaité via l'émulateur de BUS FINSECUR.

- Surveillance 4 niveaux : ouverture/ veille/ alarme/ court-circuit. Nécessite une résistance de fin de ligne (RFL) ;
- surveillance 3 niveaux : ouverture/ veille/ alarme. Nécessite une RFL ;
- alarme NO : alarme sur fermeture du contact ;
- alarme NF : alarme sur ouverture du contact ;
- défaut NO : défaut sur fermeture du contact ;
- défaut NF : défaut sur ouverture du contact.

Par défaut les 2 entrées sont en surveillance 4 niveaux.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Seuils de détection

- Court-circuit : de 0 à 220 Ω
- Alarme : de 220 Ω à 1 580 Ω
- Veille : de 1580 Ω à 30,5 k Ω
- Ouverture de ligne : > 30,5 k Ω
- Pour les modes NO et NF seuil unique à 1580 Ω
- RFL : 10 k Ω 1/4W 5%
- Résistance d'alarme : 1 k Ω 1/4W 5%

Alimentation

- Tension d'alimentation par le bus de communication : 8,5 à 12,5 VDC

Consommation

- Consommation en veille : 115 μ A @ 12 VDC
- Consommation en alarme / dérangement : 750 μ A @ 12 VDC

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Dimensions : L 199 mm x H 149 mm x P 79 mm
- Poids : 350 g
- Matière, couleur : ABS, rouge
- Indice de protection : IP 55, IK 07
- Température de service : -10°C à +55°C

COMPATIBILITÉ

- Océan-A ECS
- Baltic® 512 ECS, 512 type A, 1024

LES PLUS

- CHAQUE DISPOSITIF POSSÈDE UN ICC
- TOUTES LES ENTRÉES EN SURVEILLANCE
- 4 NIVEAUX PAR DÉFAUT
- SIMPLICITÉ D'UTILISATION
- FAIBLE CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- CONFORME AUX NORMES EN54-17 ET EN54-18

CODE ARTICLE

- FI-AT212: ACCTA030
- FI-AT412: ACCTA031

CERTIFICATIONS

- Conforme aux normes EN54-17: 2005 Isolateur de court-circuit et EN54-18:2005 Dispositifs d'entrées/sorties
- FI-AT 212- Certification DoP: 0333-CPR-075341
- FI-AT 412- Certification DoP: 0333-CPR-075297



FI-AT 212



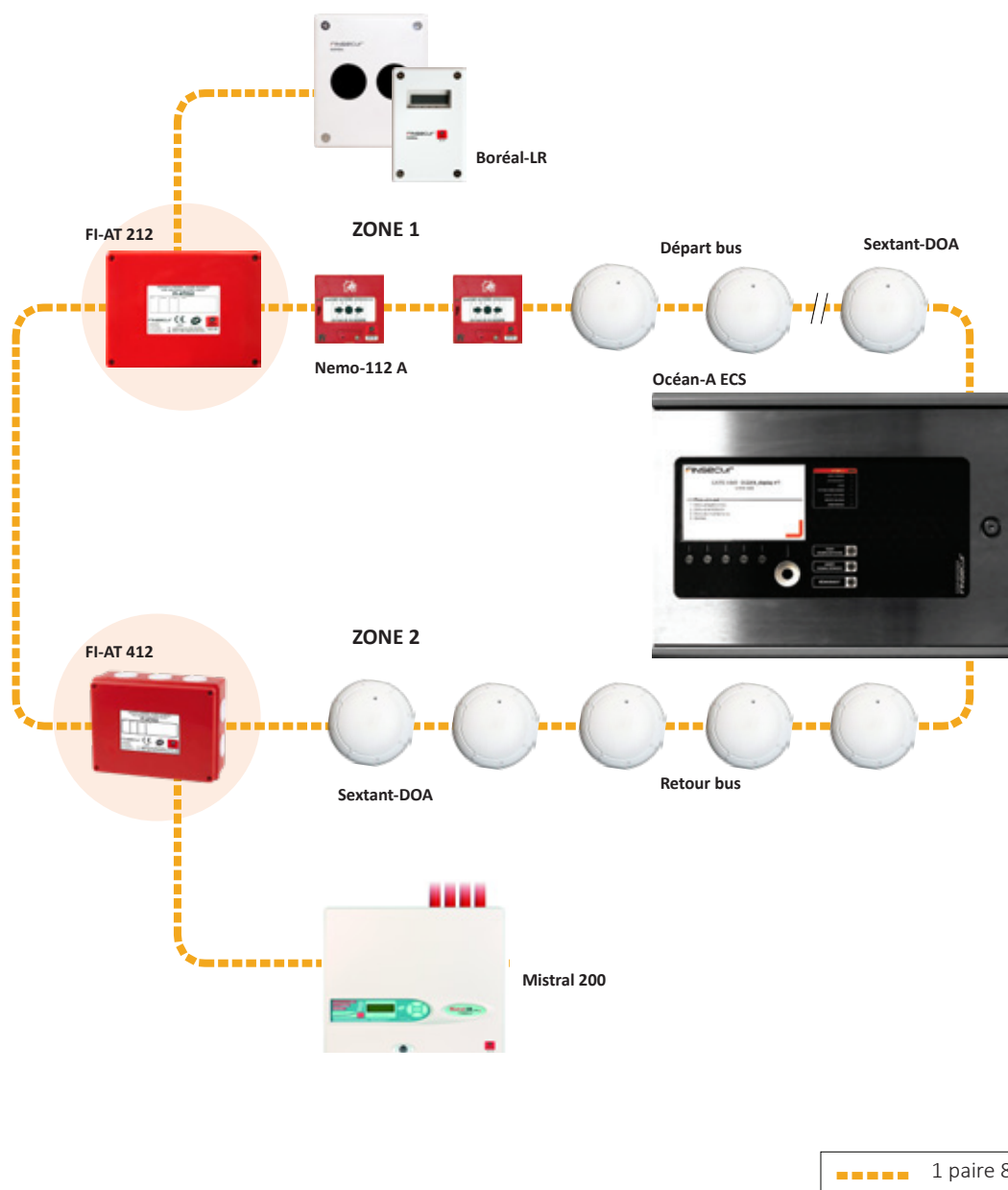
FI-AT 412



FI-AT 212 et 412

DISPOSITIFS D'ENTRÉES/SORTIES ALARME TECHNIQUE

SYNOPTIQUE DE RACCORDEMENT AVEC OCÉAN-A ECS



FI-AC et AC-ATX

DISPOSITIFS D'ENTRÉES/SORTIE ADRESSABLE CONVENTIONNEL ET ADRESSABLE CONVENTIONNEL POUR DÉTECTION AUTOMATIQUE EN ZONE ATEX



PRÉSENTATION

Les dispositifs d'entrée/sorties FI-AC et FI-AC-ATX sont deux interfaces adressables conçues pour gérer une boucle de détection surveillée (exemple: une boucle de détecteurs de fumée conventionnels, de déclencheurs manuels conventionnels) et une sortie par contact sec. Le FI-AC-ATX est spécialement conçu pour une détection automatique en zone Atmosphères Explosives (ATEX).

Une EAE est nécessaire pour alimenter le FI-AC et le FI-AC-ATX. Celle-ci alimente la boucle de détection ou les périphériques annexes par l'intermédiaire du relais.

Les FI-AC et FI-AC-ATX doivent être raccordés sur un équipement de contrôle et de signalisation (ECS) de type adressable FINSECUR (exemple: Baltic). Chaque FI-AC et FI-AC-ATX utilisent une adresse sur le bus, comme un détecteur adressable.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Bus adressable

- Tension de bus : 8,5 à 12,5 Vdc
- Consommation en Veille : 35 µA @ 12 VDC
- Protocole : propriétaire FINSECUR
- Courant de court-circuit : 100 mA maxi
- Longueur : 1600 mètres maxi

Ligne d'entrée

- Tension en veille
 1. FI-AC : 19 à 28,5 Vdc
 2. FI-AC-ATX : 19 à 27 Vdc
- Résistance fin de ligne : 3,3 kOhms 1/4W 5%
- Courant d'alarme
 1. FI-AC : 20 à 85 mA
 2. FI-AC-ATX : 18 à 40 mA
- Résistance d'alarme équivalente : 1 kOhms 1/2W 5%
- Courant de court-circuit
 1. FI-AC : au delà de 85 mA
 2. FI-AC-ATX : au-delà de 40 mA

Alimentation

- Entrée Tension Power IN : 21,6 à 28,8 Vdc
- Sortie Tension Power OUT : identique à Power IN
- Courant maximal FI-AC (protection réarmable) : 1,6 ADC
- Courant maximal FI-AC-ATX (protection par TRCAL) : 50 mA.

Consommation

- Consommation en veille : de 40 à 60 µA
- Consommation en alarme : de 8 à 12 mA

LES PLUS

- AUTOCODAGE DES ADRESSES
- ISOLATEUR DE COURT CIRCUIT INTÉGRÉ
- SIMPLICITÉ D'UTILISATION
- FAIBLE CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- CONFORME AUX NORMES EN54-17 ET EN54-18

CODE ARTICLE

- FI-AC : ACC0028-FIN01
- FI-AC-ATX : ACC0025-FIN01

CERTIFICATIONS

- Conforme aux normes EN54-17:2005 Isolateur de court-circuit, et EN54-18:2005 Dispositifs d'entrées/sorties
- FI-AC- Certification DoP: 333-CPR-075519
- FI-AC-ATX- Certification DoP: 0333-CPR-075549

COMPATIBILITÉ

- Océan-A ECS
- Baltic® 512, 512 ECS et 1024

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Dimensions : L 199 mm x H 149 mm x P 79 mm
- Poids : 410 g
- Matière, couleur : ABS, rouge
- Indice de protection : IP 55, IK 07
- Température de service : -10°C à +55°C



FI-AC

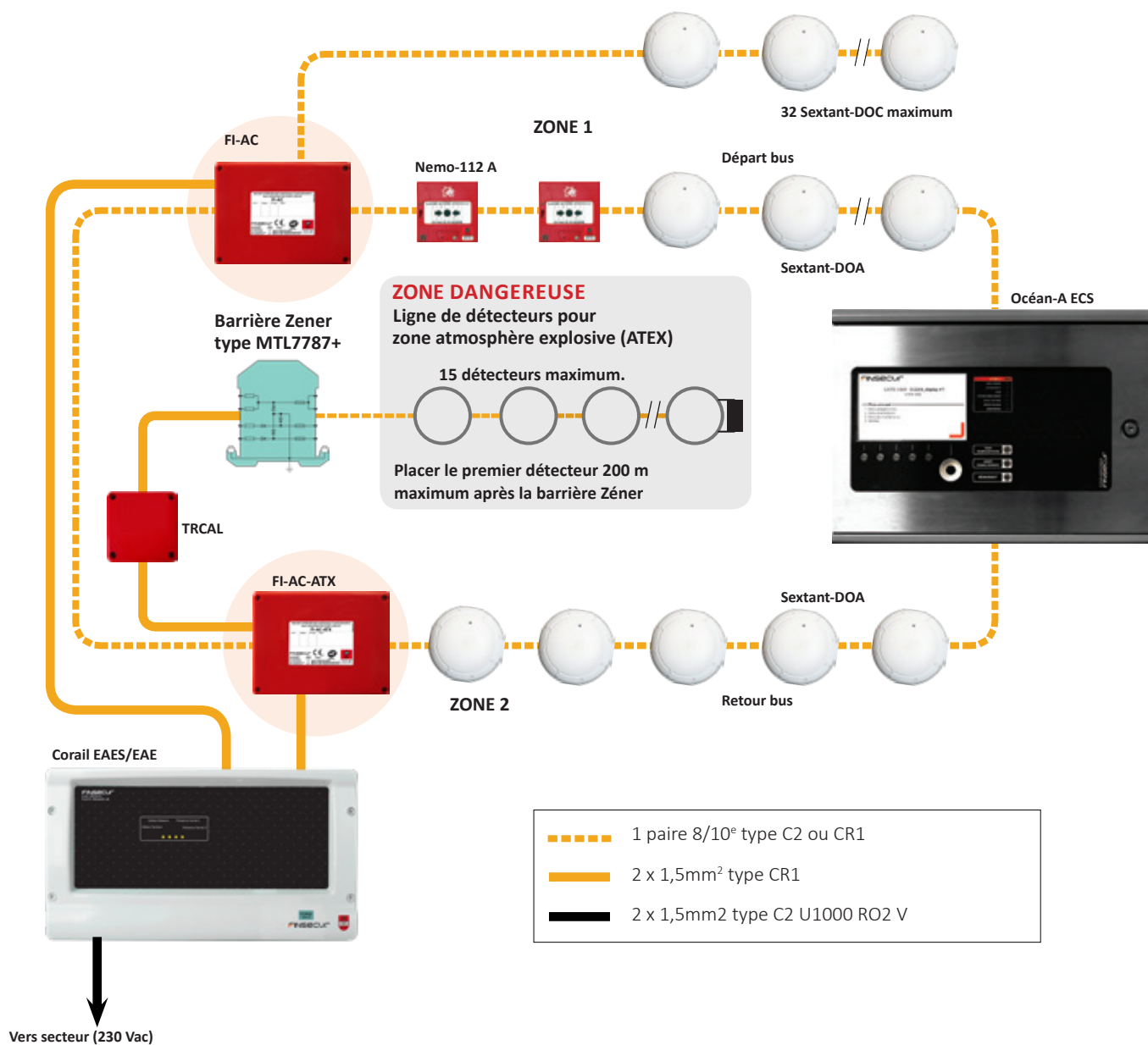


FI-AC-ATX

FI-AC et AC-ATX

DISPOSITIFS D'ENTRÉES/SORTIE ADRESSABLE CONVENTIONNEL ET ADRESSABLE CONVENTIONNEL POUR DÉTECTION AUTOMATIQUE EN ZONE ATEX

SYNOPTIQUE DE RACCORDEMENT AVEC OCÉAN-A ECS





2

CENTRALISATEUR DE MISE EN SÉCURITÉ INCENDIE (CMSI)

Adressable Océan-A

Adressable Baltic® 512 Type B

Adressables Pacific® Type A et Type B

Conventionnel Kara® 8 up Type B

MDLO Nano

DAC électrique

Océan-A CMSI

CMSI ADRESSABLE 256 FONCTIONS



PRÉSENTATION

L'Océan-A CMSI est un Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie (CMSI) conçu pour gérer les systèmes de Mise en Sécurité Incendie d'un SSI de catégorie A avec un équipement d'alarme de type 1.

L'équipement modulaire auto-adressable autorise 256 fonctions, désenfumage, compartimentage ou arrêt technique.

Les matériels déportés (module réf : MDA4 ou MDA4RL) sont raccordés et communiquent avec le matériel central via des voies de transmission «rebouclées». Les matériels déportés sont alimentés localement une EAES.

L'Océan-A CMSI intègre un Équipement d'Alimentation Électrique (EAE et EAES) conforme à la norme EN54-4 A2 et EAES conforme à la norme EN 12101-10 fournissant l'énergie du matériel central et celui des voies de transmission desservant les modules déportés.

L'alimentation de l'électronique des MDA4, MDA4RL, MEAE, MDLO (matériel déporté secondaire) et l'énergie nécessaire au déclenchement des DCT sont assurées par des EAES, EAE ou des alimentations standards (DAS à rupture uniquement).

L'alimentation de base de l'Océan CMSI est une EAES 24 V composé de 2 batteries de 12 V 12 Ah.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Mise en sécurité

- 256 fonctions de mise en sécurité : désenfumage, compartimentage ou arrêt technique
- 64 UGA1
- 256 UGA IGH

Connectivité

- VT (voie de transmission) principale 4 bus rebouclés
- 2 ports de communication série RS-232 / RS-485
- Connexion en réseau
- 1 réseau externe et 1 réseau interne

Sortie de report et auxiliaire

- 2 sorties répéteur Aviso-E et LCD
- 1 sortie alarme générale, 2 sortie utilisateurs, 1 sortie imprimante

Matériels déportés

- 32 MDA4 par voies de transmission rebouclée, soit 128 MDA4
- 15 MDLO ET/OU MDLO Nano (adresse individuelle) par VT ouverte de MDA4
- Module MEAE de contrôle de la boucle alimentation des matériels déportés

Alimentation

- Source d'alimentation principale: 230 Vac 50 Hz
- Courant de charge batterie maximum : 0.6 à +/- 3%
- Autonomie sur batterie : 12 h en veille + 1 h de mise en sécurité + 10 min d'alarme

COMPATIBILITÉ

- Océan-A ECS
- MDA4RL, MDA4, MDLO, MDLO Nano de classe AC1
- MEAE classe AC2
- Buccin
- Sextant-DSAF, DSVAf, DSVAf-R, DVAf, DVAf-R
- Scirocco-C, Me

LES PLUS

- LARGE AFFICHEUR LCD RÉTRO ÉCLAIRÉ DE 7 POUCES
- NAVIGATION AVEC MOLETTE ROTATIVE RAPIDE ET PRÉCISE
- FINITION ACIER INOXYDABLE BROSSÉ
- COFFRET AUX DIMENSIONS COMPACTES. INTÉGRATION DISCRÈTE ET ÉLÉGANTE AU SEIN DU PC SÉCURITÉ
- AJOUT GROUPÉ DE POINTS, DE ZONES, D'ENTRÉES DE RÉARMEMENT, D'ARRÊTS SIGNAL SONORE, DE MISES EN SERVICE ET HORS SERVICE DE ZONES
- ENTRÉES/ SORTIES PARAMÉTRABLES
- FONCTIONS DE DÉLÉSTAGE

CODE ARTICLE

- Produits modulaires. Nous consulter

CERTIFICATION

- Conforme aux normes NF S61-932, 61 934, 61 935, 61 936, règlement NF 508

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Dimensions grand coffret : L 460 mm x H 340 mm x P 210 mm + étrier de fixation mural : 28 mm de profondeur
- Dimensions coffret plat : L 460 mm x H 340 mm x P 70 mm + étrier de fixation mural 28 mm de profondeur
- Poids : 6,6 kg (avec batterie)
- Matière, couleur : métal gris RAL 9006 et inox brossé
- Indice de protection : IP32, IK 07
- Température de service : -10 à +50°C



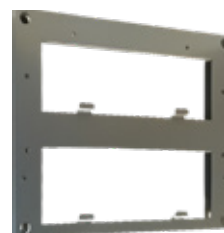
Grand coffret



Coffret aveugle



Façade déportée



Étrier de fixation

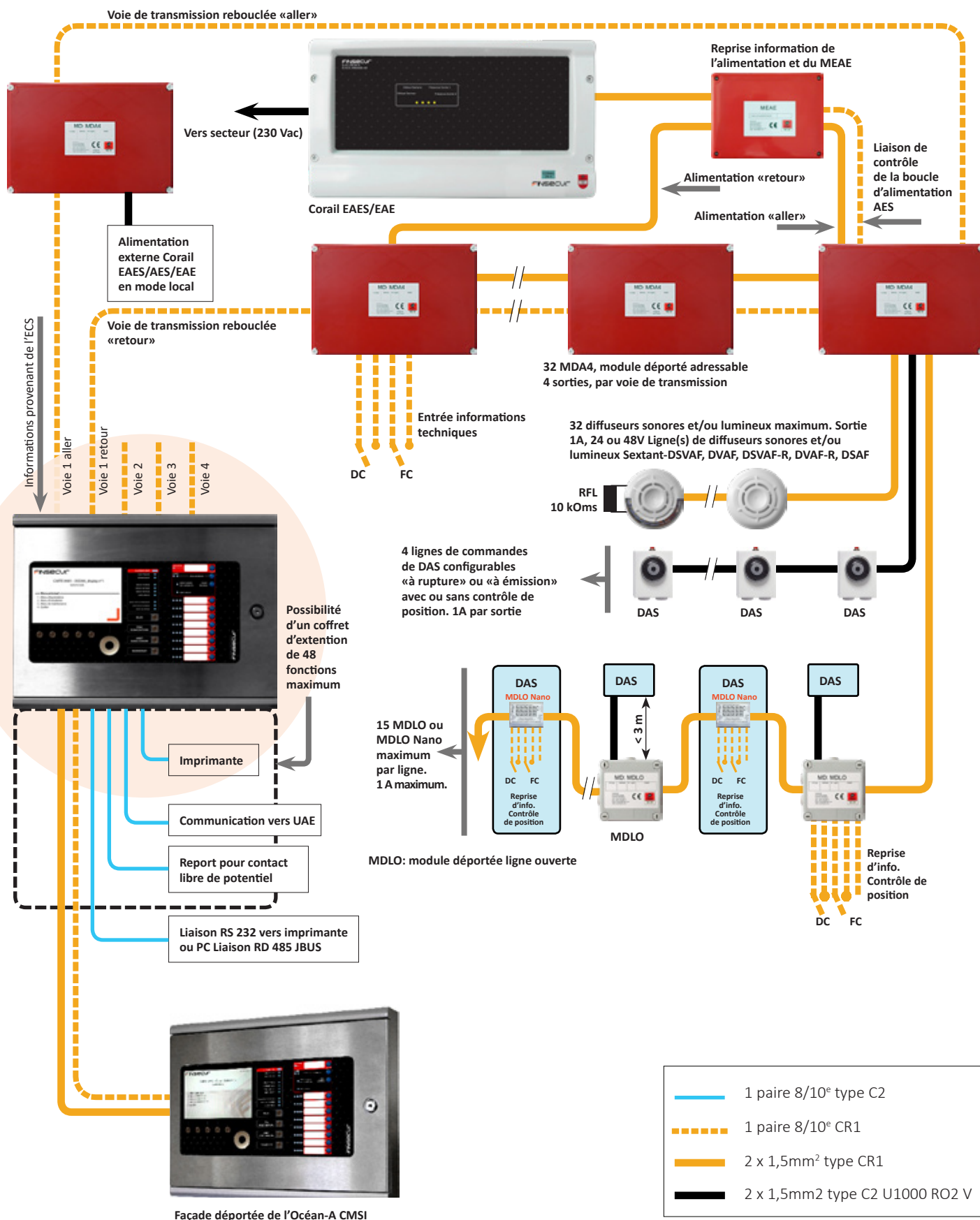


0333

Océan-A CMSI

CMSI ADRESSABLE 256 FONCTIONS

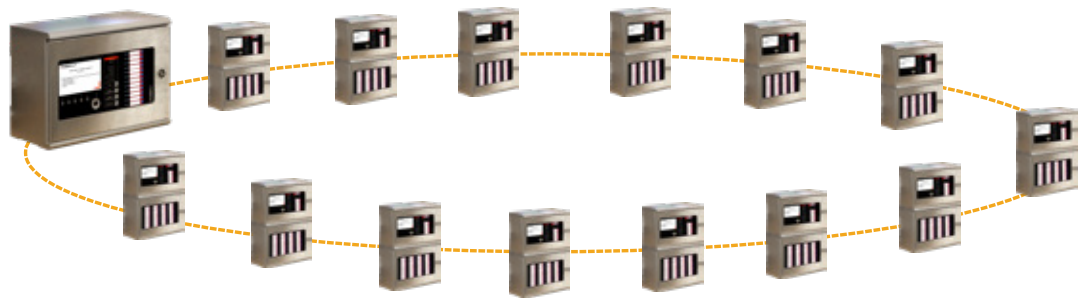
SYNOPTIQUE DE RACCORDEMENT



Structure de la gamme Océan-A

Réseau externe

Le réseau externe entre cartes mères permet une infinité d'architectures adaptées à la configuration de n'importe quel site et une économie de câblage.



Réseau externe rebouclé jusqu'à 32 unités

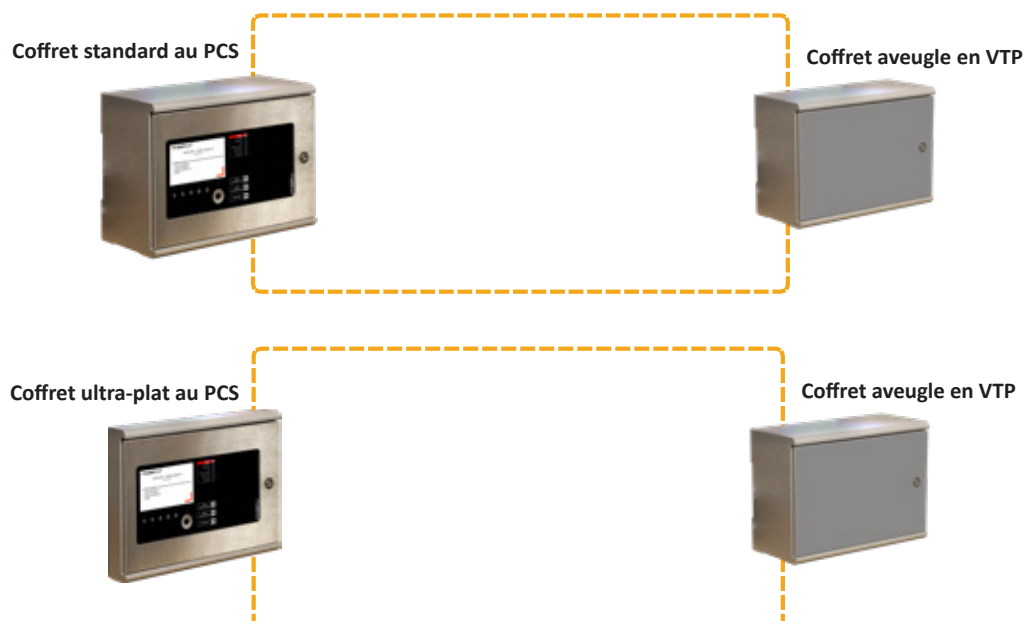
Réseau interne

Les Océan-A ECS et CMSI sont constitués des 3 mêmes cartes qui dialoguent en réseau interne.



1000 m maximum entre cartes

EXEMPLE D'ARCHITECTURE



Baltic® 512 Type B

CMSI ADRESSABLE 512 POINTS 3 FONCTIONS DE MISE EN SÉCURITÉ 1 UGA



PRÉSENTATION

La Baltic® 512 type B est un Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie (CMSI) conçu pour gérer des Systèmes de Sécurité Incendie (SSI) de catégorie B avec équipement d'alarme (EA) de type 2A.

La Baltic® 512 type B intègre une carte Unité de Signalisation (US) de 512 points de détection, 512 zones de déclencheurs manuels et le CMSI composée d'une Unité de Gestion d'Alarme (UGA) et de 3 fonctions de mise en sécurité en émission ou rupture de courant avec ou sans contrôle de position.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Détection

- 8 bus ouverts ou 4 bus rebouclés
- Capacité totale 512 points/512 zones
- 32 points par ligne ouverte ou 128 points par ligne rebouclée

Mise en sécurité

- Contact auxiliaire UGA
- 1 zone d'évacuation UGA2
- 2 lignes indépendantes de diffuseurs sonores temporisation ajustable 0 à 5 mn
- 3 fonctions de mise en sécurité configurables à émission ou à rupture avec ou sans contrôle de position

Connectivité

- 1 port USB
- 1 port RS-232
- 1 port RS-485

Sortie de report

- Report alarme général
- Report dérangement général
- 2 relais configurables

Alimentation

- Source principale : 230 Vac
- Sources secondaires : 1 batterie au plomb sans entretien 12 V 7,2 Ah pour l'US1 batterie au plomb sans entretien 12 V 1,3 Ah pour l'UGA
- Autonomie > 12 h en veille
- Un grand afficheur LCD graphique de 16 lignes de caractères

LES PLUS

- UNE FONCTION "DIAGNOSTIC" PERMET DE DÉTERMINER FACILEMENT L'ORIGINE DES DÉRANGEMENTS SUR CHACUNE DES BOUCLES
- AUTONOMIE > 12 HEURES EN VEILLE
- PARAMÉTRAGE PAR LA FACE AVANT OU PAR PC
- AES INTERNE OU EXTERNE
- PROGRAMMATION OUVERTE

CODE ARTICLE

- Baltic® 512 TYPE B : ECSAD026

CERTIFICATION

- Conforme aux normes NF EN54-4, NF S61-934, NF S61-935, NF S61-935 et NF S61-940
- N° de Certificat NF/SSI : SSI 102 A2
- N° d'identification : CMSI 101B0

COMPATIBILITÉ

- Sextant-DSAF, DSVAF, DSVAF-R, DVAf, DVAf-R
- Nemo® 112A
- FI-AT 212
- Celtic® BAAS
- Sonora BAAS
- Buccin
- Sirocco-C et Me
- BAAS Sonora
- Aviso-E, LCD
- FI-Rep
- Corail 24 V ou 48 V

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

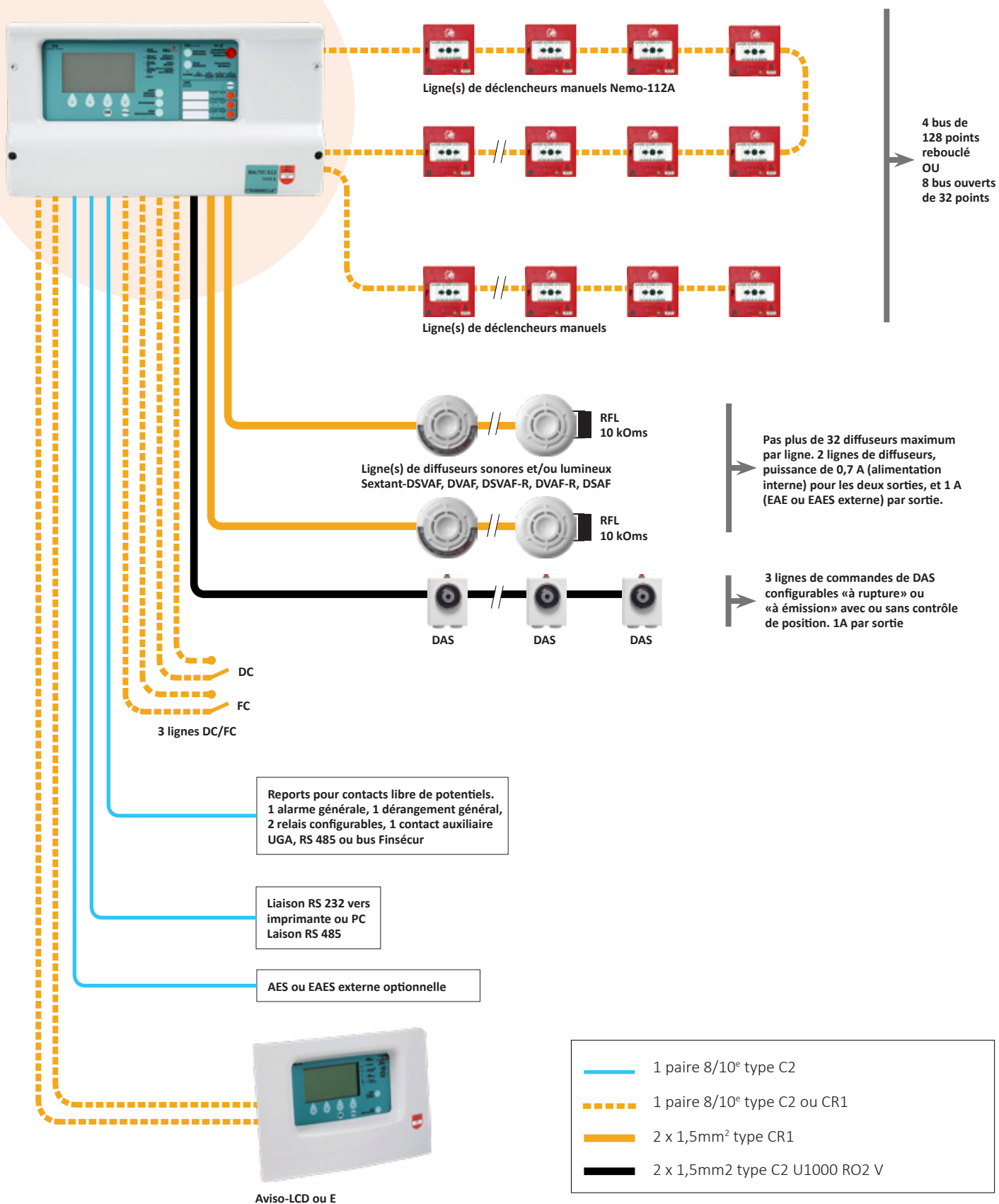
- Dimensions : L 506 mm x H 300 mm x P 117 mm
- Poids : 6,6 kg (avec batterie)
- Matière, couleur : ABS, gris
- Indice de protection : IP32, IK 07
- Température de service : -5°C à +50°C



Baltic[®] 512 Type B

CMSI ADRESSABLE 512 POINTS 3 FONCTIONS DE MISE EN SÉCURITÉ 1 UGA

SYNOPTIQUE DE RACCORDEMENT



Pacific® Type A et Type B

CMSI ADRESSABLES 256 FONCTIONS POUR SSI DE CATÉGORIE A ET B



PRÉSENTATION

Les Pacific® Type A et Type B sont des Centralisateurs de Mise en Sécurité Incendie (CMSI) conçus respectivement pour gérer des Systèmes de Mise en Sécurité Incendie (SMSI) d'un SSI de catégorie A et de catégorie B. La catégorie A comporte un Équipement d'Alarme (EA) de type 1, modulaire auto-adressable, autorisant 256 fonctions (UGA/IGH, désenfumage, compartimentage ou arrêt technique).

Les matériels déportés MDA4 sont raccordés et communiquent avec le tableau central via des voies de transmission "rebouclées".

Les CMSI Pacific innovent au niveau de la gestion des Alimentations Électriques Extérieures (AES). Les matériels déportés sont alimentés localement par une AES via une carte de gestion d'alimentation MEAE. Elle permet le bouclage de l'alimentation sans perdre de zone de sécurité en intégrant au maximum 16 MDA4 par boucle d'alimentation. Chaque matériel déporté dispose d'une électronique capable d'isoler si nécessaire une section de ce réseau soumise à un court-circuit.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Mise en sécurité

- 256 fonctions de mise en sécurité
- 32 UGA1 ou 32 UGA2
- 256 UGA IGH

Connectivité

- Ecran LCD rétro éclairé 16 lignes 40 caractères
- 1 port USB pour le paramétrage
- 4 cartes de 8 fonction d'UCMC par coffret
- Fonction d'UCMC

Sortie de report

- Report alarme général
- Report dérangement général
- 2 relais configurables

Matériels déportés

- 32 MDA4 par voie de transmission rebouclée, soit 128 MDA4
- 15 MDLO ET/OU MDLO Nano (adresse individuelle) par VT secondaire (sortie MDA4)
- Module MEAE de contrôle de la boucle alimentation des matériels déportés

Alimentation

- 12 V par EAE EN54-4 interne
- Batterie de secours 12 V, 7,2 Ah autonomie 12 h

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Dimensions : L 506 mm x H 300 mm x P 117 mm
- Poids coffret: 6,6 kg
- Matière, couleur : ABS, gris
- Indice de protection : IP32, IK 07
- Température de service : -5°C à +50°C

LES PLUS

- DISTRIBUTION OPTIMISÉE DU CÂBLAGE ENTRE LES POINTS DE COMMANDE DES DCT ET DAS
- PROGRAMMATION INTUITIVE
- PROTECTION DES SORTIES CONTRE LES COURT CIRCUITS : CÂBLAGE À CHAUD DE TOUS LES MODULES MDA4 MODULES AUTO-ADRESSABLES
- ALIMENTATION LOCALE REBOUCLÉE SUR UNE BOUCLE DE COURANT PILOTÉE PAR MODULE MEAE
- FONCTION ARRÊT ET RÉARMEMENT DES MOTEURS PAR LE BUS CMSI
- TÉLÉCHARGEMENT RAPIDE DEPUIS UN PC DE LA CONFIGURATION
- SORTIES DE COMMUNICATION MODBUS/JBUS OU MODBUS/TCP-IP, RS-232 OU RS-485
- FONCTIONNEMENT EN RÉSEAU AVEC 10 ECS BALTIC

CODE ARTICLE

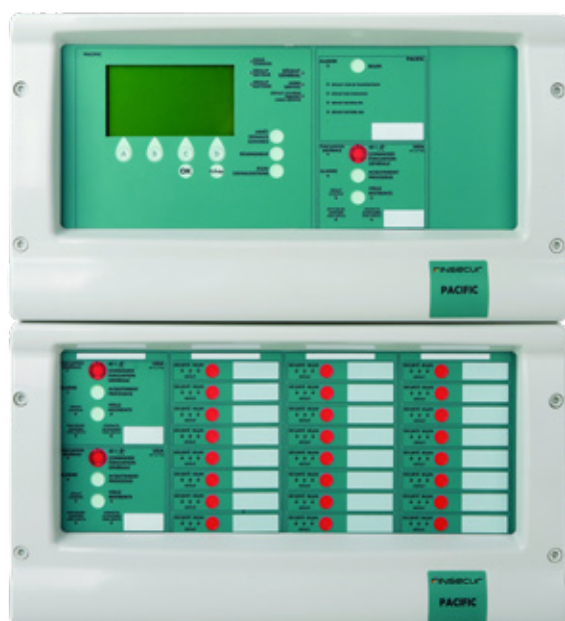
- Rack base Pacific : CMSPA450
- Rack intégrant la base Pacific® et carte 8 fonctions : de CMSPA451 À CMSPA482
- UCMC 8F: ZSFC04028
- Coffret pour carte 8 fonctions : CMSPA449

CERTIFICATION

- Conforme aux normes NF EN 54-4, NF S61-934, NF S61-935, NF S61-936, NF S61-940 et EN 12 101-10
- Numéro d'identification : CMSI 120 A0
- Numéro de certificat NF/SSI : SSI 248 A3
- Numéro de certificat CE : 0333 CPR 075 242

COMPATIBILITÉ

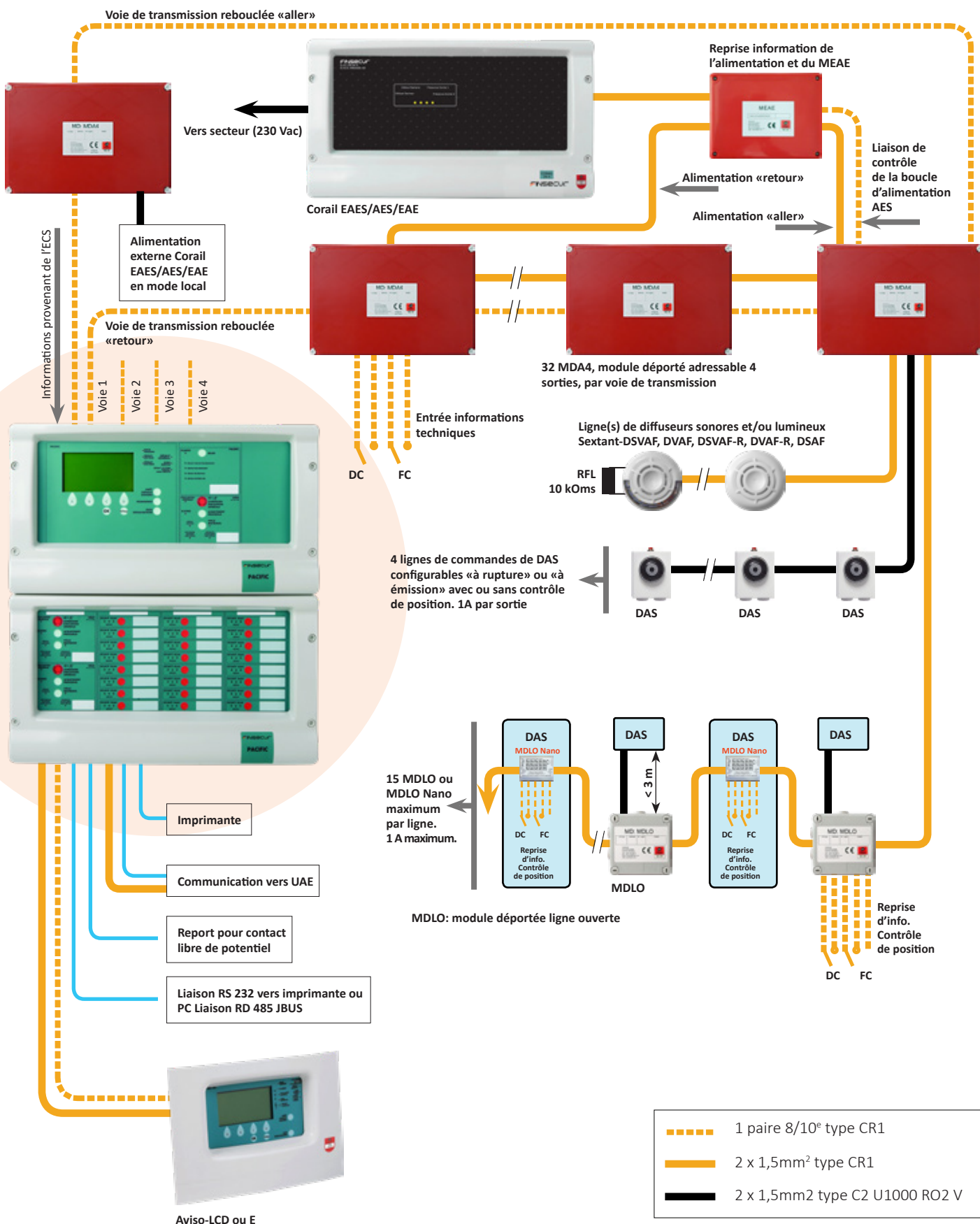
- Sextant-DSAF, DSVAf, DSVAf-R, DVAf, DVAf-R
- MDA4RL, MDA4, MDLO, MDLO Nano
- Buccin
- Scirocco-C, Me
- Aviso-LCD, E



Pacific® Type A

CMSI ADRESSABLE 256 FONCTIONS POUR SSI DE CATÉGORIE A

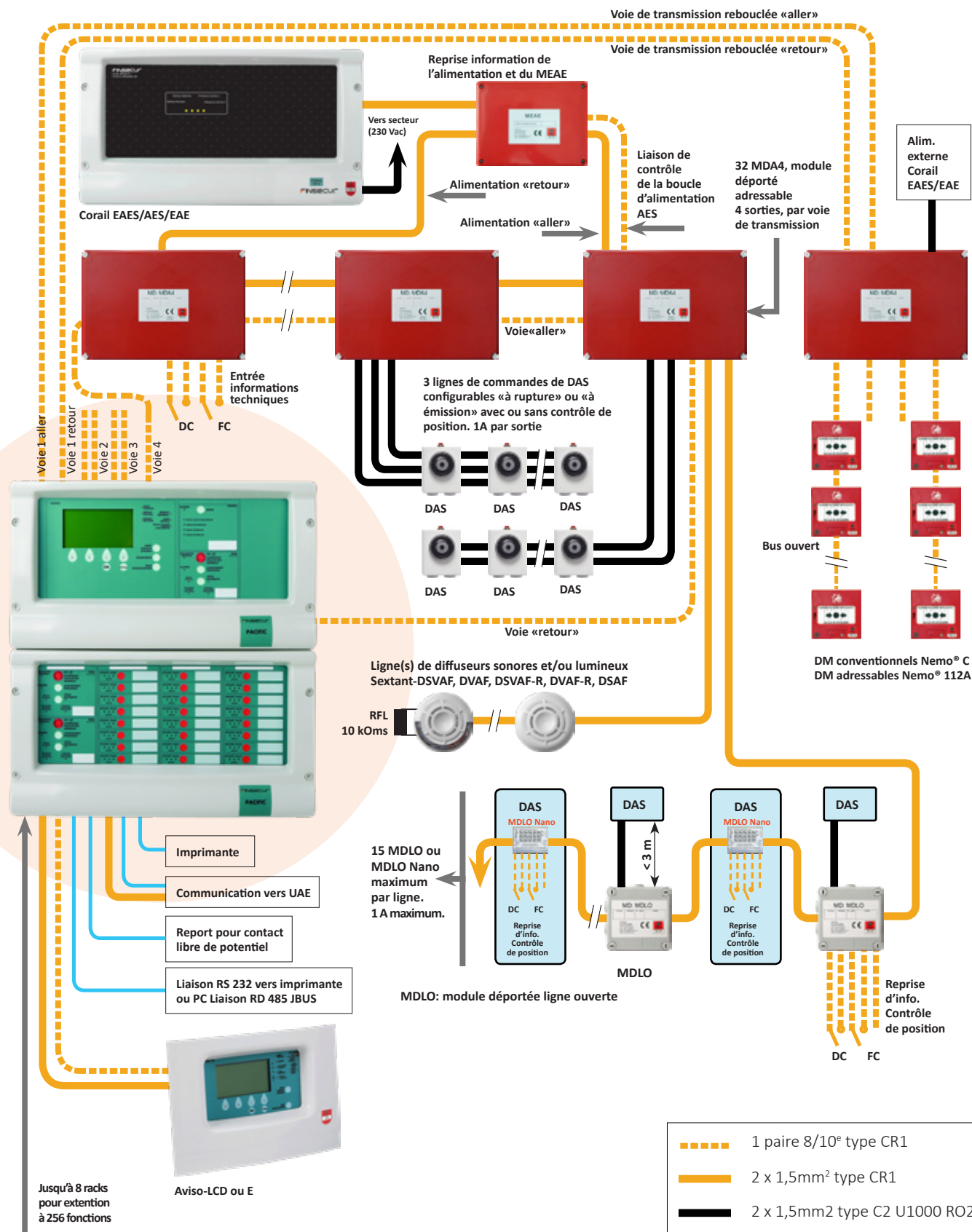
SYNOPTIQUE DE RACCORDEMENT



Pacific® Type B

CMSI ADRESSABLE 256 FONCTIONS POUR SSI DE CATÉGORIE B

SYNOPTIQUE DE RACCORDEMENT



Kara® 8 UP Type B

CMSI CONVENTIONNEL 256 FONCTIONS



PRÉSENTATION

La Kara® 8 UP Type B est un Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie conçu pour gérer des Systèmes de Sécurité Incendie (SSI) de catégorie B avec équipement d'alarme (EA) type 2A.

Le CMSI Kara® 8 UP Type B intègre une unité de signalisation pour les déclencheurs manuels de 8 lignes conventionnelles et composé d'une Unité de Gestion d'Alarme (UGA) et de 3 fonctions de mise en sécurité paramétrables en émission ou rupture de courant.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Détection

- 8 lignes de détection de 32 points

Mise en sécurité

- 1 zone d'évacuation UGA
- 2 lignes indépendantes de diffuseurs sonores temporisation ajustable 0 à 5 mn
- 3 fonctions de mise en sécurité configurables à émission ou à rupture avec ou sans contrôle de position

Connectivité

- 1 port USB
- 1 port RS-232
- 1 port RS-485

Sortie de report

- Report alarme général
- Report dérangement général
- 2 relais configurables

Alimentation

- Tension de service : 12 V
- Source principale : 230 Vac
- Autonomie 72 h en veille, 1 h de mise en sécurité, 10 min en alarme
- Sources secondaires
 - 1 batterie au plomb sans entretien 12 V 7,2 Ah pour l'US
 - 1 batterie au plomb sans entretien 12 V 1,2 Ah pour l'UGA

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Dimensions : L 506 mm x H 300 mm x P 117mm
- Poids : 6,2 Kg (avec batteries)
- Matière, couleur : ABS, gris
- Indice de protection : IP32, IK 07
- Température de service : -5°C à +50°C

LES PLUS

- LA FONCTION "DIAGNOSTIC" PERMET DE DÉTERMINER L'ORIGINE DES DÉRANGEMENTS SUR CHACUNE DES BOUCLES
- AUTONOMIE DE 72 H EN VEILLE
- PARAMÉTRAGE PAR LA FACE AVANT OU PAR PC
- AES INTERNE OU EXTERNE
- PROGRAMMATION OUVERTE

CODE ARTICLE

- ECSC0003

CERTIFICATION

- Conforme aux normes NF EN54-4, NF S61-934, NF S61-935, NF S61-936, NF S61-940
- N° de Certificat NF/SSI : SSI 100 A3
- N° d'identification : CMSI 099 B0

COMPATIBILITÉ

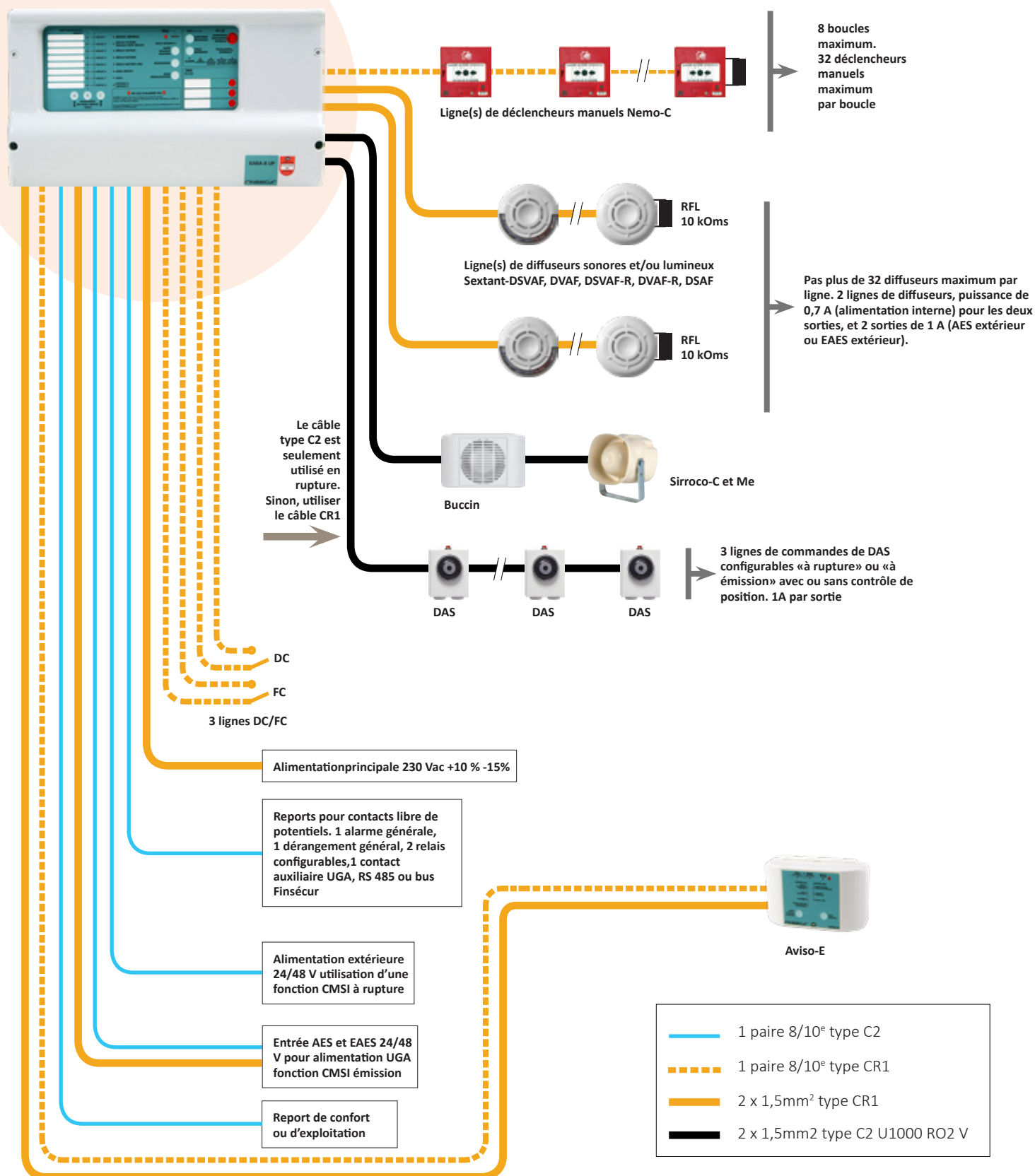
- Sextant-DSAF, DSVAF, DSVA-F-R, DVA-F, DVA-F-R
- Sonora BAAS
- Buccin
- Sirroco-C et Me
- Aviso-E



Kara® 8 UP Type B

CMSI CONVENTIONNEL 256 FONCTIONS

SYNOPTIQUE DE RACCORDEMENT



MDLO Nano

MODULE DÉPORTÉ POUR LIGNE OUVERTE



PRÉSENTATION

Le MDLO Nano est un matériel déporté pour ligne ouverte. Il commande les Dispositifs Actionnés de Sécurité (DAS) à émission et la reprise de leurs positions de sécurité.

Le MDLO Nano s'installe dans le boîtier de raccordement des DAS (volet, clapets). Il se relie sur les sorties du Module Déporté Adressable (MDA4). Placé dans une boîte de dérivation Plexo™, le MDLO Nano peut également être installé jusqu'à 3 m maximum du DAS qu'il commande.

Le pack MDLO Nano contient le module et deux bornes Wago avec levier de manipulation.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Alimentation

- Tension alimentation : 24 V ou 48 V
- Consommation : 666 µA +/- 10 µA

Capacité

- Sortie de commande : 1 A
- Entrée contact «attente» : non surveillée
- Entrée contact «sécurité» : non surveillée
- Nombre maximum de MDLO Nano/VT : 15

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Dimensions : L 51 mm x H 38 mm x P 12 mm
- Poids : 20 g
- Indice de protection : IP55, IK 07
- Température de service : -10°C à +55°C



DAS avec MDLO Nano intégré

LES PLUS

- MATÉRIEL DÉPORTÉ : CLASSE AC2
- LE MDLO NANO PEUT SE PLACER À L'INTÉRIEUR DU DAS
- FONCTIONNE AVEC LE MDA4
- VISUALISATION DE LA PRÉSENCE D'UNE COMMUNICATION ENTRE LE MODULE MDLO ET LE MODULE MDA4

CODE ARTICLE

- ACC0042-FIN01

CERTIFICATION

- Matériel déporté : classe AC2

DAC électrique

DISPOSITIF ADAPTEUR DE COMMANDE



PRÉSENTATION

Le DAC est un Dispositif Adaptateur de Commande conçu pour recevoir un ordre de commande de sécurité en provenance d'un CMSI (SSI A ou B), d'un DCS, DCMR ou DCM (SSI C, D ou E).

Le DAC transmet l'ordre au DAS par rupture de courant uniquement.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Entrées

- Entrée alimentation : 24 V ou 48 V TBTS
- Entrée télécommande : 24 V ou 48 V TBTS à émission (surveillance de ligne par inversion de polarité) ou à rupture de courant

Sorties

- Sortie télécommande : 24 V ou 48 V TBTS à rupture de courant
- Sortie contact sec

Puissance

- Puissance maximum Pa (24 V) : 192,35 W
- Puissance maximum Pa (48 V) : 73 W
- Consommation : 15 mA
- Pouvoir de coupure : 8 A

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Dimensions : H (hors tout) 90 mm (H avec presse-étoupes : 150mm) x L 90 mm x P 50mm
- Matière, couleur : ABS, rouge
- Indice de protection: IP 42, IK 07
- Température de service : -10°C à +55°C

LES PLUS

- FACILITÉ D'INSTALLATION
- COMPACT
- POUVOIR DE COUPURE ÉLEVÉ (8A)

CODE ARTICLE

- ACC0001-001

CERTIFICATION

- Conforme à la norme NF 61-938
- Câblage selon la norme NF S 61-932 ET NF C 15-100
- Implantation et entretien: NF S61-933

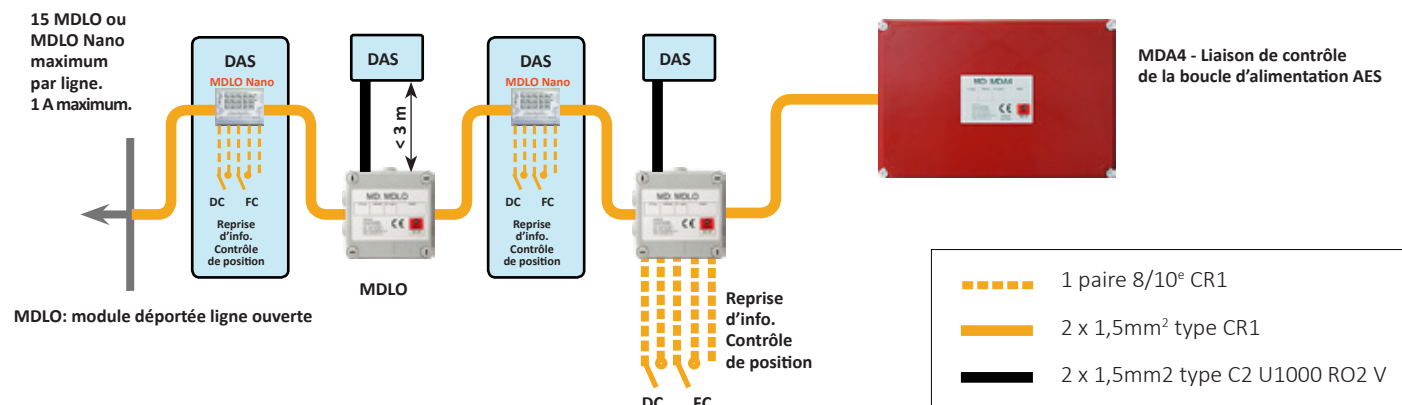
COMPATIBILITÉ

- Océan-A CMSI
- Pacific°
- Baltic° 512 type B
- Kara° 8 UP type B
- Caraïbes
- Lotus Plus



MDLO Nano et MDLO

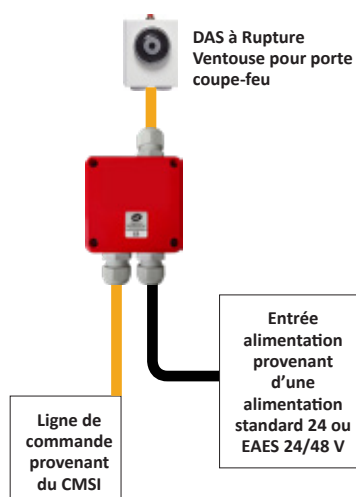
MODULE DÉPORTÉ POUR LIGNE OUVERTE



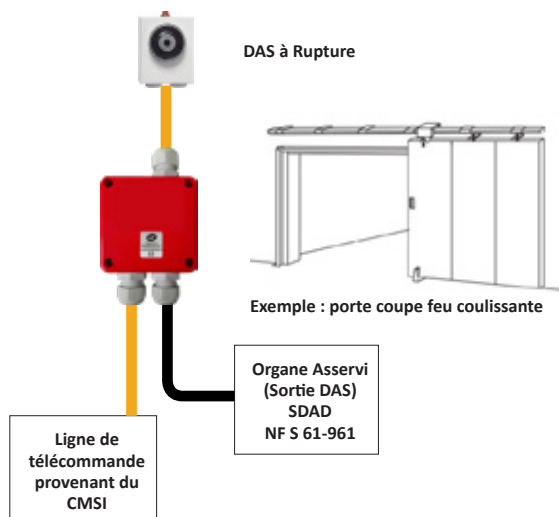
DAC électrique

DISPOSITIF ADAPTEUR DE COMMANDE

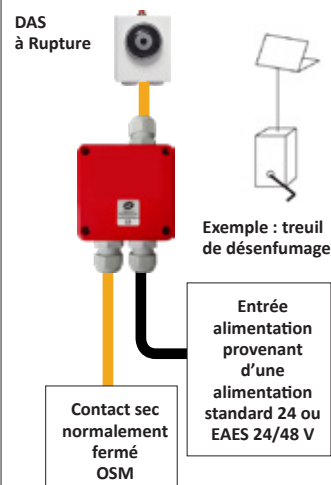
RACCORDEMENT POUR SSI DE CATÉGORIE A
Cas d'une commande à rupture



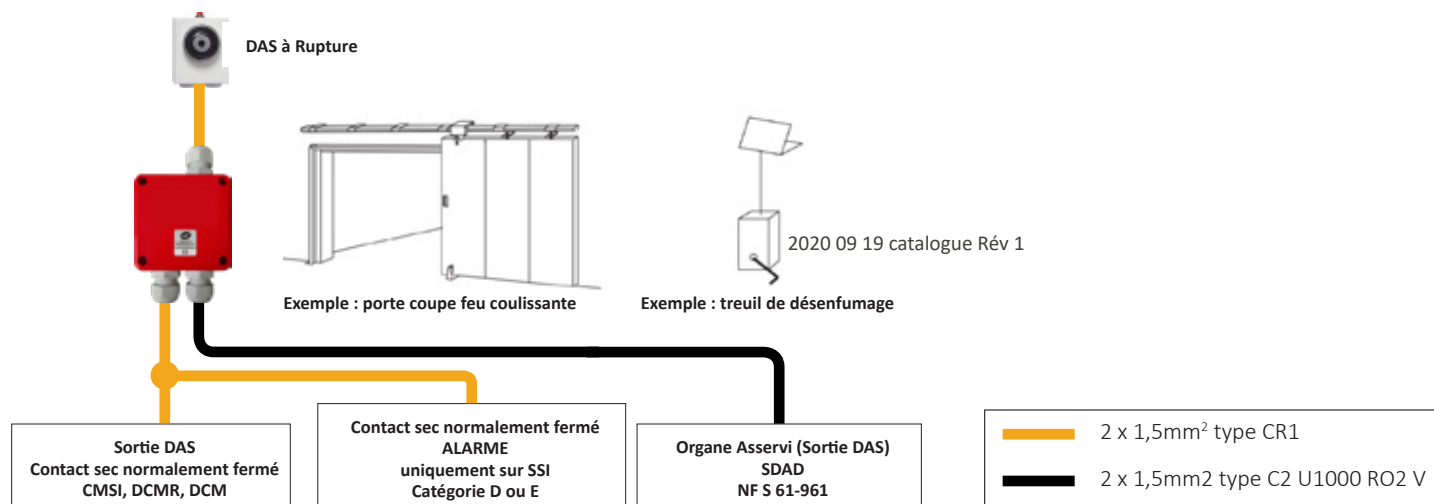
RACCORDEMENT POUR SSI DE CATÉGORIE B
Cas d'une commande à émission



RACCORDEMENT POUR DENFC ET COMMANDE PAR OSM
Commande à ouverture de ligne



RACCORDEMENT POUR SSI DE CATÉGORIE C,D OU E
Cas d'une commande à ouverture de ligne





3

DÉTECTEURS AUTOMATIQUES ET DÉCLENCHEURS MANUELS

Gamme radio EN54-25

Dispositif entrée/sortie Sextant-OIR

Détecteur adressable Sextant-DOR

Déclencheur manuel adressable Sextant-DMR

Kit Sextant Radio Probe EN54-25

Détecteurs optiques

Adressable Sextant-DOA

Conventionnel Sextant-DOC

Indicateur d'action Sextant-IA

Conventionnel Cap® 100 et 200

Conventionnel Cap® 112 et 212

Adressable Cap® 112A, 212A et 312A

Détecteurs spéciaux

Optique linéaire de fumée Boréal LR

Par aspiration Mistral 50, 100, et 200 LCD

Atmosphère explosive (ATEX) IR2² EXD et IS

Linéaire de température Cap® Line

De flamme Cap® UV-C 100, 112 et UV-A 112

Déclencheurs manuels

Nemo® IS et DBC

Nemo® 112A et 112C

Sextant-OIR

DISPOSITIF D'ENTRÉE/SORTIE RADIO



PRÉSENTATION

L Sextant-OIR est un dispositif d'entrée et sortie radio conçu pour servir de passerelle entre les détecteurs de fumée Sextant-DOR et les déclencheurs manuels Sextant-DMR afin de transmettre les informations feu et défaut à l'Équipement de Contrôle et de Signalisation (ECS) sur lequel il est câblé.

Ce dispositif d'entrées/sortie est certifié suivant les référentiels liaison radio EN54-25, dispositif entrée/sortie EN54-18 et isolateur de court-circuits EN54-17.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Communication et interconnexion

- Portée de 1000 m en champs libre
- Fréquence radio : 433/868 MHz
- 32 déclencheurs manuels ou détecteurs de fumée max par Sextant-OIR
- Configuration par clef d'appairage Finsécur
- Isolateur de court-circuit intégré
- Synthèse défauts EAE

Alimentation

- Bus ou EAE (si plus d'un OIR sur le bus)

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Dimensions : L 120 mm x H 160 mm x P 35 mm
- Poids : 350 g
- Matière, couleur : ABS, blanc
- Système de fermeture avec vis de sécurité
- Indice de protection : IP 42, IK 07
- Température de service : -10°C à +55°C

LES PLUS

- APPAIRAGE SIMPLIFIÉ VIA CLEF D'APPAIRAGE FINSÉCUR
- RADIO LONGUE PORTÉE
- ISOLATEUR DE COURT-CIRCUIT ALIMENTATION VIA BUS OU EAE
- PEUT ÊTRE UTILISÉ SUR UN SYSTÈME CONVENTIONNEL
- MISE EN ŒUVRE SIMPLE GRÂCE AU KIT RADIO PROBE

CODE ARTICLE

- ACC0022-FIN01

CERTIFICATION

- Conforme aux normes EN54-18: 2005 et EN54-17: 2005, EN54-25: 2008+AC: 2010
- N° de Certificat CE: 0333-CPR-075584

COMPATIBILITÉ

- Sextant-DOR, DMR



Sextant-DOR

DÉTECTEUR OPTIQUE DE FUMÉE ADRESSABLE AVEC LIAISONS RADIOÉLECTRIQUES



PRÉSENTATION

Le Sextant-DOR est un Détecteur de fumée Optique Radio adressable.

Le DOR fonctionne avec le Sextant-OIR qui lui assigne automatiquement son adresse.

Le Sextant-DOR doit être installé selon la réglementation en vigueur.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Détection

- Appairage avec un Sextant-OIR
- Portée de 1000 m en champs libre
- Fréquence radio : 433/868 MHz
- Configuration par clef d'appairage Finsécur

Alimentation

- 2 x 2 piles lithium ou piles Alcaline AA LR6

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Dimensions : Ø 110 mm x H 61 mm
- Poids : 110 g
- Matière, couleur : ABS, blanc
- Indice de protection : IP 42, IK 07
- Température de service : -10°C à +55°C

COMPATIBILITÉ

- Sextant-OIR

LES PLUS

- DIAGNOSTIC DES DÉFAUTS PAR CLIGNOTEMENTS DE LA LED
- APPAIRAGE SIMPLIFIÉ VIA CLEF D'APPAIRAGE FINSÉCUR
- RADIO LONGUE PORTÉE
- DÉTECTEUR SUR SOCLE, POSSÈDE UNE DÉTECTION DE PRÉSENCE SUR SON EMBASE
- EMBARQUE 4 PILES, MAIS FONCTIONNE SEULEMENT SUR 2 PILES. EN FIN DE VIE DU PREMIER JEU, LE SEXTANT BASCULE AUTOMATIQUEMENT SUR LE SECOND JEU DE PILES
- AUTONOMIE DE 8 ANS AVEC PILES LITHIUM ET DE 6 ANS AVEC PILES ALCALINES.
- POSSÈDE 6 SEUILS DE DÉTECTIONS RÉGLABLES PAR UN OUTIL
- POSSÈDE LA FONCTION COMPENSATION À L'ENCRASSEMENT

CODE ARTICLE

- DET0011-FIN01

CERTIFICATION

- Conforme aux normes NF EN54-7, EN54-25
- N° de Certificat CE: 0333-CPR-075585



Sextant-DMR

DÉCLENCHEUR MANUEL D'ALARME ADRESSABLE AVEC LIAISONS RADIOÉLECTRIQUES



PRÉSENTATION

Le Sextant-DMR est un Déclencheur Manuel Radio adressable qui communique avec un Sextant-OIR. Il est doté d'une fonction de test.



0333

- 1 paire 8/10^e type CR1
- 2 x 1,5mm² type CR1

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Déclenchement

- Appairage avec un Sextant-OIR
- Fonction de test

Alimentation

- 2 x 2 piles lithium ou piles Alcaline AA LR6 Communication et interconnexion
- Portée de 1000 m en champs libre
- Fréquence radio : 433/868 MHz
- Appairage avec un Sextant-OIR

Autonomie

- Pile : lithium = 10 ans / alcaline = 8 ans

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Système de fermeture par vis
- Dimensions : L 89 mm x H 89 mm x P 35 mm
- Poids : 110 g
- Matière, couleur : ABS, rouge
- Indice de protection : IP 44 / IK 07, IK 10 (avec coque de protection)
- Température de service : -10°C à +55°C

LES PLUS

- APPAIRAGE SIMPLIFIÉ VIA CLEF D'APPAIRAGE FINSÉCUR
- RADIO LONGUE PORTÉE
- FONCTION DE TEST
- EMBARQUE 4 PILES, MAIS FONCTIONNE AVEC 2 PILES ; EN FIN DE VIE DU PREMIER JEU, LE SEXTANT BASCULE AUTOMATIQUEMENT SUR LE SECOND JEU DE PILES.
- AUTONOMIE DE 8 ANS AVEC PILES LITHIUM ET DE 6 ANS AVEC PILES ALCALINES.

CODE ARTICLE

- BBG0002-FIN01

CERTIFICATION

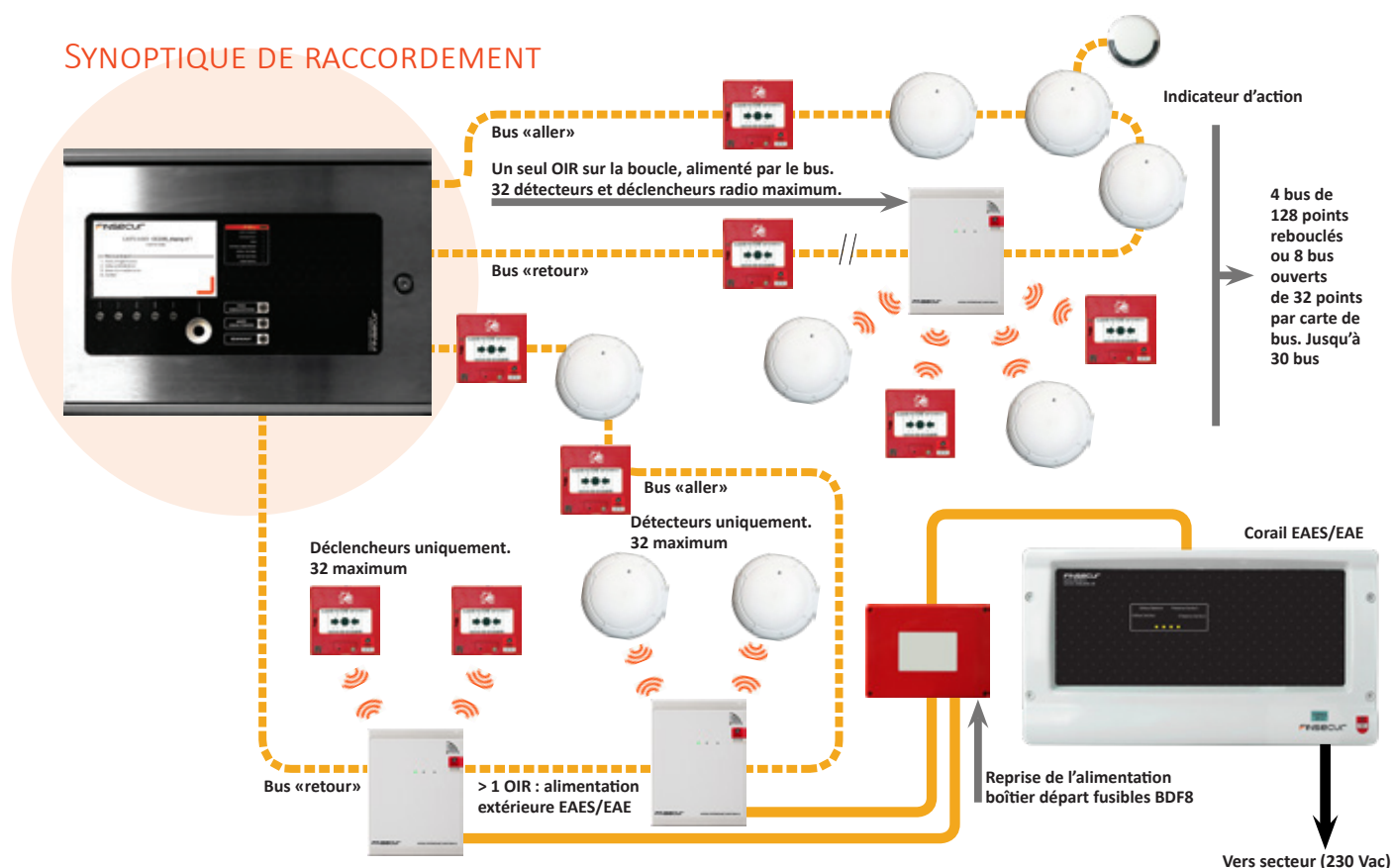
- Conforme aux normes NF EN54-11, EN54-25
- N° de Certificat CE: 0333-CPR-075586

COMPATIBILITÉ

- Sextant-DMR, DOR

Gamme liaison radio EN54-25

SYNOPTIQUE DE RACCORDEMENT



Kit RF Probe Sextant

TEST D'IMPLANTATION RADIO SUR SITE - APPAIRAGE DES DÉTECTEURS ET DES DÉCLENCHEURS RADIO



PRÉSENTATION

Le Sextant RF-PROBE est un équipement conçu pour mesurer la qualité de la portée radio sans autre système de test. Il est composé d'un organe intermédiaire, OIR-PROBE, d'un déclencheur manuel, DMR-PROBE et d'un détecteur de fumée, DOR-PROBE.

A l'aide du logiciel WSP-EN54-25 sur clef USB, le système radio Sextant de Finsécur permet le déploiement de détecteurs radio et de déclencheurs radio suivant la norme EN54-25, pour un appairage définitif.

Finsécur propose des formations qualifiantes sur le kit Sextant RF Probe. Voir Chapitre 15.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Autonomie des piles

DMR-Probe & DOR-Probe

- Autonomie avec 2 jeux de piles Alcaline Ultra Power Duracell : environ 48 heures de service
- Autonomie avec 2 jeux de piles Lithium L91 Energizer : environ 96 heures de service

OIR-Probe

- Autonomie avec 1 jeu de piles Alcaline Ultra Power Duracell : Environ 48 heures de service
- Autonomie avec 1 jeu de piles Lithium L91 Energizer : environ 96 heures de service

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Dimensions : 570 mm x 430 mm x 220mm
- Matière, couleur : polypropylène, noir
- indice de protection : IP42, IK 07
- Température de service : -10°C à + 50°C

LES PLUS

- IMPLÉMENTATION FACILE SANS LOGICIEL NI APPLICATION
- SYSTÈME INTUITIF DE LEDs
- VALIDE OU REJETTE UNE INSTALLATION EN QUELQUES SECONDES
- SYSTÈME COMPACT AISÉMENT TRANSPORTABLE
- AUTONOMIE DE 48 À 96 HEURES SELON LES BATTERIES UTILISÉES

CODE ARTICLE

- Clef et logiciel : FW0099-001
- Valise Probe : ACC0049-FIN01-A

COMPTABILITÉ

- Sextant-OIR, DMR, DOR



OIR, DMR et DOR Probe



Kit Probe



Logiciel WSP-EN54-25 sur clef USB

Sextant-DOA

DÉTECTEUR DE FUMÉE OPTIQUE ADRESSABLE



PRÉSENTATION

Le Sextant-DOA est un Détecteur Optique de fumée Adressable à 7 seuils de sensibilité réglables. Le Sextant-DOA est conforme aux normes Détecteurs optiques de fumée EN54-7 et Isolateur de court-circuits EN54-17.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Détection

- 7 seuils réglables : très sensible, sensible, assez sensible, standard, assez dur, dur, très dur
- Isolateur de court-circuits intégré
- Fonction de compensation à l'encrassement
- Algorithme intelligent de réduction de fausses alarmes

Consommation

- Consommation : 100 μ A +/-10 μ A. Alarme (type) : 6 mA +/-1 mA
- Plage de tension : 8,6 Vdc à 30 Vdc

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Dimensions : Ø 89 x P 45 mm avec socle
- Poids avec socle : 140 g
- Matière, couleur : ABS, blanc
- Indice de protection : IP 41C, IK 07
- Température de service : -10° C à +55 C



Boîtier anti-ruissellement pour la gamme Sextant

Conçu pour les environnements humides, il empêche toute infiltration d'eau.

- Système de « goutte » anti-ruissellement
- 4 entrées presse-étoupes
- Couvercle avec vis imperdable
- Matière, couleur : ABS, blanc
- Indice de protection : IP 41C, IK 07
- Température de service : -10° C à +55 C

LES PLUS

- **SOCLE UNIVERSEL**
- **FAIBLE CONSOMMATION D'ÉNERGIE 7 SEUILS DE SENSIBILITÉ RÉGLABLES DESIGN**
- **MODERNE**
- **PRODUIT COMPACT**
- **CONFORME EN54-7**
- **ICC INTÉGRÉ**
- **COMPENSATION A L'ENCRASSEMENT**

CODE ARTICLE

- **Sextant-DOA : DET0023-FIN01**
- **Porte-étiquette sur socle universel : ZFIPL9110**
- **Réhausse : ACC0036-FIN01**
- **Porte-étiquette sur réhausse : PL0122-001**
- **Boîtier anti-ruissellement : ACC0004-002-B**

CERTIFICATIONS

- **Conforme aux normes EN54-7 et EN54-17**
- **N° de Certificat CE : 0333-CPR-75582**

COMPATIBILITÉ

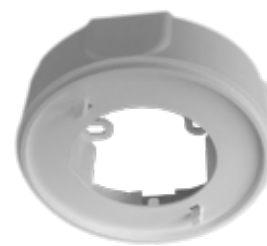
- Sextant-IA
- Océan-A ECS
- Baltic® 512, 512 ECS, 1024 ECS



Porte-étiquette sur réhausse



Porte-étiquette sur socle universel



Réhausseur



Socle universel



0333



Sextant-DOC

DÉTECTEUR DE FUMÉE OPTIQUE CONVENTIONNEL



PRÉSENTATION

Le Sextant-DOC est un Détecteur Optique de fumée Conventionnel. La détection de fumée se base sur une chambre optique d'analyse de fumée qui utilise le principe de la diffusion de lumière. Ce détecteur de fumée est conforme à la norme EN54-7.

Le Sextant-DOC possède également une attestation d'aptitude pour la confirmation d'alarme en extinction automatique à gaz.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Détection

- Détection par chambre d'analyse de fumée optique fonctionnant sur le principe de la diffusion de lumière
- Indication d'action interne par indicateur rouge fixe, intégré au détecteur

Consommation

- Consommation en veille (*) : 50 μ A +/- 10 μ A
- Consommation en alarme (**)(**): 23 mA +/- 3mA
- (*) Sur toute la plage de tension admissible
- (**) Avec ou sans indicateur d'action externe raccordé
- Plage de tension : 8,6 Vdc à 30 Vdc

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Dimensions : Ø 89 x P 45 mm avec socle
- Poids avec socle : 140 g
- Matière, couleur : ABS, blanc
- Indice de protection : IP 41C, IK 07
- Température de service : -10° C à + 55 C

Détails des accessoires du Sextant-DOC : voir Sextant-DOA, page précédente.

LES PLUS

- **SOCLE UNIVERSEL**
- **FONCTIONNE DE 8,6 VDC À 30 VDC**
- **FAIBLE CONSOMMATION D'ÉNERGIE**
- **DESIGN MODERNE**
- **APTITUDE CONFIRMATION D'ALARME EN EXTINCTION AUTOMATIQUE À GAZ**

CODE ARTICLE

- Sextant-DOC: DET0021-FIN01
- Socle universel: PF0002-001
- Porte-étiquette sur socle universel: PL0122-001
- Réhausse: ACC0036-FIN01
- Porte-étiquette sur réhausse: PL0122-001
- Boîtier anti-ruissellement: ACC0004-002-B

CERTIFICATIONS

- Conforme aux normes EN54-7 et EN54-17
- N° de Certificat CE: 0333-CPR-75582

COMPATIBILITÉ

- Sextant-IA
- Kara® 8 UP Type-A, 8 EXT, 8 EXT-M
- Égée II
- Caraïbes, Lotus Plus



Sextant-IA

INDICATEUR D'ACTION



PRÉSENTATION

Le Sextant-IA est un Indicateur d'Action compact conçu pour le signalement des têtes de détections en alarme dans un volume protégé. Le Sextant-IA permet de localiser rapidement le lieu de l'alarme feu.

L'indicateur fonctionne sur une large plage de tensions allant de 5.5 Vdc à 30 Vdc. Sa faible consommation permet l'installation de deux Sextant-IA par détecteur.

L'indicateur d'action Sextant-IA dispose d'une polarité au montage.

Le Sextant-IA est compatible avec les gammes de détecteur Cap® et Sextant.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Alimentation :

- Tension d'alimentation : 5,5 Vdc à 30 Vdc
- Consommation : 5 mA à 9 mA

Installation

- Polarité au montage
- Jusqu'à 2 IA par détecteur

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Taille : Ø 68 mm x P 25 mm
- Poids : 40 g
- Matière, couleur : ABS, blanc
- Indice de protection : IP 41C, IK 07
- Température de service : -10°C à 50°C

LES PLUS

- **FAIBLE CONSOMMATION PERMETTANT L'INSTALLATION DE DEUX IA PAR DÉTECTEUR**
- **CONVIENT AUX ERP**
- **FONCTIONNE SUR UNE LARGE PLAGE DE TENSIONS**
- **DESIGN CO,FORME À LA LIGNE SEXTANT**
- **TRES BONNE VISIBILITÉ**

CODE ARTICLE

- ACC0040-FIN01

COMPATIBILITÉ

- Sextant-DOC, DOA, DOR
- Cap® 100, 112, 212, 112,A 212A, 312A



Cap® 100 et 200

DETECTEURS CONVENTIONNELS OPTIQUE ET THERMIQUE 24 V



PRÉSENTATION

Les Cap® 100, optique, et 200, thermique, sont des détecteurs ponctuels conventionnels respectivement de fumée et de chaleur. Ils fonctionnent sous 24 V. Les Cap® 100 et 200 sont certifiés NF en conformité aux normes produits EN54-7, EN54-5 et au marquage CE CPR.

Détecteur de fumée

Détection précoce des particules de fumée selon l'effet Tyndall pénétrant dans la chambre d'analyse

Détecteur thermovélocimétrique

Détection de la vitesse d'élévation de la température à partir de 1°C/mn à 30°C/mn

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Détection

- Pré-régulé en usine
- Alarme mémorisée jusqu'au réarmement par interruption de l'alimentation

Alimentation

- Tension d'alimentation : 24 Vcc

Consommation

- Consommation en veille : 70 µA
- Consommation en alarme : 25 mA
- Sortie indicateur d'action : nominal 10 mA

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Dimensions : Ø 105 mm x P 50 mm avec socle
- Poids : 130g
- Matière, couleur : ABS, blanc
- Indice de protection IP32, IK 07
- Température de service : -10° C à +55 C

COMPATIBILITÉ

- Caraïbes
- Égée II (le CAP 100 seulement)

LES PLUS

- RACCORDEMENTS : ACIER INOXYDABLE
- MONTAGE DÉTECTEUR : 1/4 TOUR, POSITION DU VOYANT REPÉRÉ "IND"

CODE ARTICLE

- Cap® 100 : DETCO100
- Cap® 200 : DETCO200 Cap® 200
- Cap® 100-G, boîtier détecteur de gaine avec détecteur Cap® 100 : DETCO400
- S 100, socle gamme Finsécur : ACCDE001
- Porte-étiquette : ZFIPL137
- Boîtier anti-ruissellement : ACC0004-001

CERTIFICATIONS

- Conformes aux normes NF EN54-5, NF EN54-7 et NF EN54-17
- N° de Certificat NF
 1. Cap® 100 : L054E0
 2. Cap® 200 : E2087E0
- N° de Certificat CE
 1. Cap® 100 : 0333 CPR 075 127
 2. Cap® 200 : 0333 CPR 075 133



Boîtier anti-ruissellement pour la gamme Cap

Conçu pour les environnements humides, il empêche toute infiltration d'eau.

- Système de « goutte » anti-ruissellement
- 4 entrées presse-étoupes
- Couvercle avec vis imperdable
- Matière, couleur : ABS, blanc
- Indice de protection : IP 41C, IK 07
- Température de service : -10° C à +55 C



Détecteur de gaine



Porte-étiquette



0333



SYSTÈME DE SÉCURITÉ INCENDIE 2001

Cap® 112 et 212

DÉTECTEURS CONVENTIONNELS OPTIQUE ET THERMIQUE 12 V



PRÉSENTATION

Les Cap® 112, optique, et 212, thermique, sont des détecteurs ponctuels conventionnels respectivement de fumée et de chaleur. Ils fonctionnent sous 12 V. Les détecteurs sont certifiés NF en conformité aux normes produits EN54-7, EN54-5 et au marquage CE CPR.

Le Cap® 112 dispose d'une attestation d'aptitude (non feu).

Détecteur de fumée

Détection précoce des particules de fumée selon l'effet Tyndall pénétrant dans la chambre d'analyse

Détecteur thermostatique

Détection du dépassement d'un seuil de température prédéterminé

Détecteur thermovélocimétrique

Détection de la vitesse d'élévation de la température à partir de 1°C / mn à 30°C / mn

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Détection

- Pré-réglé en usine
- Alarme mémorisée jusqu'au réarmement par interruption de l'alimentation

Alimentation

- Tension d'alimentation : 12 Vcc

Consommation

- Consommation en veille : 70 µA
- Consommation en alarme : 25 mA
- Sortie indicateur d'action : nominal 10 mA

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Dimensions : ø 105 mm x P 50 mm avec socle
- Poids : 130g
- Matière, couleur : ABS, blanc
- Indice de protection IP32, IK 07
- Température de service : -10° C à +55 C

COMPATIBILITÉ

- Kara® 8 UP, 8 EXT, 8 EXT-M
- Caraïbes
- Lotus Plus

LES PLUS

- CONTRÔLE DU DÉFAUT DE CHAMBRE
- MONTAGE DÉTECTEUR : 1/4 TOUR, POSITION DU VOYANT REPÉRÉ "IND"

CODE ARTICLE

- Cap® 11 : DETCO101
- Cap® 212 : DETCO201
- Cap® 112-G, boîtier détecteur de gaine avec détecteur Cap® 100: DETCO400
- S 100, socle gamme Finsécur: ACCDE001
- Porte-étiquette : ZFIPL137
- Boîtier anti-ruissellement : ZFIPL145

CERTIFICATIONS

- Conforme aux normes NF EN54-5, NF EN54-7 et NF EN54-17
- N° de Certificat NF
 1. Cap® 112: L054D0
 2. Cap® 212: E2087D0
- N° de Certificat CE
 1. Cap® 100: 0333 CPR 075 127
 2. Cap® 200: 0333 CPR 075 134



Boîtier anti-ruissellement pour la gamme Cap

Conçu pour les environnements humides, il empêche toute infiltration d'eau.

- Système de « goutte » anti-ruissellement
- 4 entrées presse-étoupes
- Couvercle avec vis imperdable
- Matière, couleur : ABS, blanc
- Indice de protection : IP 41C, IK 07
- Température de service : -10° C à +55 C



Détecteur de gaine



Porte-étiquette



0333

Cap® 112A, 212A et 312A

DETECTEURS OPTIQUES ADRESSABLES AVEC ISOLATEUR DE COURT-CIRCUIT, OPTIQUE, THERMIQUE ET OPTIQUE-THERMIQUE



PRÉSENTATION

Les Cap® 112A, optique, 212A, thermique, et 312A, optique-thermique, sont des détecteurs ponctuels adressables respectivement de fumée, de chaleur et combiné fumée-chaleur. Ils fonctionnent sous 12 V. Ces 3 détecteurs sont équipés d'un isolateur de court-circuit ICC qui autorise leur installation sur les ECS en ligne rebouclée de 128 points de détection.

Les Cap® 112A, 212A et 312A sont équipés d'une grille de protection anti-moustiques limitant les alarmes intempestives dues à l'intrusion de petits insectes dans la chambre d'analyse. Le détecteur Cap® 212A est certifié en classe A1-R, il détecte le dépassement du seuil de température pré-réglé et intègre une fonction thermo vélocimétrique permettant la détection d'élévation de température hautes.

Le Cap® 112 possède une attestation d'aptitude pour la confirmation d'alarme en extinction automatique à gaz.

Détecteur de fumée

Détection précoce des particules de fumée selon l'effet Tyndall pénétrant dans la chambre d'analyse

Détecteur thermovélocimétrique

Détection de la vitesse d'élévation de la température à partir de 1°C/mn à 30°C/mn

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Détection

- Pré-réglé en usine
- Alarme mémorisée jusqu'au réarmement par interruption de l'alimentation

Alimentation

- Tension d'alimentation : 12 Vcc par le bus de l'ECS

Consommation

- Consommation en veille : < 100 µA
- Consommation en alarme : < 5 mA
- Sortie indicateur d'action : nominal 10 mA

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Dimensions : Ø 105 mm x P 50 mm avec socle
- Poids : 130g
- Matière, couleur : ABS, blanc
- Indice de protection IP32, IK 07
- Température de service : -10° C à +55 C

COMPATIBILITÉ

- Ocean-A ECS
- Baltic 512, 512 ECS, 512/1024

CERTIFICATIONS

- Conforme aux normes NF EN 54-5, NF EN 54-7 et NF EN 54-17
- N° de Certificat CE
 1. Cap 112A : 0333CPR075129
 2. Cap 212A : 0333CPR075130
 3. Cap 312A : 0333CPR075077
- N° de Certificat CE NF
 1. Cap 112A : NF L054 A1
 2. Cap 212A : NF E2087 A1
 3. Cap 312A : NF COMBI 003 A1

LES PLUS

- LES DÉTECTEURS CAP® ADRESSABLES SONT AUTOCODÉS PAR L'ECS ET INTÈGRENT UN ISOLATEUR DE COURT CIRCUIT (ICC)
- ÉQUIPÉ D'UNE GRILLE ANTI MOUSTIQUE

Cap® 112A

- CONTRÔLE DU DÉFAUT DE CHAMBRE

Cap® 212A

- CERTIFIÉ EN CLASSE A1-R (FONCTIONS DÉTECTION THERMOVELOCIMÉTRIQUE)

Cap® 312A

- GESTION DU DÉTECTEUR PAR MICRO-PROCESSEUR AVEC UN ALGORITHME EXCLUSIF LIMITANT LES FAUSSES ALARMES.
- CHAÎNE DE TRAITEMENT DU SIGNAL DISTINCTE POUR CHACUN DES DEUX TYPES DE DÉTECTIONS INTÉGRÉES
- INHIBITION DE L'UN OU L'AUTRE DES MODES DE DÉTECTION
- CONTRÔLE DU DÉFAUT DE CHAMBRE

CODE ARTICLE

- Cap® 112A: DETAD101
- Cap® 212A: DETAD201
- Cap® 312A: DETAD300
- S 100, socle gamme Finsécur: ACCDE001
- Porte-étiquette : ZFIPL137
- Boîtier anti-ruissellement: ACC0004-001



Boîtier anti-ruissellement pour la gamme Cap

Conçu pour les environnements humides, il empêche toute infiltration d'eau.

- Système de « goutte » anti-ruissellement
- 4 entrées presse-étoupes
- Couvercle avec vis imperdable
- Matière, couleur : ABS, blanc
- Indice de protection : IP 41C, IK 07
- Température de service : -10° C à +55 C



Détecteur de gaine



Porte-étiquette



0333

Boréal® LR

DETECTEUR LINÉAIRE DE FUMÉE À FAISCEAU INFRAROUGE AUTO-RÉALIGNABLE LONGUE PORTÉE, DE 5 MÈTRES À 160 MÈTRES



PRÉSENTATION

Le Boreal® LR est un détecteur optique linéaire de fumée avec réflecteur. Il est géré à distance par un module de contrôle et de commande installé à hauteur d'homme. Le faisceau infrarouge est réfléchi puis analysé pour détecter la présence de fumée. La détection du feu se fait à partir d'un niveau prédéterminé ou programmable.

La gamme Boreal® LR couvre une distance de 5 à 160 m. Le principe d'installation est basé sur les limites réglementaires NF S 61-970 ou de la règle R7 : réglementairement, une barrière optique ne doit pas protéger une zone supérieure à 1600 m² soit 160 m par 10 m.

Les Boreal® LR contiennent des moteurs pas à pas contrôlés par microprocesseur qui maintiennent en permanence l'alignement du faisceau infrarouge. Lors de la mise en service, le dispositif s'auto-aligne avec précision et, en phase d'exploitation, corrige les modifications intervenant sur le local ou l'environnement (déformation des matériaux bardage, IPN). Faible consommation : en veille comme en alarme, le Boreal® LR ne consomme que 3 mA.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Détection

- Déclenchement défaut : réglable de 1 à 60 s
- Déclenchement alarme : réglable de 1 à 30 s
- Sensibilité : réglable entre 30 % et 50%
- Relais de défaut, relais d'alarme
- Portée 5 m, 70 m, 140 m ou 160 m suivant le nombre de réflecteur.

Alimentation

- 24 VCC par alimentation externe EAE Corail
- Plage de fonctionnement : 12 à 30V
- Consommation : 3 mA en veille

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Unité émetteur-récepteur

- Dimensions : L 155 mm x H 180 mm x P 125mm
- Poids : 1 kg
- Matière, couleur : ABS, blanc
- Indice de protection : IP65
- Température de service : -10°C à + 55°C

Réflecteurs

- Dimensions: 10 cm x 10 cm

Module de contrôle

- Dimensions : L 120 mm x H 185 mm x P 62 mm
- Poids : 0,55 kg
- Matière, couleur : ABS, blanc
- Indice de protection : IP65
- Température de service : -10°C à + 55°C

LES PLUS

- **AUTO-RÉALIGNABLE**
- **PORTÉE MAXIMUM : 160 M**
- **FAIBLE CONSOMMATION EN VEILLE COMME EN ALARME**
- **BOÎTIER, MODULE DE CONTRÔLE ÉTANCHES IP65**
- **DISPOSITIF ANTI-CONDENSATION EXCLUSIF EN OPTION**
- **BOÎTIER DE CONTRÔLE À HAUTEUR D'HOMME**
- **VISUALISATION EN TEMPS RÉEL DE L'ÉTAT DU DÉTECTEUR ET DE SES PARAM. DE RÉGLAGE**

CODE ARTICLE

- Boreal® LR PORTEE 5-70M : DET0025-FIN01
- Boreal® LR PORTEE 70-140M : DET0025-FIN02
- Boreal® LR PORTEE 140-160M : DET0025-FIN03
- Boreal LR-Masque courte portée 5-20 m (à coller sur DETCO 517) : DETCO 516
- Kit réflecteur. Portée 20-70 m : DETCO 517
- Kit réflecteur. Portée 70-140 m : DETCO 518
- Kit réflecteur. Portée: 140-160 m : DETCO 519

CERTIFICATIONS

- Conforme à la norme NF EN54-12: 2015
- N° de Certificat: 0333-CPR-075 239
- N° d'identification: LF 010 A3

COMPATIBILITÉ

- Océan-A ECS, reprise d'informations par OI FI-AT 212, 412
- Baltic 512, 512/1024, 512 ECS, reprise d'informations par OI FI-AT 212, 412
- Kara® 8 UP

Entre 5 et 70 m (barrière optique linéaire Boreal LR standard)



Entre 70 et 140 m (Boreal LR standard + kit extension 70 à 140 m)



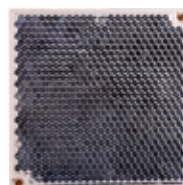
Entre 140 et 160 m (Boreal LR standard + 1 kit extension 140 à 160 m)



Unité émetteur-récepteur



Module de contrôle



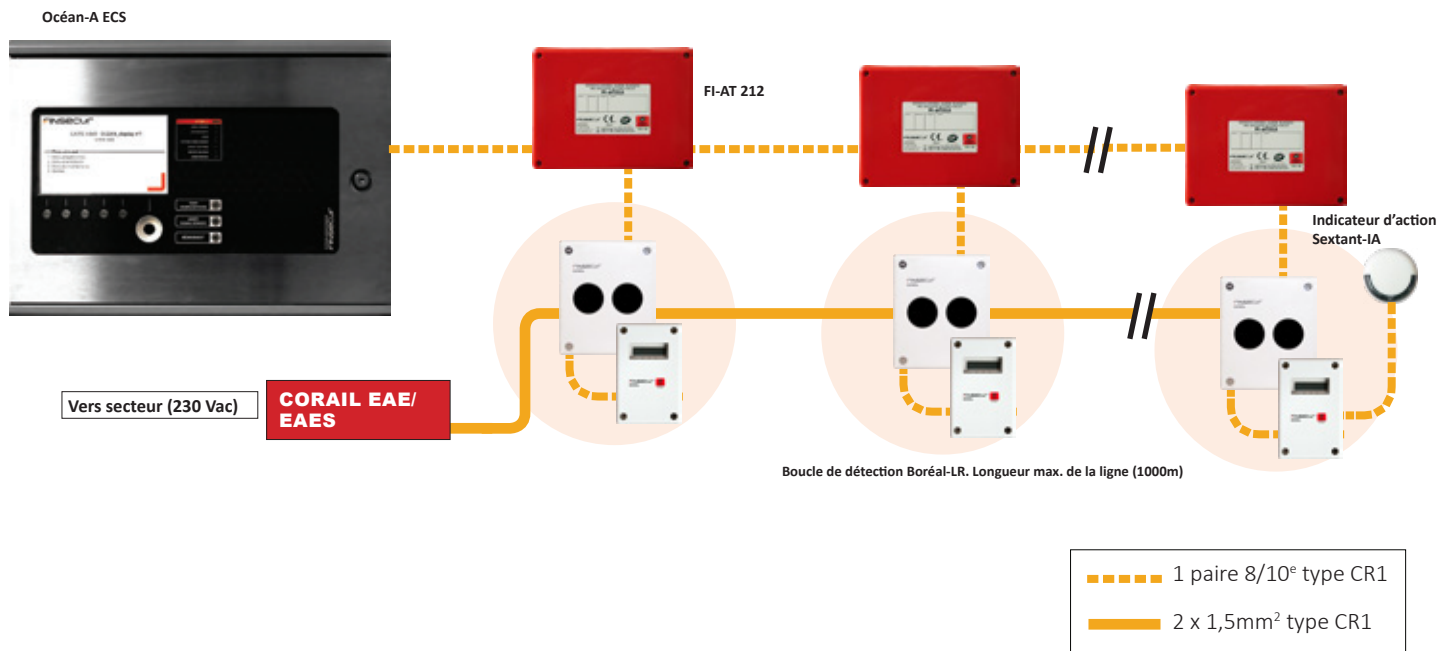
Réflecteur



0333

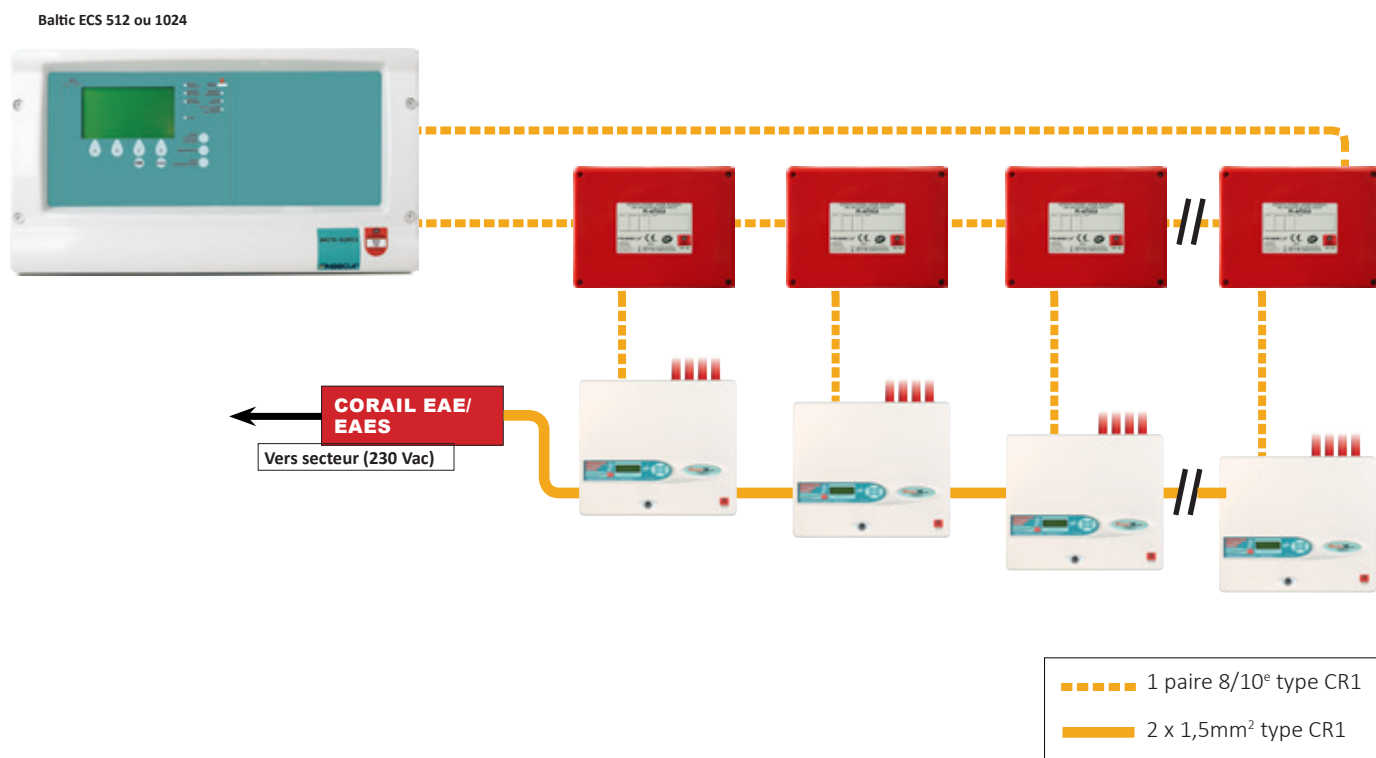
Boréal[®] LR

DÉTECTEUR LINÉAIRE DE FUMÉE À FAISCEAU INFRAROUGE AUTO-RÉALIGNABLE LONGUE PORTÉE, DE 5 MÈTRES À 160 MÈTRES



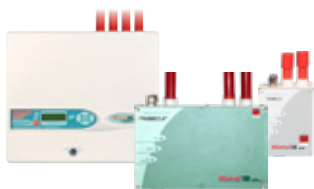
Mistral 50, 100 et 200 LCD

DÉTECTEURS MULTIPONCTUELS DE FUMÉE HAUTE SENSIBILITÉ (DFHS)



Mistral 50, 100 et 200 LCD

DÉTECTEURS MULTIPONCTUELS DE FUMÉE HAUTE SENSIBILITÉ (DFHS)



PRÉSENTATION

Les Mistral 50, 100 et 200 LCD sont des détecteurs de fumée par aspiration de haute sensibilité (DFHS) conçus pour une installation et une mise en marche simples avec les meilleures performances.

Les détecteurs Mistral sont dotés du ClassFire®. Cette intelligence artificielle brevetée paramètre la meilleure sensibilité avec les meilleurs seuils d'alarme en réduisant les alarmes intempestives au minimum. Le Classfire® surveille également la chambre de détection et le filtre à poussière, avec un ajustement en continu afin de compenser les effets négatifs de leur encrassement.

Le **Mistral 50** fonctionne sur une entrée et accepte une longueur de tube de détection de 50 m maximum.

Le **Mistral 100** fonctionne sur deux entrées et accepte une longueur de tuyaux de détection de 100 m maximum.

Le **Mistral 200** fonctionne sur quatre entrées et accepte une longueur de tuyaux de détection de 200 m maximum.

Mistral 200



Mistral 100



Mistral 50



CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Mistral 50

Détection

- Plage de sensibilité : 0,03 % à 25 % d'obscurcissement par mètre

Alimentation

- Tension d'alimentation : 21,6 V – 26,4 Vcc

Consommation

- 250 mA

Mistral 100

Détection

- Plage de sensibilité : 0,03 % à 25 % d'obscurcissement par mètre

Alimentation

- Tension d'alimentation : 21,6 V – 26,4 Vcc

Consommation

- 400 mA

Mistral 200

Détection

- Mistral 200 et 200 LCD : la sensibilité se règle entre 0,0015 % et 25 % d'opacification/m
- Le logiciel ClassiFire-3D® assure une adaptation permanente des seuils au niveau d'opacité du site

Affichage

- Jauge de détection à 10 niveaux et écran LCD graphique
- Mistral 200 ECO : le détecteur affiche les trois états sous tension, défaut et alarme feu

Alimentation

- Tension d'alimentation : 24 Vcc par AES Corail

Consommation

- Mistral 200 : 500 mA
- Mistral 200 LCD : 850 mA

COMPATIBILITÉ

- Océan-A ECS, reprise d'informations par OI FI-AT 212, 412
- Baltic ECS 512 et 1024 ECS, 512 type A, reprise d'informations par OI FI-AT 212, 412
- Kara® 8 UP, 8 EXT; 8 EXT M

LES PLUS

- DÉTECTION DES PARTICULES DE 0.0003 MM À 10MM
- SENSIBILITÉ RÉGLABLE ENTRE 0,0015 ET 25 % D'OPACIFICATION/M
- GAMME DE SENSIBILITÉ : CLASSES A, B, C AU SENS DE LA NORME EN54-20
- INITIALISATION AUTOMATIQUE À LA MISE SOUS TENSION
- EXCELLENTE ADAPTATION DANS LES MILIEUX EXTRÊMES (FROID NÉGATIF, SALLE BLANCHE) OU POLLUÉS (DÉCHETTERIE)
- AUTO-DIAGNOSTIC

CODES ARTICLES

- MISTRAL 50: DETCO600
- MISTRAL 100: DETCO601
- MISTRAL 200 LCD: DETCO604

CERTIFICATIONS

- Conforme à la norme NF EN54-20

Mistral 50

- N° de Certificat CE: 0832 CPD-1253

Mistral 100

- N° d'identification: MPL050 A-A0
- N° de Certificat CE: 0832 CPR-F1274

Mistral 200

- Conforme à la norme NF EN54-20 classe A/B/C
- N° de Certificat CE: DPC
- 200: 0832 CPR-F1275
- 200 ECO: 0832 CPR-F1276
- 200 LCD: 0832 CPR-F127

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Mistral 50

- Dimensions : L 140 mm x H 215 mm x P 95 mm
- Poids : 1,7 kg avec support
- Humidité : 0 à 90 % sans condensation
- Indice de protection : IP50
- Température de service : -10°C à +60°C

Mistral 100

- Dimensions : L 302 mm x H 175 mm x P 80 mm
- Poids : 2,6 kg avec support
- Humidité : 0 à 90 % sans condensation
- Indice de protection : IP50
- Température de service : -10°C à +60°C

Mistral 200

- Dimensions : L 427 mm x H 372 mm x P 95 mm
- Poids : 5,2 Kg
- Humidité : 0 – 90 % sans condensation
- Indice de protection : IP 50
- Niveau SEL V-(EN 60950) Classe III
- Température de service : -10°C à +60°C



Voir schéma de raccordement des Mistral page 55.

IR² Exd et IS

DÉTECTEUR DE FLAMME ET DÉTECTEUR DE FLAMME ANTI DÉFLAGRANT



PRÉSENTATION

Les IR² Exd et IS sont des détecteurs de flamme de classe 1, conformes à la norme détecteurs de flamme, détecteurs ponctuels EN54-10. Ils disposent d'un temps de réponse réglable et d'une immunité aux interférences optiques. La prise en compte de la pulsation de flamme infra-rouge permet au détecteur de fonctionner à travers une couche d'huile, de poussière, de vapeur d'eau ou de glace.

IR² Exd

Ce détecteur de flamme est antidéflagrant. Il est certifié ATEX & IECEx classe 1 et dispose d'une distance de détection de 25 m.

IR²-IS

Ce détecteur de flamme dispose d'un grand angle de détection (90° à 25 m).

Les produits doivent être installés avec des presses étoupes adaptées.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Détection

- Sensible aux pulsations basses fréquences
- Sensible à rayonnement de 1.0 à 2.7 µm
- Double détecteur photoélectrique
- Portée 0,1 m² à 25 m
- Angle de détection : 90° jusqu'à 25 m pour l'IR²
- Sensibilité Classe 1 suivant EN54-10

Connectivité

- Conventionnel : ligne et EAE externe (14 à 30 VDC)
- Adressable : FI-AT 212, 412 et EAE externe (14 à 30 VDC)
- Un contact Feu et un contact Défaut

Alimentation

- Tension d'alimentation : 14 - 30 Vdc

Consommation

- Basse consommation : de 3 mA à 28 mA selon réglage

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

IR² Exd

- Dimensions : L 146 mm x H 150 mm x P 137 mm
- Poids : 2,5kg
- Matière, couleur : aluminium sans cuivre, alliage LM25, rouge
- Indice de protection : IP 65
- Température de service : -10°C à +55°C

IR²-IS

- Dimensions : L 108 mm x H 142 mm x P 82 mm
- Poids : 2 kg
- Matière, couleur : alliage de Zinc moulé sous pression (ZA12), bleu
- Indice de protection : IP 65
- Température de service : -20° à +65°C

LES PLUS

- IMMUNITÉ AUX INTERFÉRENCES ENVIRONNEMENTALES
- DÉTECTEURS DISPOSANT DE 2 CAPTEURS PHOTOÉLECTRIQUES
- RÉGLAGE PAR DIP SWITCH
- AUTO-TEST OPTIQUE
- BASSE CONSOMMATION
- TEMPS DE RÉPONSE RÉGLABLE

CODE ARTICLE

- IR² Exd : DET0015-001
- IR²-IS : DET0014-001
- Support: ACC023-001

CERTIFICATIONS

- Conforme aux normes NF EN54-10, EN6100-6 EN61000-6-1, EN6100-6-2, EN61000-6-3
- 1. IR² Exd: 0832-CPR-0824
- 2. IR²-IS: 0832-CPR-0821
- Certifié ATX & IECEx pour l'Exd
- N° de Certificat ATEX et IECEx pour l'Exd
- 1. IECEx BAS 08.0073
- 2. BASEEFA08ATEX0270

COMPATIBILITÉ

- Océan-A ECS, reprise d'informations par OI FI-AT 212, 412
- Baltic 512, 512/1024, 512 ECS, reprise d'informations par OI FI-AT 212, 412
- Kara® 8UP



IR² Exd



IR²-IS

Cap® Line

DÉTECTEUR LINÉAIRE DE CHALEUR



PRÉSENTATION

Le Cap® Line est un détecteur linéaire de chaleur. Il associe une conception originale à la robustesse industrielle. Le câble est entièrement hermétique, fabriqué en fonction des besoins spécifiques terrain. Ses capteurs de température de haute sensibilité lui assurent la détection précise d'un seuil de température ou d'une élévation de température.

Robuste, le Cap® Line est conçu pour s'installer dans des environnements difficiles, poussière, crasse, brouillard, gaz d'échappement, givre, vibrations, tels que les tunnels routiers, les sites pétrochimiques, les entrepôts frigorifiques, les chemins de câble, etc.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Détection

- Connexion de un ou deux câbles de détection Cap® Line de 250 m de longueur maximum
- Câble avec capteurs adressables.
- 99 thermocouples avec adresse individuelle implantés à la demande en fonction du risque à surveiller
- Localisation exacte de l'échauffement et possibilité d'enregistrement des variations différents capteurs
- Surveillance en permanence du fonctionnement de chacun des capteurs ou la liaison du Cap® Line avec la centrale
- Affichages collectifs pour :
 - Alarme incendie câble A et B
 - Débranchement
 - État de veille
 - Mesure température
 - Transmission de données

Sorties

- Feu : 2 relais
- Débranchement : 1 relais

Alimentation

- Tension d'alimentation 21 – 29 VDC
- Puissance : 1,8 W

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Dimensions : L 150 mm x H 150 mm x P 90 mm
- Longueur maximum : 2 x 250 m de câble capteur, avec affichages
- Poids : 1,9 kg
- Matière, couleur : aluminium, gris
- Température de service : -10°C +85°C

LES PLUS

- NOMBRE DE POINTS DE MESURE MAXIMUM: 99 CAPTEURS PAR LONGUEUR DE CÂBLE (250 M MAXIMUM)
- SUPPORTE DES ENVIRONNEMENTS EXTRÊMES
- POSSIBILITÉ DE CAPTEURS CAPILLAIRES POUR DÉTECTION PONCTUELLE (EXEMPLE : ARMOIRE ÉLECTRIQUES)
- DÉTECTION DE CHALEUR TRÈS SENSIBLE, LES VALEURS DE SEUIL DE CHAQUE CAPTEUR DE DÉTECTION SONT PROGRAMMABLES INDIVIDUELLEMENT

CODE ARTICLE

- Cap® LINE 2 SORTIES: DETC0210
- Cap® LINE 8 SORTIES: DETC0211
- Cap® LINE 16 SORTIES: DETC0212
- CÂBLE / 1 CAPTEUR TOUS LES 5 M: DETC0213
- CÂBLE / 1 CAPTEUR TOUS LES 4 M: DETC0214
- CÂBLE / 1 CAPTEUR TOUS LES 3 M: DETC0215
- CÂBLE / 1 CAPTEUR TOUS LES 2 M: DETC0216
- CÂBLE / 1 CAPTEUR TOUS LES 1 M: DETC0217
- CÂBLE / 1 CAPTEUR À LA DEMANDE: DETC0218

CERTIFICATIONS

- Conforme aux normes NF EN54-5, EN54-22

COMPATIBILITÉ

- Océan-A ECS, reprise d'informations par OI FI-AT 212, 412
- Baltic 512, 512/1024, 512 ECS, reprise d'informations par OI FI-AT 212, 412
- Kara® 8UP



Cap® UV-C 100, 112 et UV-A 112

CAPTEURS UV CONVENTIONNELS ET ADRESSABLE, 24 VCC ET 12 VCC



PRÉSENTATION

Les Cap® UV-C 100, 24 Vcc, et 112, 12 Vcc, sont des capteurs UV conventionnels dotés d'une technologie de détection des rayonnements ultraviolets émis par une flamme.

Le Cap® UV-A 112, adressable, possède les mêmes caractéristiques que le Cap® UV-C 112.

D'une très bonne sensibilité (détection de la flamme d'un briquet à 3 m), cette technologie nécessite une mise en oeuvre précise afin d'éviter les fausses alarmes.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Détection

- Sortie indicateur d'action
- Tension continue + 9 V5 à 15 V, limité en courant à 10 mA
- Sortie indicateur d'action maximum 10 mA sous 24 V

Alimentation

- Cap UV-C 100 : + 15 à + 30V continu
- Cap UV-C 112 : + 9 à 15V continu

Consommation

- En veille : 1,5 mA ± 0,4 mA sous 24 V
- En alarme : 25 mA ± 5 mA sous 24 V

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Dimensions : L 130 mm x H 130 mm x P 45 mm
- Poids : 387 g
- Matière, couleur : ABS, blanc
- Indice de protection : IP 42, K07
- Température de service : -10°C à +50°C

LES PLUS

- SOCLE AVEC ROTULE DE FIXATION EN OPTION
- ÉTANCHE
- ISOLATEUR DE COURT-CIRCUIT INTÉGRÉ
- HAUTE SENSIBILITÉ
- BASSE CONSOMMATION
- CHAMBRE DE DÉTECTION À UV

CODE ARTICLE

- Cap UV-C 100 : DET00019-FIN02
- Cap UV-C 112 : DET00019-FIN04
- Cap UV-A 112 : DET0019-FIN01

COMPATIBILITÉ

Cap UV-C

- Kara 8 UP, 8 EXT, 8 EXT M

Cap UV-A

- Baltic 512, 512/1024, 512 ECS

Nemo® IS et DBC

DÉCLENCHEURS MANUEL POUR ISSUE DE SECOURS, SIMPLE CONTACT ET DOUBLE CONTACT



PRÉSENTATION

Les Nemo® IS et DBC sont des déclencheurs manuels (DM) pour issue de secours, à simple (IS) ou double (DBC) contact. Esthétiques et discrets, ces déclencheurs conviennent aux établissements recevant du public (ERP) et ceux recevant des travailleurs (ERT). Grâce à leur faible saillie (35 mm), ils ne nécessitent pas d'encastrement.

Le réarmement s'effectue par une clef en façade, accessible quelle que soit la position du déclencheur.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

- Contacts d'alarme : 1 contact sec inverseur maximum 125 Vcc 1 A ou 30 Vcc 0,5 A
- Tension d'usage : de 0 à 48 V

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Dimensions : L 90 mm x H 90 mm x P 35 mm
- Poids : 107 g
- Matière, couleur : ABS vert
- Indice de protection : IP44, IK 07
- Température de service : -10°C à +50°C

LES PLUS

- DOUBLE CONTACT (NEMO® DBC)
- CÂBLAGE FACILITÉ
- RÉARMEMENT PAR CLEF EN FAÇADE
- POINT D'ANCRAGE POUR LA POSE D'UN SCÉLÉ
- FONCTION TEST AVEC CLEF DE RÉARMEMENT

CODE ARTICLE

- Nemo® IS : BBGCO203
- Nemo® DBC : BBGCO204
- Clef de réarmement : ACCDM202
- Volet de protection : ACCDM200

CERTIFICATIONS

- Conforme aux normes européennes EN 61000-6-3 (2001) + A11 (2004) et EN 501306-4 (1995) + A1 (1998) + A2



Nemo® 112A et 112C

DÉCLENCHEURS MANUELS ADRESSABLE ET CONVENTIONNEL, AVEC ENCEINTE ÉTANCHE



PRÉSENTATION

Les Nemo® 112A et 112C sont des déclencheurs manuels (DM) respectivement conventionnel et adressable avec enceinte étanche. Esthétiques et discrets, ces déclencheurs conviennent aux établissements recevant du public (ERP) et ceux recevant des travailleurs (ERT). Grâce à leur faible saillie (35 mm), ils ne nécessitent pas d'encastrement.

Les Nemo® 112A et 112C sont équipés d'un point d'ancrage pour la pose d'un scellé et disposent en option d'un capot translucide de protection.

Le réarmement s'effectue par une clef en façade, accessible quelle que soit la position du déclencheur manuel.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Nemo® 112A

- Signalisation visuelle de l'état alarme
- Tension d'usage : 12 V

Nemo® 112C

- Contacts d'alarme sec inverseur
- 125 Vca / 1 A ou 30 Vcc 0,5 A
- Impédance en alarme: 470 Ohms ou 940 Ohms
- Tension d'usage 12 V ou 24 V et Nemo® C

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Dimensions : L 90 mm x H 90 mm x P 35 mm
- Matière, couleur : ABS, rouge
- Poids net : 107g
- Indice de protection : IP 44, IK 07
- Température de service -10°C à +50°C

COMPATIBILITÉ

Nemo® 112A

- Océan-A ECS
- Baltic® 512 type B CMSI, 512 ECS, 512/1024

Nemo® 112C

- Kara® 8 UP
- Pacific type B
- Gamme Iroise, Celtic® PR4, PR8
- Sonora (Ma uniquement)
- Egée II
- Possibilité de montage sur pot d'encastrement électrique

LES PLUS

- FAIBLE ÉPAISSEUR NE NÉCESSITANT PAS D'ENCASTREMENT
- ICC INTÉGRÉ (NEMO® 112A)
- CLEF DE RÉARMEMENT EN FAÇADE

CODE ARTICLE

- Nemo® C, déclencheur manuel conventionnel d'alarme certifiée CE CPR: BBGC0216
- Nemo® Dd, déclencheur manuel conventionnel de désenfumage: BBGC0201
- Nemo® 100A, déclencheur manuel adressable 24 V CE CPR: BBGAD212
- DM ET, déclencheur manuel étanche conventionnel: BBGC0202
- DMA ET 12 V IP66, déclencheur manuel étanche adressable 12 V: BBGAD207
- DMA ET 24 V IP66, déclencheur manuel étanche adressable 24 Vm BBGAD208
- Nemo® 112A, déclencheur manuel adressable 12 V CE CPR: BBGAD211
- Nemo® WPBOX, boîtier étanche pour déclencheur manuel: ACCDM210
- Volet de protection par 5: ACCDM200

CERTIFICATIONS

- Conforme à la norme NF EN54-11
- Isolateur de court-circuit conforme à la norme NF EN54-17
- Numéros de Certificat CE
 1. Nemo® 112A: 0333-CPR-075241
 2. Nemo® C: 0333-CPR-075251
- Numéros de Certificat NF
 1. Nemo® 112A: DM 026 A0
 2. Nemo® C: DM 026 B0

Nemo® 112A Voir schéma de raccordement avec l'Océan-A ECS, page 13.

Nemo® 112C Voir schéma de raccordement avec le Pacific type B, page 55.



Nemo® WPBOX, Nemo® CP DM



Le boîtier étanche Nemo® WPBOX et le capot de protection Nemo® CP DM protègent l'ensemble du déclencheur manuel afin de prévenir des risques de dégradation qui pourraient le rendre inopérant en cas d'alarme. Le boîtier WPBOX permet également de préserver les DM posés en extérieur des intempéries.



4

DISPOSITIFS SONORES ET VISUELS D'ALARME FEU

Sextant-DSAF

Sextant-DVAF et DVAF-R

Sextant-DSVAF et DSVAF-R

Sextant-DAGS

Buccin

Sirroco-C et Me

Sextant-DSAF

AVERTISSEUR SONORE D'ALARME FEU



PRÉSENTATION

Le Sextant-DSAF est un avertisseur sonore d'alarme feu conçu pour un volume de couverture de 192 m³ maximum.

La puissance du signal sonore est conforme à la norme NF EN54-3 : supérieure à 90 dB à 2 m.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Signaux

- 4 sons disponibles *
- Son Afnor NFS 32001 classe B, supérieur à 90 db à 2 m suivant la norme NFS 32001
- Synchronisation interne sans fil supplémentaire suivant l'option avec exigence de la norme EN54-3

Alimentation

- Plage de tension : 9 à 60 Vdc

Consommation

- 23 mA @ 24 Vdc

(* Configurable via DIP switches)

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Socle universel (gamme Sextant)
- Dimensions : Ø 110 x P 60 mm avec socle
- Poids : 120 g
- Matière, couleur : ABS, blanc
- Indice de protection : IP 41C, IK 07
- Température de service : -10°C à +50°C

COMPATIBILITÉ

- Océan-A CMSI
- Baltic® 512, 512 type A, 512 type B
- Kara® 8 UP type A, type B
- Pacific type A, type B

LES PLUS

- DESIGN COMPACT CONFORME À LA GAMME SEXTANT
- FACILITÉ D'INSTALLATION SUR SOCLE UNIVERSEL
- SYNCHRONISATION AUTOMATIQUE SUR DEUX FILS
- FAIBLE CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- QUATRE SONS DIFFÉRENTS RÉGLABLES VIA DIP SWITCH
- JUSQU'À 192 M³ DE COUVERTURE
- CONFORME EN54-3

CODE ARTICLE

- Sextant-DSAF : ASL0014-FIN01
- Socle universel : PF0002-001
- Porte-étiquette sur socle universel : PL0122-001
- Réhausse : ACC0036-FIN01
- Porte-étiquette sur réhausse : PL0122-001
- Boîtier anti-ruissellement : ACC0004-002-B

CERTIFICATIONS

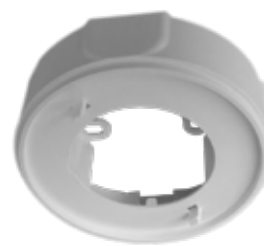
- Conforme à la norme NF EN54-03 : 2011 + A1 : 2002 + A2 : 2006
- N° de Certificat CEN : DOP 0333-CPR-075551
- Numéros d'identification : DSO45B



Porte-étiquette sur réhausse



Porte-étiquette sur socle universel



Réhausseur



Socle universel



Sextant-DVAF et DVAF-R

AVERTISSEURS VISUELS D'ALARME FEU AVEC FLASH DE COULEUR BLANCHE ET ROUGE



PRÉSENTATION

Les Sextant-DVAF ET DVAF-R sont des avertisseurs visuels d'alarme feu conçus pour un volume de couverture de 192m³ maximum.

La puissance du signal lumineux, un flash blanc avec une fréquence de 0,5 Hz ou 1 Hz, est conforme à la norme NF EN54-23.

Le Sextant-DVAF-R possède les mêmes caractéristiques que le Sextant-DVAF mais dispose d'un signal lumineux rouge.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Signaux

- Couleur du signal lumineux : Flash blanc ou rouge
- Fréquence : 0,5 Hz ou 1 Hz *
- Volume de couverture : W (Mural)—2,4—6 (86,4 m³) W (Mural)—3—8 (192 m³)
- Synchronisation interne sans fil supplémentaire suivant l'option avec exigence de la norme EN54-3

Alimentation

- Plage de tension : 9 à 60 Vdc

Consommation

- 45 mA @ 24 Vdc

(* Configurable via DIP switches)

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Socle universel (gamme Sextant)
- Dimensions : Ø 110 x P 60 mm avec socle
- Poids : 120 g
- Matière, couleur : ABS, blanc
- Indice de protection : IP 41C, IK 07
- Température de service : -10°C à +50°C

COMPATIBILITÉ

- Océan-A CMSI
- Baltic® 512, 512 type A, 512 type B
- Kara® 8 UP type A, type B
- Pacific type A, type B

LES PLUS

- DESIGN COMPACT CONFORME À LA GAMME SEXTANT
- FACILITÉ D'INSTALLATION SUR SOCLE UNIVERSEL
- SYNCHRONISATION AUTOMATIQUE SUR DEUX FILS
- FAIBLE CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- FRÉQUENCE, CONSOMMATION, PUISSANCE LUMINEUSE ET MODE DE FONCTIONNEMENT RÉGLABLES VIA DIP SWITCH
- JUSQU'À 192 M³ DE COUVERTURE
- CONFORME EN54-23

CODE ARTICLE

- Sextant-DVAF : ASL0015-FIN01
- Sextant-DVAF-R : ASL0015-FIN02
- Réhausse : ACC0036-FIN01

CERTIFICATIONS

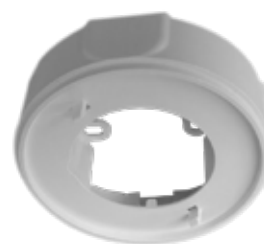
- Conforme à la norme NF EN54-23: 2010
- N° de Certificat CEN® : DOP 0333-CPR-075552
- Numéros d'identification : DL051 A1



PORTE-ÉTIQUETTE
SUR RÉHAUSSE



PORTE-ÉTIQUETTE
SUR SOCLE UNIVERSEL



RÉHAUSSEUR



SOCLE UNIVERSEL



0333

Sextant-DSVAF et DSVAF-R

AVERTISSEURS SONORES ET VISUELS D'ALARME FEU AVEC FLASH DE COULEUR BLANCHE OU ROUGE



PRÉSENTATION

Les Sextant-DSVAF DSVAF-R sont des avertisseurs sonores et visuels d'alarme feu conçus pour un volume de couverture de 192m³ maximum. Les DSVAF génèrent à la fois un fort signal sonore et un puissant flash lumineux en cas d'alarme feu.

La puissance du signal sonore est conforme à la norme NF EN54-3 : supérieure à 90 dB à 2 m.

La puissance du signal lumineux, un flash blanc avec une fréquence de 0,5 Hz ou 1 Hz, est conforme à la norme NF EN54-23.

Le Sextant-DSVAF-R possède les mêmes caractéristiques que le Sextant-DSVAF mais dispose d'un signal lumineux rouge.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Signaux

- Couleur du signal lumineux : Flash blanc ou rouge
- Fréquence : 0,5 Hz ou 1 Hz *
- 4 sons disponibles *
- Son Afnor NFS 32001 classe B, supérieur à 90 db à 2 m suivant la norme NFS 32001
- Volume de couverture : W (Mural)—2,4—6 (86,4 m³) W (Mural)—3—8 (192 m³)
- Synchronisation interne sans fil supplémentaire suivant l'option avec exigence des normes NF EN54-3 et EN54-23

Alimentation

- Plage de tension : 9 à 60 Vdc

Consommation

- 50 mA @ 24 Vdc

(* Configurable via DIP switches)

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Socle universel (gamme Sextant)
- Dimensions : Ø 110 x P 60 mm avec socle
- Poids : 120 g
- Matière, couleur : ABS, blanc
- Indice de protection : IP 41C, IK 07
- Température de service : -10°C à +50°C

COMPATIBILITÉ

- Océan-A CMSI
- Baltic® 512, 512 type A, 512 type B
- Kara® 8 UP type A, type B
- Pacific type A, type B

LES PLUS

- DESIGN COMPACT CONFORME À LA GAMME SEXTANT
- FACILITÉ D'INSTALLATION SUR SOCLE UNIVERSEL
- SYNCHRONISATION AUTOMATIQUE SUR DEUX FILS
- FAIBLE CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- FRÉQUENCE, CONSOMMATION, PUISSANCE LUMINEUSE ET CHOIX DES SONS RÉGLABLES VIA DIP SWITCH
- JUSQU'À 192 M3 DE COUVERTURE
- CONFORME EN54-3 ET EN54-23

CODE ARTICLE

- Sextant-DSVAF : ASL0013-FIN01
- Sextant-DSVAF-R : ASL0012-FIN02
- Socle universel : PF0002-001
- Porte-étiquette sur socle universel : PL0122-001
- Réhausse : ACC0036-FIN01
- Porte-étiquette sur réhausse : PL0122-001
- Boîtier anti-ruissellement : ACC0004-002-B

CERTIFICATIONS

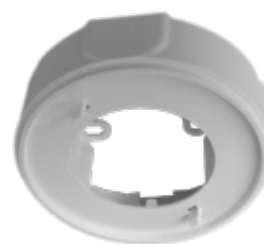
- Conforme aux normes NF EN54-3 et EN54-23: 2010
- N° de Certificat CEN® : DOP 0333-CPR-075552
- Numéros d'identification : DL051 A1



Porte-étiquette sur réhausse



Porte-étiquette sur socle universel



Réhausseur



Socle universel



0333



Sextant-DAGS

DISPOSITIF D'ALARME GÉNÉRALE SÉLECTIVE



PRÉSENTATION

Le Sextant DAGS est un Dispositif Mural d'Alarme Générale Sélective. Il émet un signal sonore discontinu d'une puissance de 72 dBa minimum à 1 mètre. Il est équipé d'une signalisation lumineuse, un flash rouge à 3 LED.

Le Sextant DAGS convient aux établissements recevant du public (ERP) de type U et J. Il fonctionne sous une tension d'alimentation de 9 à 60 V avec une faible consommation de 18 mA.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Signaux

- Puissance du signal sonore : >75 dB à 1 mètre
- Couleur du signal lumineux : Flash Rouge
- Synchronisation interne via processeur interne

Alimentation

- Plage de tension : 9 à 60 Vdc

Consommation

- 18 mA (de 9 V à 60 V)

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Socle universel (gamme Sextant)
- Dimensions : 110 x 110 x 60 mm (avec socle)
- Poids : 160 g (avec socle)
- Matière, couleur : ABS Ral 9016, blanc
- Indice de protection : IP 42, IK 07
- Température de service : -10° C à 50° C

COMPATIBILITÉ

- Océan-A CMSI
- Baltic® 512, 512 type A, 512 type B
- Kara® 8 UP type A, type B
- Pacific type A, type B

LES PLUS

- DESIGN COMPACT CONFORME À MA GAMME SEXTANT
- FACILITÉ D'INSTALLATION SOCLE UNIVERSEL
- SYNCHRONISATION AUTOMATIQUE DU SIGNAL
- FAIBLE CONSOMMATION D'ÉNERGIE

CODE ARTICLE

- Sextant-DAGS : ASL0006-FIN01
- Réhausse : ACC0036-FIN01

CERTIFICATIONS

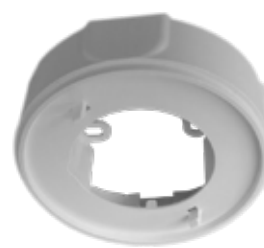
- Conforme à la norme NF S61-936



Porte-étiquette sur réhausse



Porte-étiquette sur socle universel



Réhausseur



Socle universel



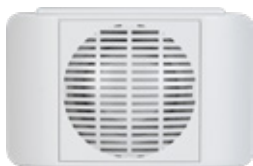
0333



www.nf.fr

Buccin

DISPOSITIF SONORE D'ALARME FEU



PRÉSENTATION

Le Buccin-Ext est un avertisseur sonore qui émet un signal d'évacuation supérieur à 90 décibels à 2 mètres (Classe B) suivant la norme NF S32-001.

Des entrées de câbles, prévues sur les quatre faces, permettent un raccordement aisé.

Il peut également être raccordé par câble encastré

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Puissance sonore

- Son Afnor NFS 32001 classe B, supérieur à 90 db à 2 m suivant la norme NFS 32-001
- Câblage sur deux fils

Alimentation

- 9 à 60 Vcc

Puissance

- 0,12 à 2W

Consommation

- 17mA / 9Vcc
- 20mA / 12Vcc
- 26mA / 24Vcc
- 40mA / 48Vcc
- 43mA / 60Vcc

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Dimensions : L 164 mm x 109 mm x P 63 mm
- Poids : 210 g
- Matière, couleur : ABS, blanc
- Indice de protection : IP21C
- Température de service : -10 à +50°C

COMPATIBILITÉ

- Océan-A CMSI
- Baltic® 512, 512 type A, 512 type B
- Kara® 8 UP type A, type B
- Pacific type A, type B

LES PLUS

- FONCTIONNEMENT DE 9 VCC À 60 VCC
- FAIBLE CONSOMMATION 26 MA / 24 VCC-40 MA / 48 VCC

CODE ARTICLE

- AVSNE328

CERTIFICATIONS

- Norme de référence NF EN54-3
- Conforme à la norme NF S32001
- N° de Certificat : DOP 0333 CPR075 143
- Numéros d'identification : DL051 A1



0333

06

Sirroco-C et Me

DISPOSITIF SONORE D'ALARME FEU DE FORTE PUISSANCE ET AVEC MESSAGE D'ALARME VOCALE



PRÉSENTATION

Les Sirroco-C et Me sont des diffuseurs sonores de forte puissance conforme à la norme EN54-3

Le diffuseur Sirroco-Me permet de diffuser en plus du son NF un message d'alarme vocal en français ou en anglais.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Plage de fréquence

- 400 à 4000 Hz
- Environnement : Type A et B
- Synchronisation: automatique (par 3^{ème} fil)

Puissance sonore

- À 1 mètre EN54-3: 98 à 113 dBa (angle de 15 à 165°)
- À 2 mètre NFS32001: > 105 dBa (Classe C)

Alimentation

- Sirroco-Me : 9 Vdc à 60 Vdc

Consommation

- Sirroco-C : 200 mA / 24 Vdc, 355 Ma / 48 Vdc
- Sirroco-Me : de 9 à 150 Ma

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Dimensions : L 106 mm x H 106 mm x P 125 mm
- Poids : 950g
- Matière, couleur : ABS, beige
- Indice de protection : IP54
- Température de service : -10 à +55°C

COMPATIBILITÉ

- Océan-A CMSI
- Baltic® 512, 512 type A, 512 type B
- Kara® 8 UP type A, type B
- Pacific type A, type B

LES PLUS (SIRROCO-ME)

- PERFORMANCES
- SYNCHRONISATION PAR FIL SUPPLÉMENTAIRE
- CONFIGURABLE PAR DIP-SWITCH
- CHOIX DU MESSAGE
- LANGAGE FRANÇAIS ET ANGLAIS
- EXISTE EN VOIX FÉMININE ET MASCULINE

CODES ARTICLES

- Sirroco-Me : AVSNE330
- Sirroco-C : AVSET314

CERTIFICATIONS

- Conforme aux normes NF
 1. Sirroco-Me : EN54-3/A2
 2. Sirroco-C : EN54-3, NFS 32001
- N° de Certificat CE
 1. Sirroco-Me : 0333 CPR 075345
 2. Sirroco-C : 0333 CPR 075376





LAB 2

5

ÉQUIPEMENTS D'ALARME DE TYPE 2B

Celtic® Pr4 et Pr8

Sonora BAAS-Sa

Sonora BAAL-Sa

Sonora BAASL-Sa

Sonora BAAS-Sa-Me et BAASL-Sa-Me

Celtic® Pr4 et Pr8

BLOCS AUTONOMES D'ALARME SONORE PRINCIPAUX



PRÉSENTATION

Les Celtic® Pr4 et Pr8 sont des blocs autonomes d'alarme principaux de respectivement 4 et 8 boucles de déclencheurs manuels. Leur électronique innovante permet une consommation électrique très faible en veille. Les BAAS Celtic® Pr sont dotés d'une autonomie minimale de 12 h sur batterie. Une entrée de commande extérieure (NO) permet le pilotage d'une sonnerie début ou fin de cours pour les établissements scolaires.

Les BAAS Celtic® Pr (Principal), associés à des BAA(S/L/Me)-Sa Sonora, permettent l'élaboration d'un équipement d'Alarme de type 2b dans des SSI de catégorie C, D ou E.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Plage de fréquence

- Sa/Sa Flash : 72 h
- Pr/Ma/Ma Flash : 12 h
- Son Afnor classe B, supérieur à 90 db à 2 m suivant la norme NFS 32001

Alimentation

- Source principale : 230 Vac c +10 % -15 % 50 H
- Source secondaire : 2 batteries 9 V Ni-Mh 170 mAh marque Uniross ou Europa, type R22/PP3

Consommation

- Autonomie en veille supérieure à 12 h suivie d'un cycle d'évacuation

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Dimensions : L 350 mm x H 240 mm x P 75 mm
- Poids : 850 g
- Matière, couleur : ABS, blanc
- Indice de protection : IP 42, IK 07
- Température de service : -10 à +55°C

COMPATIBILITÉ

- Sonora BAAS
- Nemo® C
- Corail
- FI-Rep

LES PLUS

- GESTION DU DÉFAUT BATTERIE
- LE PARAMÉTRAGE DU BAAS PR S'EFFECTUE MANUELLEMENT AU NIVEAU D'ACCÈS 3
- LE BAAS PR POSSÈDE UNE POSITION ESSAI
- TRÈS FAIBLE CONSOMMATION EN VEILLE
- SORTIE DE COMMANDE DE DAS 2 CONTACTS SECS LIBRES DE POTENTIEL

CODES ARTICLES

- Celtic® Pr4 : BAA0011-FIN01
- Celtic® Pr8 : BAA0012-FIN01

CERTIFICATIONS

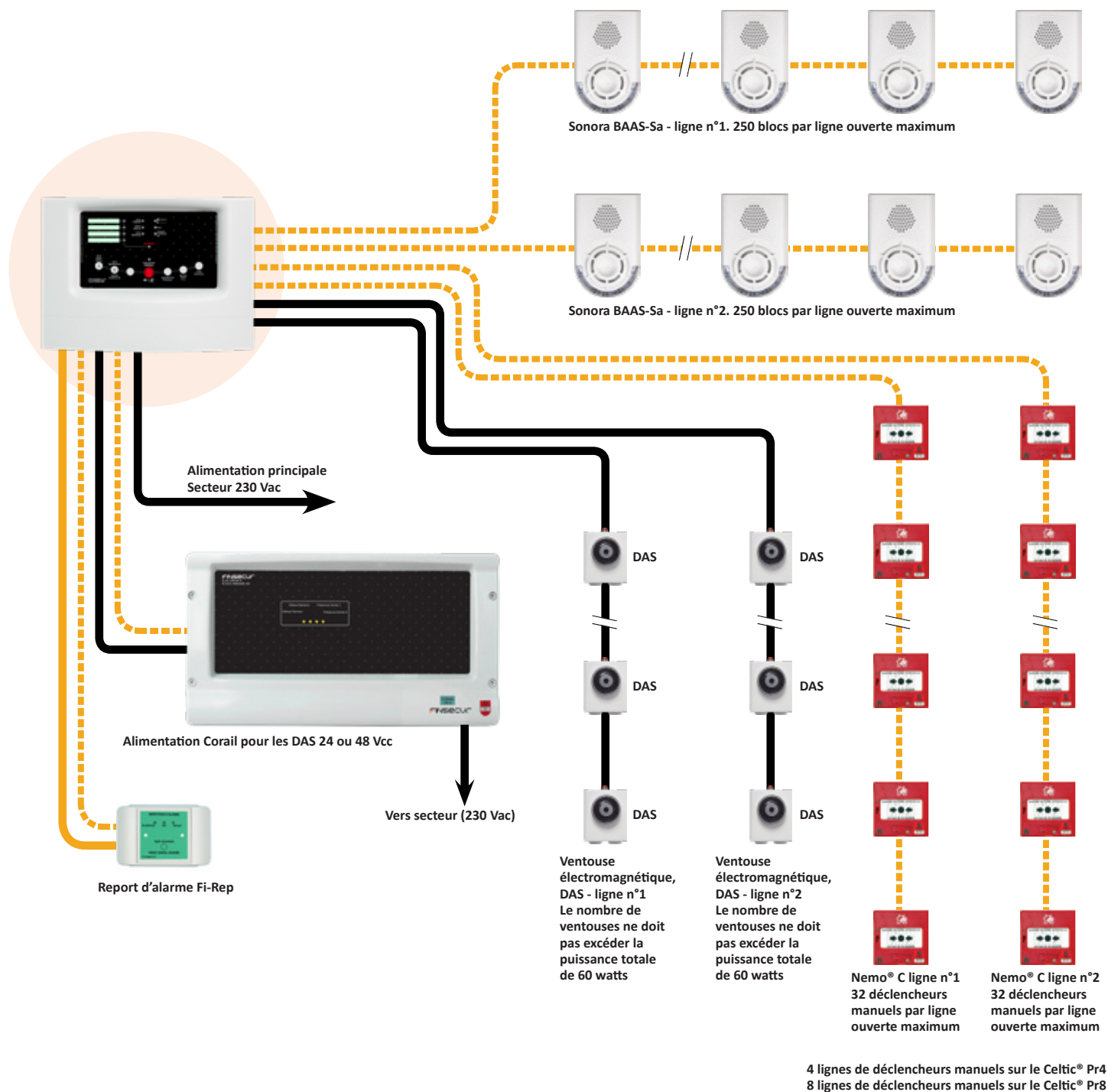
- Conforme à la norme NF C 48-150: 2014



Celtic® Pr4 et Pr8

BLOC AUTONOME D'ALARME SONORE PRINCIPAL

SYNOPTIQUE DE RACCORDEMENT



—	1 paire 8/10 ^e type C2
---	1 paire 8/10 ^e type CR1
—	2 x 1,5mm ² type CR1
—	2 x 1,5mm ² type C2 U1000 RO2 V

Sonora BAAS-Sa

BLOC AUTONOME D'ALARME SONORE SATELLITE



PRÉSENTATION

Le Sonora BAAS-Sa est un Bloc Autonome d'Alarme Sonore conçu pour des SSI munis d'un Équipement d'Alarme (EA) de Type 2b. Le montage est facilité par l'utilisation d'un socle de raccordement sur lequel s'embroche le BAAS-Sa.

Le BAAL-Sa diffuse un signal sonore puissant et conforme à la norme NFS 32001. Ce signal est déclenché par un ordre de commande en provenance d'un BAAS Celtic® Pr (principal) ou d'un CMSI.

Un circuit de commande numérique performant reliant tous les BAAS-Sa d'une installation assure la synchronisation des signaux de l'ensemble des blocs, la mise en mode « test » ou en mode « maintenance ».

Le mode « maintenance » simplifie la vérification de la liaison entre les BAAL-Sa et autorise le débrogage d'un ou plusieurs blocs sans déclencher le signal d'alarme générale.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Signal

- Son Afnor classe B, supérieur à 90 db à 2 m suivant la norme NFS 32001
- 250 blocs maximum
- 1000 m entre chaque bloc

Alimentation

- Principale : 230 Vac +10 % -15 % 50 Hz
- Secondaire
 - 4 batteries ENERGIZER Recharge Power Plus 2000 mAh
 - 4 batteries VARTA Rechargeable ACCU 2100 mAh
- Voyants pour défauts d'alimentation secteur et batterie
- Câblage sur embase

Consommation

- Autonomie : supérieure à 72 h suivie d'un cycle d'alarme sonore de 5 min

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Montage par fixation sur socle de raccordement
- Dimensions : L 113,7 mm x H 175,1 mm x H 53,6 mm
- Poids : 600 g
- Matière, couleur : ABS, blanc
- Indice de protection : IP 42, IK 07
- Température de service : -10 à +55°C

LES PLUS

- PUISSANT AVERTISSEUR SONORE
- AUTONOMIE
- MONTAGE SIMPLIFIÉ SUR SOCLE UNIVERSEL
- DESIGN NOVATEUR, DISCRET, COMPACT
- REMPLAÇABLE SANS RECÂBLAGE
- AUTO-TEST À L'INSTALLATION
- MODE TEST
- SYNCHRONISATION DES SIGNAUX SONORES SANS FIL SUPPLÉMENTAIRE
- AIDE AU DÉPANNAGE PAR VOYANT

CODE ARTICLE

- BAA0009-FIN01

CERTIFICATIONS

- Conforme à la norme NFS 32001
- Norme de référence NFC 48150: 11/2014

COMPATIBILITÉ

- Celtic® Pr4, Pr8
- Pacific
- Baltic 512, 512 type A
- Kara® 8 UP



Sonora BAAL-Sa

BLOC AUTONOME D'ALARME LUMINEUSE SATELLITE



PRÉSENTATION

Le Sonora BAAL-Sa est un Bloc Autonome d'Alarme Lumineuse conçu pour des SSI munis d'un Équipement d'Alarme (EA) de Type 2b. Le montage est facilité par l'utilisation d'un socle de raccordement sur lequel s'embroche le BAAL-Sa.

Le BAAL-Sa diffuse un signal d'alarme générale lumineuse (flash) de classe S suivant la norme NFC 48150. Ce signal est déclenché par un ordre de commande en provenance d'un BAAS Celtic® Pr (principal) ou d'un CMSI.

Un circuit de commande numérique performant reliant tous les BAAL-Sa d'une installation assure la synchronisation des signaux de l'ensemble des blocs, la mise en mode « test » ou en mode « maintenance ».

Le mode « maintenance » simplifie la vérification de la liaison entre les BAAL-Sa et autorise le débrogage d'un ou plusieurs blocs sans déclencher le signal d'alarme générale.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Signal

- Signal lumineux conforme EN54-23 type W, classe S portée 8 m, suivant NFC 48150
- 250 blocs maximum
- 1000 m entre chaque bloc

Alimentation

- Principale : 230 Vac +10 % -15 % 50 Hz
- Secondaire
 - 4 batteries ENERGIZER Recharge Power Plus 2000 mAh
 - 4 batteries VARTA Rechargeable ACCU 2100 mAh
- Voyants pour défauts d'alimentation secteur et batterie
- Câblage sur embase

Consommation

- Autonomie : supérieure à 72 h suivie d'un cycle d'alarme lumineuse de 5 min

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Montage par fixation sur socle de raccordement
- Dimensions : L 113,7 mm x H 175,1 mm x H 53,6 mm
- Poids : 600 g
- Matière, couleur : ABS, blanc
- Indice de protection : IP 42, IK 07
- Température de service : -10 à +55°C

LES PLUS

- SOLUTION ÉCONOMIQUE POUR SSI TYPE 2B
- PUISSANT FLASH LUMINEUX
- GRANDE AUTONOMIE
- LEDs DE SIGNALISATION VISIBLES DEPUIS LE SOL
- MONTAGE SIMPLIFIÉ SUR SOCLE UNIVERSEL
- DESIGN NOVATEUR, DISCRET, COMPACT
- REMPLAÇABLE SANS RECÂBLAGE
- AUTO-TEST À L'INSTALLATION
- MODE TEST
- SYNCHRONISATION DES SIGNAUX LUMINEUX SANS FIL SUPPLÉMENTAIRE
- AIDE AU DÉPANNAGE PAR VOYANT

CODE ARTICLE

- BAA0010-FIN01

CERTIFICATIONS

- Conforme à la norme NF EN54-23
- Norme de référence NFC 48150: 11/2014

COMPATIBILITÉ

- Celtic® Pr4, Pr8
- Pacific
- Baltic 512, 512 type A
- Kara® 8 UP



Sonora BAASL-Sa

BLOC AUTONOME D'ALARME SONORE ET LUMINEUSE SATELLITE



PRÉSENTATION

Le Sonora BAASL-Sa est un Bloc Autonome d'Alarme Sonore et Lumineuse conçu pour des SSI munis d'un Équipement d'Alarme (EA) de Type 2b. Le montage est facilité par l'utilisation d'un socle de raccordement sur lequel s'embroche le BAASL-Sa.

Le BAASL-Sa diffuse un signal d'alarme générale sonore conforme à la norme NFS 32001 et lumineux (flash) de classe S suivant la norme NFC 48150. Ce signal est déclenché par un ordre de commande en provenance d'un BAAS Celtic Pr (principal) ou d'un CMSI.

Un circuit de commande numérique performant reliant tous les BAASL-Sa d'une installation assure la synchronisation des signaux de l'ensemble des blocs, la mise en mode « test » ou en mode « maintenance ».

Le mode « maintenance » simplifie la vérification de la liaison entre les BAASL Sa et autorise le débrogage d'un ou plusieurs blocs sans déclencher le signal d'alarme générale.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Signal

- Signal lumineux conforme EN54-23 type W, classe S portée 8 m, suivant NFC 48150
- Son Afnor classe B, supérieur à 90 db à 2 m suivant la norme NFS 32001
- 250 blocs maximum
- 1000 m entre chaque bloc

Alimentation

- Principale : 230 Vac +10 % -15 % 50 Hz
- Secondaire
 - 4 batteries ENERGIZER Recharge Power Plus 2000 mAh
 - 4 batteries VARTA Rechargeable ACCU 2100 mAh
- Voyants pour défauts d'alimentation secteur et batterie
- Câblage sur embase

Consommation

- Autonomie : supérieure à 72 h suivie d'un cycle d'alarmes sonore et lumineuse de 5 min

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Montage par fixation sur socle de raccordement
- Dimensions : L 113,7 mm x H 175,1 mm x H 53,6 mm
- Poids : 600 g
- Matière, couleur : ABS, blanc
- Indice de protection : IP 42, IK 07
- Température de service : -10 à +55°C

LES PLUS

- PUISSANT FLASH LUMINEUX
- PUISSANT AVERTISSEUR SONORE
- GRANDE AUTONOMIE
- LEDs DE SIGNALISATION VISIBLES DEPUIS LE SOL
- MONTAGE SIMPLIFIÉ SUR SOCLE UNIVERSEL
- DESIGN NOVATEUR, DISCRET, COMPACT
- REMPLAÇABLE SANS RECÂBLAGE
- AUTO-TEST À L'INSTALLATION
- MODE TEST
- SYNCHRONISATION DES SIGNAUX LUMINEUX ET SONORE SANS FIL SUPPLÉMENTAIRE
- AIDE AU DÉPANNAGE PAR VOYANT

CODE ARTICLE

- BAA0007-FIN01

CERTIFICATIONS

- Conforme aux normes NF EN54-23 et S 32001
- Norme de référence NFC 48150: 11/2014

COMPATIBILITÉ

- Celtic® Pr4, Pr8
- Pacific
- Baltic 512, 512 type A
- Kara® 8 UP



Sonora BAAS-Sa-Me et BAASL-Sa-Me

BLOC AUTONOME D'ALARME SONORE OU SONORE ET LUMINEUSE, AVEC MESSAGE ENREGISTRÉ SATELLITE



PRÉSENTATION

Les Sonora BAAS-Sa-Me et BAASL-Sa-Me sont les variantes avec message enregistré des Blocs Autonomes d'Alarme Sonore ou Sonore et Lumineuse de la gamme Sonora. Les blocs à message enregistré se raccordent sur une ligne de blocs Sonora d'un autre type sans perturber la synchronisation des signaux.

Les Sonora BAAS-Sa-Me et BAASL-Sa-Me sont recommandés pour les salles de spectacles et les cinémas.

Les BAAS-Sa-Me et BAASL-Sa-Me diffusent un signal d'alarme générale sonore conforme à la norme NFS 32001, suivi du message enregistré, puis de nouveau le NFS 32001 et lumineux (flash) de classe S suivant la norme NFC 48150. Ce signal est déclenché par un ordre de commande en provenance d'un BAAS Celtic® Pr (principal) ou d'un CMSI.

Une boucle de commande performante relie tous les blocs d'une installation. Elle assure la synchronisation des signaux, la mise en mode « test » ou en mode « maintenance ».

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Signal

- Signal lumineux conforme EN54-23 type W, classe S portée 8 m, suivant NFC 48150
- Son Afnor classe B, supérieur à 90 db à 2 m suivant la norme NFS 32001
- 250 blocs maximum
- 1000 m entre chaque bloc

Alimentation

- Principale : 230 Vac +10 % -15 % 50 Hz
- Secondaire
 - 4 batteries ENERGIZER Recharge Power Plus 2000 mAh
 - 4 batteries VARTA Rechargeable ACCU 2100 mAh
- Voyants pour défauts d'alimentation secteur et batterie
- Câblage sur embase

Consommation

- Autonomie : supérieure à 72 h suivie d'un cycle d'alarmes sonore et lumineuse de 5 min

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Montage par fixation sur socle de raccordement
- Dimensions : L 113,7 mm x H 175,1 mm x H 53,6 mm
- Poids : 600 g
- Matière, couleur : ABS, blanc
- Indice de protection : IP 42, IK 07
- Température de service : -10 à +55°C

Le mode « maintenance » simplifie la vérification de la liaison inter-blocs et autorise le débrogage d'un ou plusieurs d'entre eux sans déclencher le signal d'alarme générale.

LES PLUS

- IDÉAL POUR LES SALLES DE SPECTACLE ET LES CINÉMAS
- DIFFUSION D'UN MESSAGE ENREGISTRÉ
- PUISSANT FLASH LUMINEUX
- PUISSANT AVERTISSEUR SONORE
- GRANDE AUTONOMIE
- LEDs DE SIGNALISATION VISIBLES DEPUIS LE SOL
- MONTAGE SIMPLIFIÉ SUR SOCLE UNIVERSEL
- DESIGN NOVATEUR, DISCRET, COMPACT
- REMPLAÇABLE SANS RECÂBLAGE
- AUTO-TEST À L'INSTALLATION
- MODE TEST
- SYNCHRONISATION DES SIGNAUX LUMINEUX ET SONORES SANS FIL SUPPLÉMENTAIRE
- AIDE AU DÉPANNAGE PAR VOYANT

CODE ARTICLE

- BAAS-Sa-Me : BAA0008-FIN01
- BAASL-Sa-Me : BAA0006-FIN01

CERTIFICATIONS

- Conforme aux normes NF EN54-23, S 32001
- Norme de référence NFC 48150: 11/2014

COMPATIBILITÉ

- Celtic® Pr4, Pr8
- Pacific
- Baltic 512, 512 type A
- Kara® 8 UP



BAAS-Sa-Me



BAASL-Sa-Me





6

ÉQUIPEMENTS D'ALARME DE TYPE 3



Sonora BAAS-Ma

Sonora BAAL-Ma

Sonora BAASL-Ma

Sonora BAAS-Ma-Me et BAASL-Ma-Me

Sonora BAAS-Ma

BLOC AUTONOME D'ALARME SORORE MARCHÉ/ARRÊT



PRÉSENTATION

Le Sonora BAAS-Ma est un Bloc Autonome d'Alarme Sonore conçu pour des SSI munis d'un Équipement d'Alarme (EA) de Type 3. Le montage est facilité par l'utilisation d'un socle de raccordement sur lequel s'embroche le BAAS-Ma.

Le BAAS-Ma diffuse un signal d'alarme générale sonore conforme à la norme NFS 32001. Ce signal est déclenché par un ordre de commande en provenance d'un déclencheur manuel conventionnel. N'importe quel BAAS-Ma peut accueillir une boucle de déclencheurs manuels.

Le bloc BAAS-Ma possède une entrée de télécommande de mise à l'arrêt.

Une boucle de commande numérique relie tous les BAAS-Ma d'une installation. Elle assure la synchronisation des signaux d'alerte, la mise en mode « test » ou en mode « maintenance » de chaque bloc.

Le mode « maintenance » simplifie la vérification de la liaison entre les BAAS-Ma et autorise le débrogage d'un ou plusieurs blocs sans déclencher le signal d'alarme générale.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Signal

- Son Afnor classe B, supérieur à 90 db à 2 m suivant la norme NFS 32001
- 250 blocs maximum
- 1000 m entre chaque bloc

Alimentation

- Principale : 230 Vac +10 % -15 % 50 Hz
- Secondaire
 - 4 batteries ENERGIZER Recharge Power Plus 2000 mAh
 - 4 batteries VARTA Rechargeable ACCU 2100 mAh
- Voyants pour défauts d'alimentation secteur et batterie
- Câblage sur embase

Consommation

- Autonomie : supérieure à 72 h suivie d'un cycle d'alarme sonore de 5 min

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Montage par fixation sur socle de raccordement
- Dimensions : L 113,7 mm x H 175,1 mm x H 53,6 mm
- Poids : 600 g
- Matière, couleur : ABS, blanc
- Indice de protection : IP 42, IK 07
- Température de service : -10 à +55°C

LES PLUS

- PUISSANT AVERTISSEUR SONORE
- GRANDE AUTONOMIE
- LEDS DE SIGNALISATION VISIBLES DEPUIS LE SOL
- MONTAGE SIMPLIFIÉ SUR SOCLE UNIVERSEL
- DESIGN NOVATEUR, DISCRET, COMPACT
- REMPLAÇABLE SANS RECÂBLAGE
- AUTO-TEST À L'INSTALLATION
- MODE TEST
- SYNCHRONISATION DES SIGNAUX SONORES SANS FIL SUPPLÉMENTAIRE
- AIDE AU DÉPANNAGE PAR VOYANT

CODES ARTICLE

- Sonora BAAS-Ma : BAA0004-FIN01
- Télécommande de mise à l'arrêt : ACCAV301

CERTIFICATIONS

- Conforme aux normes NFS 32001
- Norme de référence NFC 48150: 11/2014

COMPATIBILITÉ

- Nemo® C



Sonora BAAL-Ma

BLOC AUTONOME D'ALARME LUMINEUSE MARCHE/ARRÊT



PRÉSENTATION

Le Sonora BAAL-Ma est un Bloc Autonome d'Alarme Lumineuse conçu pour des SSI munis d'un Équipement d'Alarme (EA) de Type 3. Le montage est facilité par l'utilisation d'un socle de raccordement sur lequel s'embroche le BAAL-Ma.

Le BAAL-Ma diffuse un signal d'alarme générale lumineuse (flash) de classe S suivant la norme NFC 48150. Ce signal est déclenché par un ordre de commande en provenance d'une boucle de déclencheurs manuels.

Le BAAL-Ma possède une entrée de télécommande de mise à l'arrêt.

Une boucle de commande numérique relie tous les BAAL-Ma d'une installation. Elle assure la synchronisation des signaux d'alerte, la mise en mode « test » ou en mode « maintenance » de chaque bloc.

Le mode « maintenance » simplifie la vérification de la liaison entre les BAAL-Ma et autorise le débrogage d'un ou plusieurs blocs sans déclencher le signal d'alarme générale.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Signal

- Signal lumineux conforme EN54-23 type W, classe S portée 8 m, suivant NFC 48150
- 250 blocs maximum
- 1000 m entre chaque bloc

Alimentation

- Principale : 230 Vac +10 % -15 % 50 Hz
- Secondaire
 - 4 batteries ENERGIZER Recharge Power Plus 2000 mAh
 - 4 batteries VARTA Rechargeable ACCU 2100 mAh
- Voyants pour défauts d'alimentation secteur et batterie
- Câblage sur embase

Consommation

- Autonomie : supérieure à 72 h suivie d'un cycle d'alarme lumineuse de 5 min

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Montage par fixation sur socle de raccordement
- Dimensions : L 113,7 mm x H 175,1 mm x H 53,6 mm
- Poids : 600 g
- Matière, couleur : ABS, blanc
- Indice de protection : IP 42, IK 07
- Température de service : -10 à +55°C

LES PLUS

- PUISSANT FLASH LUMINEUX
- PUISSANT AVERTISSEUR SONORE
- GRANDE AUTONOMIE
- LEDS DE SIGNALISATION VISIBLES DEPUIS LE SOL
- MONTAGE SIMPLIFIÉ SUR SOCLE UNIVERSEL
- DESIGN NOVATEUR, DISCRET, COMPACT
- REMPLAÇABLE SANS RECÂBLAGE
- AUTO-TEST À L'INSTALLATION
- MODE TEST
- SYNCHRONISATION DES SIGNAUX LUMINEUX ET SONORES SANS FIL SUPPLÉMENTAIRE
- AIDE AU DÉPANNAGE PAR VOYANT

CODES ARTICLE

- Sonora BAAL-Ma : BAA0005-FIN01
- Télécommande de mise à l'arrêt: ACCAV301

CERTIFICATIONS

- Conforme aux normes NFS 32001
- Norme de référence NFC 48150: 11/2014

COMPATIBILITÉ

- Nemo® C



Sonora BAASL-Ma

BLOC AUTONOME D'ALARME SONORE ET LUMINEUSE MARCHÉ/ARRÊT



PRÉSENTATION

Le Sonora BAASL-Ma est un Bloc Autonome d'Alarme Sonore et Lumineuse conçu pour des SSI munis d'un Équipement d'Alarme (EA) de Type 3. Le montage est facilité par l'utilisation d'un socle de raccordement sur lequel s'embroche le BAASL-Ma.

Le BAASL-Ma diffuse un signal d'alarme générale sonore conforme à la norme NFS 32001 et lumineux (flash) de classe S suivant la norme NFC 48150. Ce signal est déclenché par un ordre de commande en provenance d'une boucle de déclencheurs manuels.

Le bloc BAASL-Ma possède une entrée de télécommande de mise à l'arrêt.

Une boucle de commande numérique relie tous les BAASL-Ma d'une installation. Elle assure la synchronisation des signaux sonore et visuel, la mise en mode « test » ou en mode « maintenance » de chaque bloc.

Le mode « maintenance » simplifie la vérification de la liaison entre les BAASL-Ma et autorise le débrogage d'un ou plusieurs blocs sans déclencher le signal d'alarme générale.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Signal

- Signal lumineux conforme EN54-23 type W, classe S portée 8 m, suivant NFC 48150
- Son Afnor classe B, supérieur à 90 db à 2 m suivant la norme NFS 32001
- 250 blocs maximum
- 1000 m entre chaque bloc

Alimentation

- Principale : 230 Vac +10 % -15 % 50 Hz
- Secondaire
 - 4 batteries ENERGIZER Recharge Power Plus 2000 mAh
 - 4 batteries VARTA Rechargeable ACCU 2100 mAh
- Voyants pour défauts d'alimentation secteur et batterie
- Câblage sur embase

Consommation

- Autonomie : supérieure à 72 h suivie d'un cycle d'alarmes sonore et lumineuse de 5 min

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Montage par fixation sur socle de raccordement
- Dimensions : L 113,7 mm x H 175,1 mm x H 53,6 mm
- Poids : 600 g
- Matière, couleur : ABS, blanc
- Indice de protection : IP 42, IK 07
- Température de service : -10 à +55°C

LES PLUS

- PUISSANT FLASH LUMINEUX
- PUISSANT AVERTISSEUR SONORE
- GRANDE AUTONOMIE
- LEDs DE SIGNALISATION VISIBLES DEPUIS LE SOL
- MONTAGE SIMPLIFIÉ SUR SOCLE UNIVERSEL
- DESIGN NOVATEUR, DISCRET, COMPACT
- REMPLAÇABLE SANS RECÂBLAGE
- AUTO-TEST À L'INSTALLATION
- MODE TEST
- SYNCHRONISATION DES SIGNAUX LUMINEUX ET SONORE SANS FIL SUPPLÉMENTAIRE
- AIDE AU DÉPANNAGE PAR VOYANTS

CODE ARTICLE

- Sonora BAASL-Ma : BAA0002-FIN01
- Télécommande de mise à l'arrêt : ACCAV301

CERTIFICATIONS

- Conforme aux normes NFS 32001
- Norme de référence NFC 48150: 11/2014

COMPATIBILITÉ

- Nemo® C



Sonora BAAS-Ma-Me et BAASL-Ma-Me

BLOC AUTONOME D'ALARME SONORE OU SONORE ET LUMINEUSE, AVEC MESSAGE ENREGISTRÉ MARCHE ARRÊT



PRÉSENTATION

Les Sonora BAAS-Ma-Me et BAASL-Ma-Me sont les variantes avec message enregistré des Blocs Autonomes d'Alarme Sonore ou Sonore et Lumineuse de la gamme Sonora.

Les Sonora BAAS-Ma-Me et BAASL-Ma-Me sont recommandés pour les salles de spectacles et les cinémas.

Les BAAS-Ma-Me et BAASL-Ma-Me diffusent un signal d'alarme générale sonore conforme à la norme NFS 32001, suivi du message enregistré, et lumineux (flash) de classe S suivant la norme NFC 48150. Ce signal est déclenché par un ordre de commande en provenance d'une boucle de déclencheurs manuels.

Les BAAS-Ma-Me et BAASL-Ma-Me possèdent une entrée de télécommande de mise à l'arrêt.

Une boucle de commande numérique relie tous les BAAS-Ma-Me et BAASL-Ma-Me d'une installation. Elle assure la synchronisation des signaux sonore et visuel, la mise en mode « test » ou en mode « maintenance » de chaque bloc.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Signal

- Signal lumineux conforme EN54-23 type W, classe S portée 8 m, suivant NFC 48150
- Son Afnor classe B, supérieur à 90 db à 2 m suivant la norme NFS 32001
- 250 blocs maximum
- 1000 m entre chaque bloc

Alimentation

- Principale : 230 Vac +10 % -15 % 50 Hz
- Secondaire
 - 4 batteries ENERGIZER Recharge Power Plus 2000 mAh
 - 4 batteries VARTA Rechargeable ACCU 2100 mAh
- Voyants pour défauts d'alimentation secteur et batterie
- Câblage sur embase

Consommation

- Autonomie : supérieure à 72 h suivie d'un cycle d'alarmes sonore et lumineuse de 5 min

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Montage par fixation sur socle de raccordement
- Dimensions : L 113,7 mm x H 175,1 mm x H 53,6 mm
- Poids : 600 g
- Matière, couleur : ABS, blanc
- Indice de protection : IP 42, IK 07
- Température de service : -10 à +55°C

Le mode « maintenance » simplifie la vérification de la liaison inter-blocs et autorise le débrogage d'un ou plusieurs d'entre eux sans déclencher le signal d'alarme générale.

LES PLUS

- IDÉAL POUR LES SALLES DE SPECTACLE ET LES CINÉMAS
- DIFFUSION D'UN MESSAGE ENREGISTRÉ
- GRANDE AUTONOMIE
- LEDs DE SIGNALISATION VISIBLES DEPUIS LE SOL
- MONTAGE SIMPLIFIÉ SUR SOCLE UNIVERSEL
- DESIGN NOVATEUR, DISCRET, COMPACT
- REMPLAÇABLE SANS RECÂBLAGE
- AUTO-TEST À L'INSTALLATION
- MODE TEST
- SYNCHRONISATION DES SIGNAUX LUMINEUX ET SONORES SANS FIL SUPPLÉMENTAIRE
- AIDE AU DÉPANNAGE PAR VOYANT

CODE ARTICLE

- BAAS-Ma-Me : BAA0003-FIN01
- BAASL-Ma-Me : BAA0001-FIN01
- Télécommande de mise à l'arrêt : ACCAV301

CERTIFICATIONS

- Conforme aux normes NFS 32001
- Norme de référence NFC 48150: 11/2014

COMPATIBILITÉ

- Nemo® C



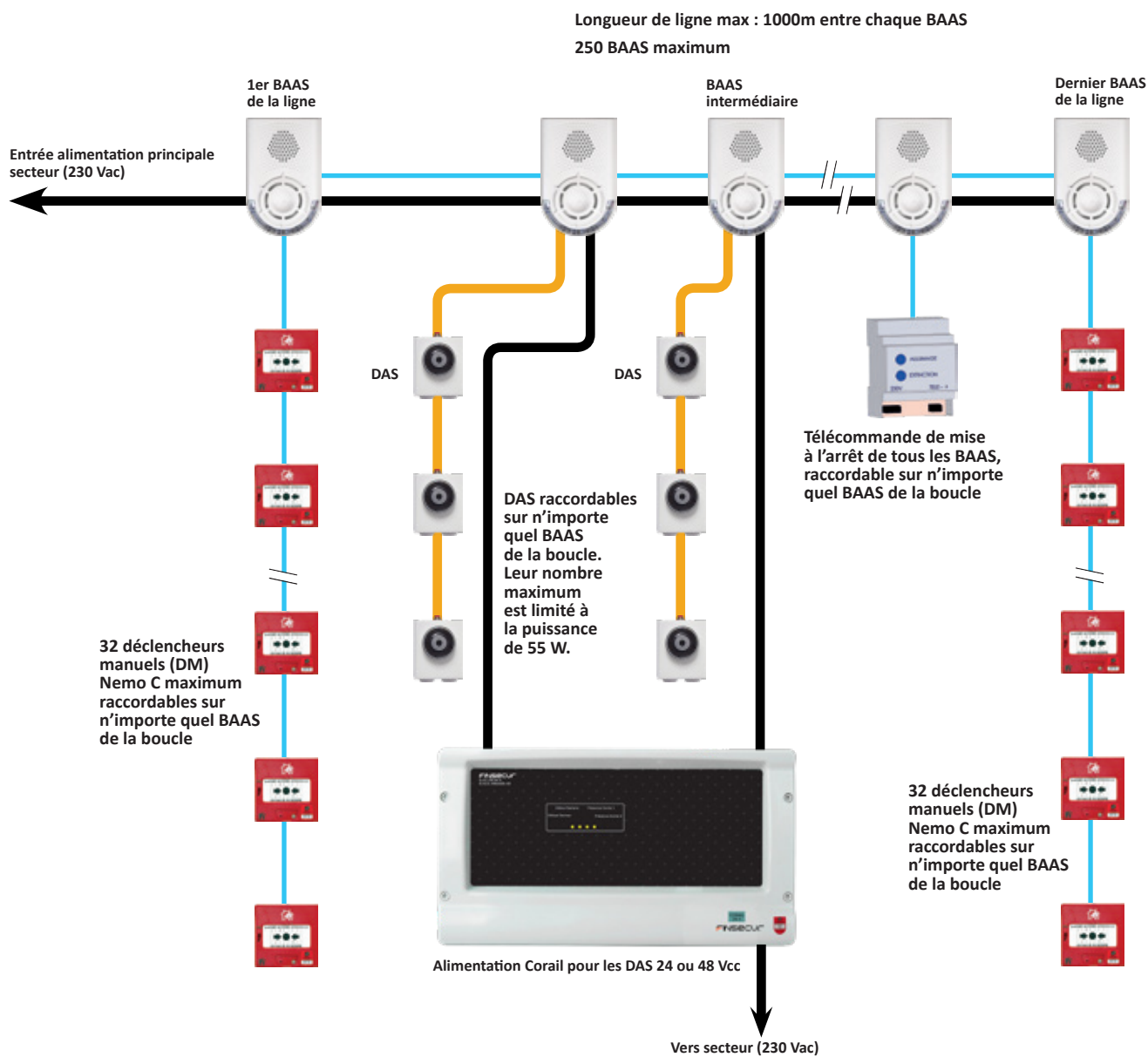
BAAS-Ma-Me



BAASL-Ma-Me



SYNOPTIQUE DE RACCORDEMENT DES BAAS, BAAL, BAASL-MA ET MA-ME



—	1 paire 8/10 ^e type C2
—	2 x 1,5mm ² type CR1
—	2 x 1,5mm ² type C2 U1000 RO2 V



7

ÉQUIPEMENTS D'ALARME DE TYPE 4

Équipement d'alarme Iroise® T4 1 à 3 boucles

Équipement d'alarme Iroise® T4P+

Équipement d'alarme radio Iroise® -II RPL

Déclencheur manuel Nemo® RLP

Boîtier carte relais radio CRR

Iroise® T4 1 à 3 boucles

ÉQUIPEMENT D'ALARME DE TYPE 4



PRÉSENTATION

L'Iroise T4 est un équipement d'alarme de type 4 conçu pour diffuser le signal d'alarme sonore conforme à la norme NF S32001 ainsi qu'un signal lumineux.

L'Iroise T4 est un équipement de type 4, au sens de la norme NF S 61 936, conçu pour satisfaire aux exigences des normes NF S32001 et NF S61-936 pour les SSI de catégorie D ou E.

L'ouverture de la boucle (Iroise T4-1) ou l'une des boucles (Iroise T4-2 ou Iroise T4-3) de commande d'alarme permet le déclenchement immédiat du processus d'alarme d'une durée minimale de 5 min et la commande d'un asservissement, coupure sonorisation, portes coupe-feu, etc.

Une fonction de mise à l'arrêt à distance est obtenue à l'aide du boîtier de télécommande. Elle a pour but d'économiser la durée de vie des batteries pendant les périodes d'inoccupation des locaux.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Signal

- Son Afnor classe B, supérieur à 90 db à 2 m suivant la norme NFS 32001

Connectivité

- 1 entrée de commande de mise à l'arrêt
- 1 sortie d'avertisseur sonore 21 V - 8,5 W
- 1 contact auxiliaire NF, pouvoir de coupure : 30 W / 37,5 VA
- 1 contact d'alarme NO/NF : 30 W / 37,5 VA

Alimentation

- Principale : 230 Vac +10 % -15 % 50 Hz
- Alimentation de sécurité
 - 2 accus Ni-Mh 8V4 170 mAh de marque Uniross ou Europa et de type R22/PP3
 - ou
 - 2 accus Ni-Mh 9 V 280 mAh de marque Europa et de type R22/PP3

Consommation

- Autonomie : supérieure à 72 h suivie d'un cycle d'alarme lumineuse de 5 min

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Dimensions : L 166 mm x H 258 mm x P 91 mm
- Poids : 1045 g
- Matière, couleur : ABS, blanc
- Indice de protection : IP 42, IK 07
- Température de service : -5° à +55°C

LES PLUS

- ÉMISSION DU SIGNAL D'ÉVACUATION GÉNÉRALE
- POSITION DE TEST PERMETTANT DE GÉNÉRER UN SIGNAL SONORE DE TEST SUR L'OUVERTURE DE LA BOUCLE DE COMMANDE
- PROTECTION ÉLECTRONIQUE DE LA SORTIE DES AVERTISSEURS SONORES

CODE ARTICLE

- Iroise® T4-1+ : BAAT4717
- Iroise® T4-2+ : BAAT4718
- Iroise® T4-3+ : BAAT4719

CERTIFICATIONS

- Conforme aux normes NF S32001 et NF S61-936

COMPATIBILITÉ

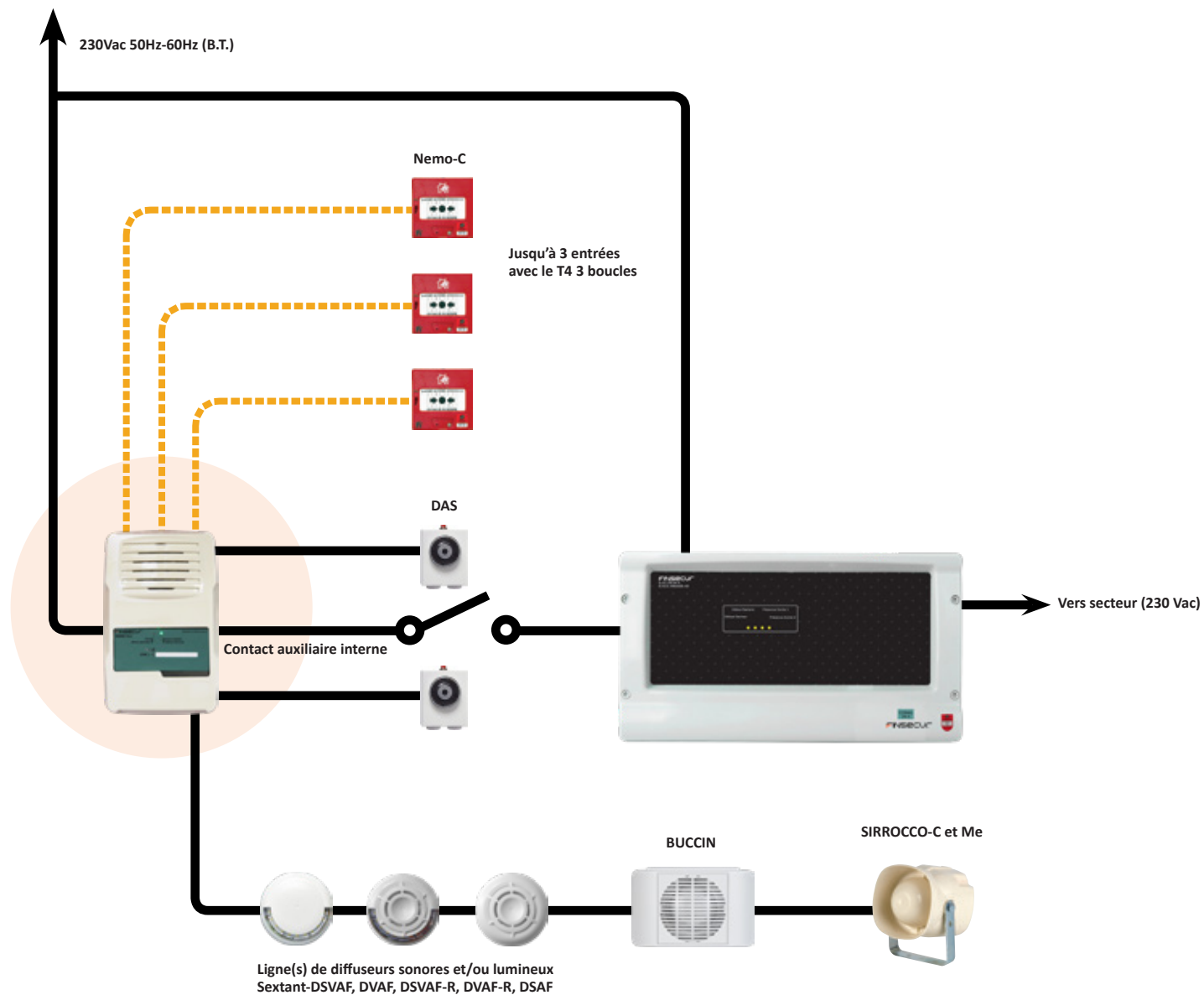
- Sextant-DVAF, DSAF, DSVAF
- Nemo® C
- Buccin
- Sirroco-C et Me
- FI-Rep
- Gamme Corail



Iroise® T4 1 à 3 boucles

ÉQUIPEMENT D'ALARME DE TYPE 4

SYNOPTIQUE DE RACCORDEMENT



-----	1 paire 8/10 ^e type C2 ou CR1
—————	2 x 1,5mm ² type C2 U1000 RO2 V

Iroise® T4P+

ÉQUIPEMENT D'ALARME DE TYPE 4 À PILES



PRÉSENTATION

L'IROISE T4P+ est un équipement d'alarme de type 4, à piles conçu pour émettre un signal sonore et un flash lumineux quand le déclencheur manuel est actionné.

L'Iroise T4P+ est un équipement de type 4, au sens de la norme NF S 61 936, conçu pour satisfaire aux exigences des normes NF S32001 et NF S61-936 pour les SSI de catégorie D ou E.

L'unité de gestion de l'alarme intégrée permet les opérations suivantes :

1. Mise à l'état de veille restreinte. L'alarme est diffusée de façon restreinte
2. Signalisation de l'alarme provoquée par l'action sur un déclencheur manuel de la boucle
3. Commande manuelle de déclenchement du signal sonore d'évacuation générale

L'acquittement processus d'alarme pendant la temporisation est ajustable de 0 à 5 min.

Latension de la pile est indiquée grâce à un code couleur.

Vert : 9-8 V

Orange : 8-7.5 V

Rouge : 7,5-7 V

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Signal

- Alarme visuelle : puissant flash blanc clignotant, fréquence : .6 Hz un flash toutes les 1,5 secondes
- Son Afnor classe B, supérieur à 90 db à 2 m suivant la norme NFS 32001

Alimentation

- Fonctionnement sur Pile 6LR61 Alcaline de 9 V

Consommation

- Autonomie : supérieure à 72 h suivie d'un cycle d'alarme lumineuse de 5 min

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Dimensions : L 125 mm x H 240 mm x P 65 mm
- Poids : 760 g
- Matière, couleur : ABS, blanc
- Indice de protection : IP 42, IK 07
- Température de service : -5° à +55°C

LES PLUS

- AUCUN RÉGLAGE À LA MISE EN SERVICE
- ÉMISSION DU SIGNAL D'ÉVACUATION GÉNÉRALE
- INTÈGRE UN FLASH
- POSITION DE TEST PERMETTANT DE VÉRIFIER LA TENSION DE LA PILE ET LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ALARME GÉNÉRALE
- RÉARMEMENT DU DÉCLENCHEUR MANUEL EN FAÇADE AVANT AVEC LA CLEF

CODE ARTICLE

- BAAT4711
- Clef de réarmement : ACCDM209

CERTIFICATIONS

- Conforme aux normes NF S32001 et NF S61-936

COMPATIBILITÉ

- Nemo® C
- Buccin
- FI-Rep
- Gamme Corail



Iroise® II-RLP

ÉQUIPEMENT D'ALARME DE TYPE 4 RADIO LONGUE PORTÉE À PILES



PRÉSENTATION

L'Iroise II-RLP est un équipement de type 4 adressable Radio Longue Portée conçu pour émettre un signal sonore et un flash lumineux quand le déclencheur manuel est actionné. L'Iroise II-RLP possède une portée de 200 m en mode normal et de 600 m en mode très longue portée en champs libre.

L'Iroise II-RLP permet d'interconnecter 10 modules surveillés (1 maître / 9 esclaves). L'Iroise II-RLP peut également être appairée à la carte relais radio en s'adaptant au protocole de ce système (portée radio 100 m).

Jusqu'à 10 groupes d'Iroise II-RLP peuvent être connectés.

Ce produit n'est pas compatible avec les autres modèles de type 4.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Signal / déclenchement

- Alarme visuelle : puissant flash blanc clignotant, réquence : 0,5 Hz
- Alarme sonore : 8 sons configurables, Afnor classe B, supérieur à 90 db à 2 m suivant la norme NFS 32001
- Afficheur 7 segments et voyants d'état sur le déclencheur manuel

Interconnexion radio

- 1 maître et 9 éléments esclaves surveillés
- Type 4 adressable
- Module carte relais radio CRR, radio analogique

Alimentation

- 2 piles AA 1,5 V lithium 3300 mAh

Autonomie

- Mode normal (200m) : 10 ans
- Mode normal avec FSK (carte relais) : 8 ans
- Mode longue portée (600m) avec FSK : 2 ans

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Dimensions : H 242 mm x L 136 mm x P 75 mm
- Poids : 520 g
- Matière, couleur : ABS, blanc
- Indice de protection : IP 42, IK 07
- Température de service : -5° à +55°C

LES PLUS

- SIMPLICITÉ D'UTILISATION
- PORTÉE PARAMÉTRABLE DE 200 M À 600 M
- VOYANTS ET AFFICHEUR À LA MISE EN SERVICE ET AU DIAGNOSTIC
- LIAISON SURVEILLÉE
- COMPATIBLE AVEC LA CARTE RELAIS RADIO
- CONNEXION JUSQU'À 10 GROUPES D'IROISE-II-RLP

CODE ARTICLE

- Nemo® RLP : BBG0001-FIN01
- Clef de réarmement : ACCDM209
- Iroise II-RLP : BAA0025-FIN01-D
- Carte relais radio CRR : ACCTA043

CERTIFICATIONS

- Conforme aux normes NF S32001 et NF S61-936

COMPATIBILITÉ

- Nemo® RLP
- Carte relais radio CRR

Voir schéma de raccordement de l'Iroise® II-RLP page 87.



Nemo® RLP

DÉCLENCHEUR MANUEL RADIO LONGUE PORTÉE



PRÉSENTATION

Le Nemo® RLP est un déclencheur manuel Radio Longue Portée (RLP) conçu pour être connecté au sein d'un système type 4 Finsécur Iroise II-RLP. Son faible encombrement et sa saillie réduite permettent une installation sans encastrement. La liaison du Nemo® RLP permet d'atteindre 600 m de portée en champ libre, contre 200 m en mode normal.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Déclenchement

- Signalisation visuelle de l'état d'alarme sur la membrane
- Afficheur 7 segments et voyants d'état
- Réarmement à clef en façade

Interconnexion radio Isoise II-RLP

- 1 maître et 9 éléments esclaves surveillés
- 600 m de portée maximum
- Module carte relais radio CRR, radio analogique
- Indicateur d'état radio

Alimentation

- 2 piles AA 1,5 V lithium 3300 mAh

Autonomie

- Mode normal (200m) : 10 ans
- Mode normal avec FSK (carte relais) : 8 ans
- Mode longue portée (600 m) avec FSK : 2 ans

LES PLUS

- SIMPLICITÉ D'UTILISATION
- AIDE À LA MISE EN SERVICE ET AU DIAGNOSTIC
- PORTÉE PARAMÉTRABLE DE 200 M À 600 M
- VOYANTS ET AFFICHEUR À LA MISE EN SERVICE ET AU DIAGNOSTIC
- LIAISON SURVEILLÉE
- COMPATIBLE AVEC LE BOÎTIER CRR

CODE ARTICLE

- Nemo® RLP : BBG0001-FIN01
- Clef de réarmement : ACCDM209
- Iroise II-RLP : BAA0025-FIN01-D
- Carte relais radio CRR : ACCTA043

CERTIFICATIONS

- Conforme à la norme NF S61-936

COMPATIBILITÉ

- Iroise II-RLP
- Carte relais radio CRR



CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Dimensions : H 90 mm x L 90 mm x P 30 mm
- Poids : 160 g
- Matière, couleur : ABS, rouge
- Indice de protection : IP 42, IK 07
- Température de service : -10°C à +50°C

CRR

BOÎTIER CARTE RELAIS RADIO



PRÉSENTATION

Le CRR est une Carte Relais Radio conçue pour la reprise d'information d'alarme, en provenance d'un ou plusieurs DAAF et/ou type 4 radio, et pour transmettre cette information d'alarme à une centrale anti-intrusion, un télétransmetteur, une sirène, un flash lumineux, etc.

Le CRR change d'état (contact à inversion NO/NF) lorsqu'une information d'alarme en provenance d'un DAAF/type 4 ou groupe de DAAF/type 4 radio est transmise.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Appairage

- Nombre de carte relais radio par élément radio associé : 50
- Portée de liaison radio en champ libre : 100 m

Alimentation

- Externe 12 V, fournie par une centrale anti-intrusion, par exemple
- Plage de tension : 9 V min. à 28 V maximum
- Pouvoir de coupure : 1 A 30 Vdc

Consommation

- En veille : 0,1 mA sous 12 V
- En alarme : 25 mA sous 12 V

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Dimensions : H 83 mm x L 83 mm x P 46 mm
- Poids : 160 g
- Matière, couleur : ABS, rouge
- Indice de protection : IP 42, IK 07
- Température de service : -10°C à +50°C

LES PLUS

- SIMPLICITÉ D'UTILISATION
- INSTALLATION AISÉE EN QUELQUES MINUTES
- GRANDE CAPACITÉ D'APPARIAGE

CODE ARTICLE

- Carte relais radio CRR : ACCTA043
- Nemo® RLP : BBG0001-FIN01
- Clef de réarmement : ACCDM209
- Iroise II-RLP : BAA0025-FIN01-D

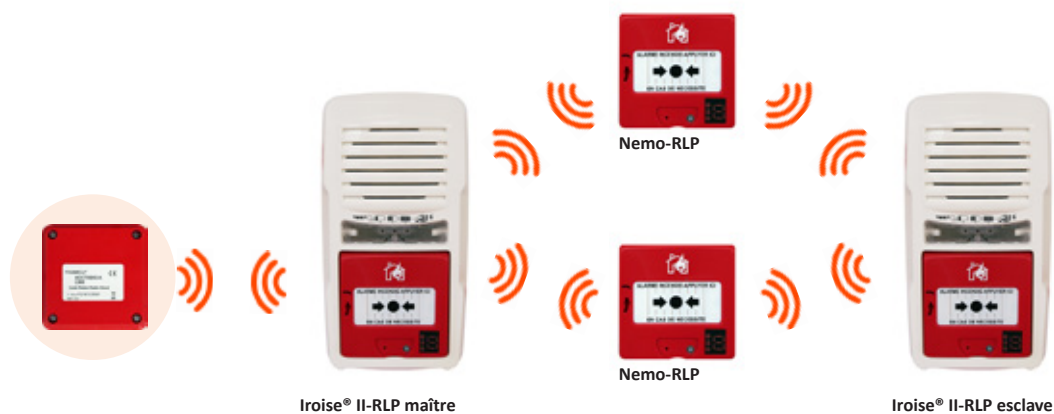
COMPATIBILITÉ

- Nemo® R
- Calypso-II R
- Iroise T4P+, RLP

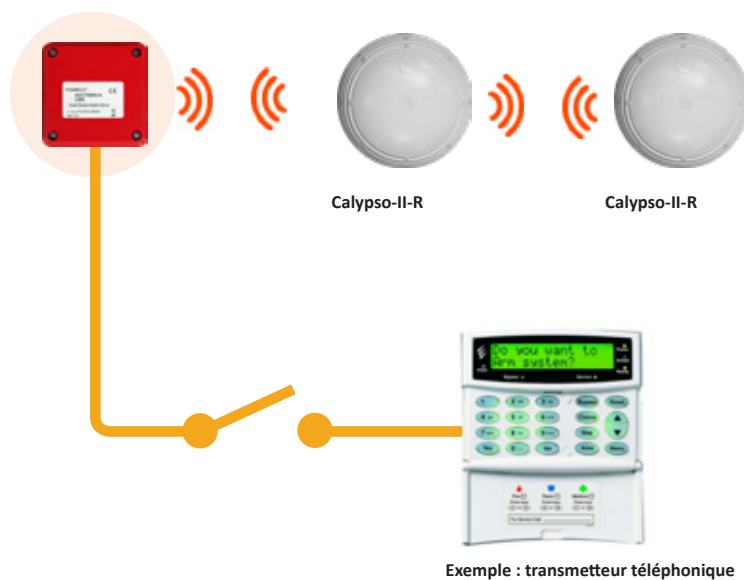
Iroise® II-RLP, Nemo® RLP, CRR

ÉQUIPEMENT D'ALARME DE TYPE 4 RADIO LONGUE PORTÉE À PILES, DÉCLENCHEUR MANUEL RADIO LONGUE PORTÉE, BOÎTIER CARTE RELAIS RADIO

SYNOPTIQUE DE RACCORDEMENT



Nombre de CRR par type 4 ou DAAF radio : non limitatif



2 x 1,5mm² type CR1



8

DÉTECTEUR AUTONOME DÉCLENCHEUR (DAD)

Caraïbes

Lotus Plus

Caraïbes

DÉTECTEUR AUTONOME DÉCLENCHEUR CLASSE I, SECOURU, ET CLASSE II, NON SECOURU



PRÉSENTATION

La Caraïbes est un Détecteur Autonome Déclencheur (DAD) conçu pour commander des organes asservis dans le cadre d'un système Détecteur Autonome Déclencheur DAD (SDAD).

La Caraïbes inclut une aide au dépannage intégrée et des fonctions de diagnostic identifiant l'origine des anomalies. Le détecteur ne nécessite pas de réglage à la mise en service.

Le détecteur se présente en classe I DAD secouru ou classe II DAD non secouru. Le DAD fonctionne en sécurité positive car il asservit des DAS alimentés en permanence.

Pour la sécurité des centrales d'air, Finsécur propose une utilisation avec le Lotus+1W2C.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Détection

- 1 ligne de 2 détecteurs
- 2 boîtiers de commande manuelle pour compartimentage ou pour désenfumage
- 3 organes asservis, puissance maximum 4,5 W

Alimentation

- 230 Vac +10 % -15 % 50 Hz 150 mA
- Source secondaire : deux batteries 12 V – 1,2 Ah sans entretien (classe I)

Autonomie

- Nominale de 4 heures (Classe I)

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Dimensions : L 162 mm x H 253 mm x P 95 mm
- Poids classe I : 2 kg
- Poids classe II : 850 g
- Matière, couleur : ABS, blanc
- Indice de protection : IP 30
- Température de service : -10°C à +50°C

LES PLUS

- AIDE AU DÉPANNAGE INTÉGRÉE
- AUCUN RÉGLAGE À LA MISE EN SERVICE
- NE NÉCESSITE PAS DE DIODE ANTI-RETOUR POUR VENTOUSES
- ESSAI DE LA SOURCE SECONDAIRE SANS DÉMONTAGE DE L'APPAREIL (CLASSE I)
- INSENSIBLE AUX MICRO-COUPURES SECTEUR
- CONÇU POUR ASSERVIR DES DISPOSITIFS DE FAIBLE CONSOMMATION
- ADAPTÉ À L'ASSERVISSEMENT AUTONOME DES CENTRALES DE TRAITEMENT D'AIR
- RÉARMEMENT AUTOMATIQUE (ÉVITE LE BLOCAGE DES CTA EN CAS DE COUPURE SECTEUR)
- TECHNOLOGIE BREVETÉE

CODE ARTICLE

- Caraïbes classe I: DADC1601
- Caraïbes classe II: DADC2602

CERTIFICATIONS

- Organes asservis conformes aux normes NF S61-937 et NF S61-938
- Produit conforme Norme: NFS6191
- BCM Conforme: NFS61961

COMPATIBILITÉ

- Sextant-DOC
- Cap® 100, 200, 112, 212
- Nemo® BCM désenfumage, compartimentage



Lotus Plus

DÉTECTEUR AUTONOME DÉCLENCHEUR CLASSE I ET CLASSE II



PRÉSENTATION

Le Lotus plus est un Détecteur Autonome Déclencheur (DAD) conçu pour commander des organes asservis dans le cadre d'un Système Détecteur Autonome Déclencheur (SDAD).

Le Lotus Plus fonctionne en sécurité positive, car il commande des organes asservis alimentés à rupture de courant.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Détection

- 1 boucle de Détection Automatique d'Incendie
- 1 boucle pour 2 Boîtiers de Commande Manuels maximum
- 3 organes asservis maximum, puissance maximum 4,5 W sous 24 V, à rupture de courant

Alimentation

- 230 Vac +10 % -15 % 50 Hz 150mA
- Autonomie Classe I : 4 h

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Dimensions : H 150 mm x L 137 mm x P 70 mm
- Poids
 1. Classe I: 2,4 Kg
 2. Classe II: 760 g
- Matière, couleur : coffret métal, gris
- Indice de protection : IP 30
- Température de service : -10°C à +50°C

LES PLUS

- AIDE AU DÉPANNAGE INTÉGRÉE
- AUCUN RÉGLAGE À LA MISE EN SERVICE
- NE NÉCESSITE PAS DE DIODE ANTI-RETOUR POUR VENTOUSES
- ESSAI DE LA SOURCE SECONDAIRE SANS DÉMONTAGE DE L'APPAREIL (CLASSE I)
- INSENSIBLE AUX MICRO-COUPURES SECTEUR
- CONÇU POUR ASSERVIR DES DISPOSITIFS DE FAIBLE CONSOMMATION
- ADAPTÉ À L'ASSERVISSEMENT AUTONOME DES CENTRALES DE TRAITEMENT D'AIR
- RÉARMEMENT AUTOMATIQUE (ÉVITE LE BLOCAGE DES CTA EN CAS DE COUPURE SECTEUR)
- TECHNOLOGIE BREVETÉE

CODE ARTICLE

- Lotus Plus classe I: DADT1607
- Lotus Plus classe II: DADT2609
- Lotus Plus 1W2C: DADT2610

CERTIFICATIONS

- Conforme à la norme NF 61961
- Organes asservis conformes aux normes NF S61-937 et NF S61-938
- BCM conforme NFS61961

COMPATIBILITÉ

- Sextant-DOC
- Cap® 100, 200, 112, 212
- Nemo® BCM désenfumage, compartimentage



Lotus Plus Classe I





9

ÉQUIPEMENT D'ALIMENTATION D'ÉNERGIE DE SÉCURITÉ (EAES, EAE)

Corail 24-2 CM et RL

Corail 24-2 CP, CM et RL

ÉQUIPEMENTS D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE ET ÉQUIPEMENTS D'ALIMENTATION EN SÉCURITÉ ÉNERGIE



PRÉSENTATION

Les Corail 24-2 sont des alimentations électriques de sécurité (AES) conçues pour les Systèmes de Détection Incendie (DSI) et de mise en sécurité incendie.

Les Corail 24-2 se distinguent par la régularité de sa tension de sortie grâce à leurs protections contre la foudre et les courts-circuits, leur fusible de batterie à réarmement automatique et un filtrage renforcé qui garantit une stabilité de la tension de sortie.

Les Corails 24-2 sont proposées en coffret plastique (CP) et batterie 7,2 Ah, coffret métallique (CM) avec batterie 7,2 Ah ou 12 Ah, et sur rail (RL) avec batterie 7,2 Ah ou 12 Ah.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Protection

- Disjoncteur amont (courbe C ou D) : 0,7A à 195 Vac
- Fusible primaire : 1,6A @ 250 VAC (5x20mm) temporisé
- Fusibles secondaires sortie util. : électronique
- Protection batterie réarmable automatiquement

Alimentation

- Primaire
 - Entrée secteur : 230 Vac (+10 % / -15%)
 - Fréquence : 50/60 Hz
 - Courant d'appel maximum : 90 A
 - Classe 1
 - Consommation secteur : 690 mA @ 195 V
- Secondaire
 - CM - batteries étanche au plomb : 2x 12 VDC, 7,2 Ah ou 12 Ah
 - CP - batterie étanche au plomb : 2x 12 VDC 7,2 Ah
 - RL - batteries étanche au plomb : 2x 12 VDC 7,2 Ah ou 12 Ah

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Dimensions
 - CP : L 506 mm x H 300 mm x P 147,8 mm
 - CM : L 369 mm x H 307,15 mm x P 147,8 mm
 - RL : L 122 mm x H 195 mm x P 80 mm
- Poids
 - CP : 1,9 kg
 - CM : 4,72 kg
 - RL : 0,530 kg
- Matière, couleur
 - CP : ABS, gris
 - CM : métal, gris
 - RL : ABS, noir
- Indice de protection : IP 30, IK 07
- Température de service : -5°C à +40°C

LES PLUS

- DISPONIBLE EN COFFRET MÉTALLIQUE (CM), EN COFFRET PLASTIQUE (CP) ET EN VERSION RAIL (RL)
- INSTALLATION SIMPLE
- PROTECTION ÉLECTRONIQUE DES SORTIES UTILISATEURS
- PLUSIEURS POSSIBILITÉS D'INSTALLATION (RACK / COFFRET)
- VOYANTS DE DIAGNOSTIC
- BASSE CONSOMMATION
- MAINTENANCE SIMPLIFIÉE
- FIABLE

CODE ARTICLE

- CORAIL 24-2 CP: ALIAE002-FIN01
- CORAIL 24-2 RL avec batteries 7,2 Ah: ALIAE001-FIN01
- CORAIL 24-2 RL avec batteries 12 Ah: ALIAE001-FIN02
- CORAIL 24-2 CM avec batteries 7,2 Ah: ALIAE003-FIN01
- CORAIL 24-2 CM avec batteries 12 Ah: ALIAE003-FIN02

CERTIFICATIONS

- Conforme à la norme NF EN 54-4: 1997/ A2: 2006 Équipement d'alimentation électrique (EAE)
- Conforme à la norme EN12 101-10: 01-2006 Équipement d'Alimentation en Énergie de Sécurité
- N° DOP
0333-CPR-075577
0333-CPR-075578
0333-CPR-075576
- N° de certificat
CORAIL 24-2 CP: 0333-CPR-075577
CORAIL 24-2 RL: 0333-CPR-075578
CORAIL 24-2 CM: 0333-CPR-075576

Voir schémas de raccordement de la Corail 24-2 CP, CM et RL pages 13, 15, 23, 25, 29.



Corail 24-2 CM



Corail 24-2 CP



Corail 24-2 RL





10

ALARMES TECHNIQUES



Tasman® et Tasman®-V2

Tasman®-V2 16R et 32R

Tasman® et Tasman®-V2

ALARMES TECHNIQUES 2 ENTRÉES, 4 ET 8 ENTRÉES, 16 ET 32 ENTRÉES



PRÉSENTATION

Les Tasman® et Tasman®V2 sont des coffrets d'alarmes techniques conçu pour gérer la signalisation d'alarme en provenance de contacts NO ou NF de tout équipement technique. Les coffrets Tasman intègrent une alimentation secourue par batterie.

Les éventuels défauts secteur ou batterie sont indiqués par une signalisation spécifique.

La face avant des coffrets Tasman permet d'inscrire en regard des voyants de signalisation les libellés des zones ou alarmes reportées.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Tasman 2 entrées

Sorties

- 7 V à 18,5 V, 30 mA maximum

Report d'alarme

- 2 Contacts à inverseur maxi 30 V 1 A par entrée

Alimentation

- Alimentation secteur 1 : 230 V +10 % -15 % 50Hz 500 mA
- Alimentation de secours : 2 batteries 9 V, 280 mAh type Ni-Mh. 12 h d'autonomie en veille

Tasman®-V2 4 et 8 entrées

Sortie

- 19 V ± 3 V, 60 mA maximum

Report d'alarme

- Par relais

Alimentation

- Alimentation secteur 1 : 230 V +10 % -15 % 50 Hz 500 mA
- Alimentation de secours : 2 batteries 9 V, 280 mAh type Ni-Mh. 12 h d'autonomie en veille

LES PLUS

- SIGNALISATION SPÉCIFIQUE INDIQUANT LES DÉFAUTS
- RÉARMEMENT AUTOMATIQUE (SAUF EN CAS D'ALARME)
- GRANDE AUTONOMIE DE FONCTIONNEMENT

CODE ARTICLE

- TASMAN 2 ENTRÉES: ATECO901
- TASMAN 4 ENTRÉES: ATECO931
- TASMAN 8 ENTRÉES: ATECO932
- TASMAN 16 ENTRÉES: ATECO933
- TASMAN 32 ENTRÉES: ATECO934

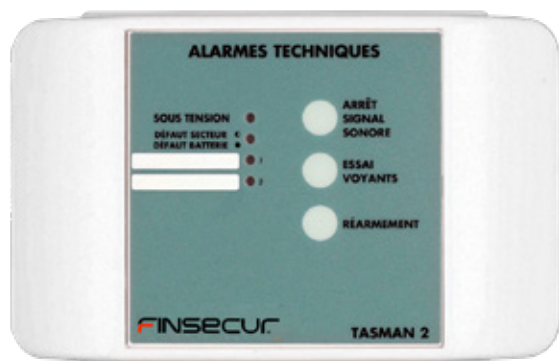
CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Tasman 2 entrées

- Dimensions : H 10 mm x P 164 mm x L 63 mm
- Poids : 350 g
- Matière, couleur : ABS, gris
- Indice de protection : IP 42, IK 07
- Température de service : -10°C à +50°C

Tasman®-V2 4 et 8 entrées

- Dimensions : H 258 mm x L 166 mm x P 91mm
- Poids : 850 g
- Matière, couleur : ABS, gris
- Indice de protection : IP 42, IK 07
- Température de service : -10°C à +50°C



Tasman 2 entrées



Tasman®-V2 4 et 8 entrées

Tasman®-V2 16R et 32R

ALARMES TECHNIQUES 16 ET 32 ENTRÉES, 16 ET 32 RELAIS



PRÉSENTATION

Les Tasman®-V2 16R et 32R sont des coffrets d'alarmes techniques conçus pour gérer la signalisation d'alarme en provenance de contacts NO ou NF de tout équipement technique. Les Tasman®-V2 16R et 32R intègrent une alimentation secourue par batterie.

Chaque entrée d'alarme peut être associée par programmation ou à un ou plusieurs relais de sortie. L'alarme technique relais s'intègre la gestion technique du bâtiment (GTB).

Les éventuels défauts secteur ou batterie sont indiqués par une signalisation spécifique.

La face avant permet d'inscrire en regard des voyants de signalisation les libellés des zones ou des alarmes reportées.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Relais

- Pouvoir de coupure : 30 V/1 A

Sortie

- 12 V $\pm$ 3 V limitée à 80 mA

Connectivité

- 1 port RS-485

Report d'alarme

- Pour AVISO-C ou AVISO-E

Alimentation

- Alimentation secteur 1 : 230 V $\pm$ 10 % -15 % 50 Hz 500 mA
- Alimentation de secours : 2 batteries 9 V, 280 mAh type Ni-Mh. 12 h d'autonomie en veille

LES PLUS

- SIGNALISATION SPÉCIFIQUE INDIQUANT LES DÉFAUTS
- RÉARMEMENT AUTOMATIQUE (SAUF EN CAS D'ALARME)
- BUS DE REPORT POUR AVISO À LED (TASMAN-II 4/8)
- GRANDE AUTONOMIE DE FONCTIONNEMENT

CODE ARTICLE

- TASMAN®-V2 16R : ATECO939
- TASMAN®-V2 32R : ATECO940

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Dimensions : L 240 mm x H 350 mm x P 107mm
- Poids : 6,6 kg
- Matière, couleur : ABS, gris
- Indice de protection : IP 42, IK 07
- Température de service : -10°C à +50°C



Tasman®-V2 16 entrées et relais



Tasman®-V2 32 entrées et relais





CYLINDER/CYLINDRE

N°

CYLINDER VOLUME/VOLUME CYLINDRE

☒ 80lt

☐ 60lt

☐ 140lt

CHARGING PRESSURE/PRESSION DE CHARGE

☒ 300 bar

☐ 250 bar

☐ 200 bar

EXTINGUISHING GAS/ AGENT EXTINCTEUR

☒ IG 01

☐ IG 55

☐ CO₂

☐

COMPLETE CYLINDERS TARE/ TARE COMPLETE

WEIGHT OF GAZ/ CHARGER

FILLING DATE/ DATE CHARGE

CHECKED BY/CONTROLE PAR

0899702468

FINsecur

52 Rue Paul Lescop
92000 NANTERRE

CHECK PERIODICALLY// WEIGHT OF CYLINDER
CONTROLLER PERIODIQUEMENT LA PRESSION DE LA B

FILLING PRESSURE/PRESSION DE CHARGE

300 bar

±5% a 15°C

200bar

±5% a 15°C

284.30 bar

±5% a 0°C

189.5bar

±5% a 0°C

321.80bar

±5% a 36°C

215bar

±5% a 36°C

11

SYSTÈME D'EXTINCTION AUTOMATIQUE À GAZ

ECS conventionnel Kara® 8 EXT et EXT-M
Périphériques d'extinction

Kara® 8 EXT et EXT-M

ECS CONVENTIONNEL. DISPOSITIF ÉLECTRIQUE DE COMMANDE ET DE TEMPORISATION, COFFRET PLASTIQUE ET COFFRET MÉTALLIQUE



PRÉSENTATION

Les Kara® 8 EXT, coffret plastique, et EXT-M, coffret métallique, sont des ECS conventionnel qui intègrent la fonction extinction conforme à la norme NF EN 54-2 pour la partie ECS (détection) et NF EN12094-1 pour la partie extinction.

Ces tableaux d'extinction compact sont mono-zones (une zone de noyage par coffret). Ils offrent la possibilité de commander soit des solénoïdes soit des têtes pyrotechniques. Les Kara effectuent également l'extinction basse pression en CO₂.

La Kara® 8 EXT est alimentée par une EAE externe. La Kara 8 EXT M possède une alimentation EAE 24-4.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Détection

- 2 boucles pour l'extinction (détection en confirmation d'alarme)
- 1 boucle pour les locaux annexes
- 1 zone de noyage
- Signal représentant l'émission d'agent extincteur
- Dispositif d'arrêt d'urgence

Connectivité

- 1 port RS-232

Sortie de report

- Relais feu général
- Relais dérangement général
- Relais dérangement DECT
- Relais programmable
- Report indication passage gaz

Alimentation

- EAE externe 24 V 4A

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Kara® 8 EXT

- Dimensions : H 300 mm x L 506 mm x P 117mm
- Poids : 6,2 Kg
- Matière, couleur : ABS, blanc
- Indice de protection : IP30
- Température de service : -5°C à +50°C

Kara® 8 EXT-M

- Dimensions : H 439 mm x L 397 mm x P 135mm
- Poids :
- Matière, couleur : Acier epoxy, gris
- Indice de protection : IP 30
- Température de service : -5°C à +50°C

LES PLUS

- CONFIGURATION SIMPLE PAR SWITCH
- UNE 3ÈME BOUCLE DE DÉTECTION POUR LES LOCAUX PÉRIPHÉRIQUES
- SIGNALISATION DE PERTE TOTALE D'ALIMENTATION
- TEMPORISATION DU SIGNAL D'EXTINCTION
- REPORT INDICATION PASSAGE GAZ
- CONTRÔLE DE LA DURÉE D'ÉMISSION
- DÉCLENCHEMENT D'UNE ÉMISSION SECONDAIRE
- MODE MANUEL SEUL

CODE ARTICLE

- Kara 8 EXT : ECSC0004
- Kara 8 EXT-M : CEN0004-FIN01

CERTIFICATION

- Conforme aux normes NF EN12094-1, EN54-2 et EN54-4
- N° de Certificat NF/SSI : SSI 194 A0
- N° de certificat CE : 1116 CPR 014

COMPATIBILITÉ

- Sextant-DOC
- Cap® 112, 212
- Mistral
- Nemo® 2-AU
- Nemo® EXT, 2 EXT
- Buccin EXT
- Panneaux lumineux «entrée interdite» et «évacuation immédiate»
- Corail 24 V 4A



Kara® 8 EXT



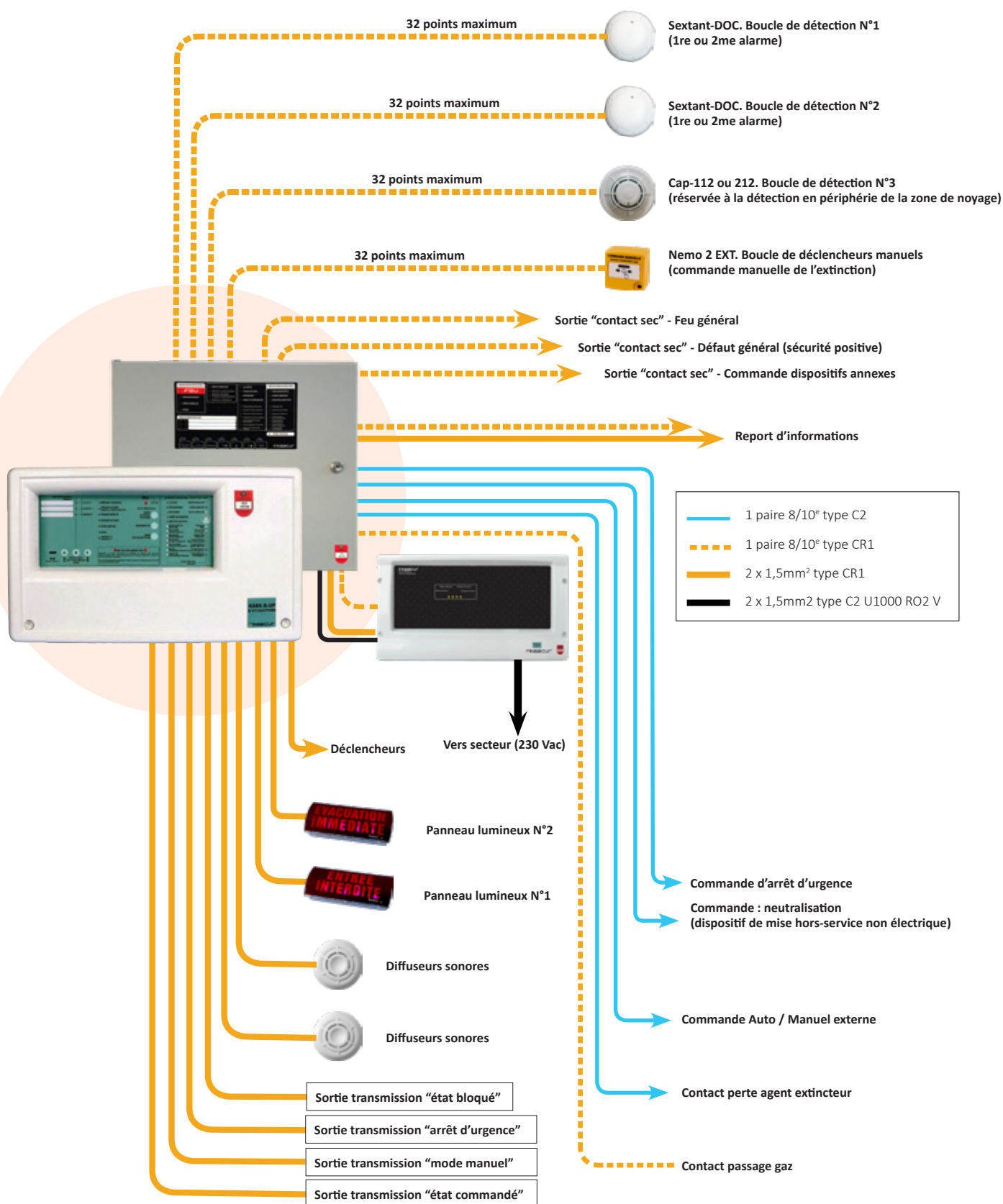
Kara® 8 EXT-M



Kara[®] 8 EXT et EXT-M

ECS CONVENTIONNEL. DISPOSITIF ÉLECTRIQUE DE COMMANDE ET DE TEMPORISATION, COFFRET PLASTIQUE ET COFFRET MÉTALLIQUE

SYNOPTIQUE DE RACCORDEMENT



Périphériques d'extinction

AVERTISSEURS SONORES, DÉCLENCHEURS MANUELS, DISPOSITIFS VISUELS ASSOCIÉS À L'ECS KARA® 8 EXT ET EXT-M



PRÉSENTATION

Les périphériques extinction de Finsécurité sont associés à l'ECS Kara® 8 EXT et EXT-M. Ces dispositifs s'installent aux endroits définis par les règlements qui régissent l'extinction automatique par gaz.

Les périphériques permettent plusieurs fonctions complémentaires. Pour les déclencheurs manuels, la commande manuelle de l'extinction par le **Nemo® 2 EXT**, ou l'arrêt d'urgence de cette même extinction pour le **Nemo® 2 AU**.

Les avertisseurs sonores **Buccin EXT** disposent de 2 tons, et avertissent d'abord les occupants du local dans lequel le gaz extincteur va être diffusé de l'imminence de la phase d'extinction, les invitant à évacuer la zone pendant la temporisation de la commande de noyage. Le second son NFS 32 001 donne ensuite l'alarme pendant l'extinction.

Les dispositifs visuels "**ÉVACUATION IMMÉDIATE**", disposés dans le local soumis à l'extinction invite le personnel à évacuer avant le noyage du local.

À l'extérieur du local, les autres dispositifs "**ENTRÉE INTERDITE**" sont posés aux dessus des portes et accès. Ils signalent visuellement le danger et interdisent aux personnels de pénétrer dans le volume pendant l'extinction.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Buccin Ext

Signal

- 2 tons : NFS 32001 (Son Afnor classe B, supérieur à 90 db à 2 m) et son continu

Alimentation et consommation

- 10 à 60Vcc, 26 mA / 24 vcc

Nemo® 2-AU

Déclenchement

Type B (manoeuvre en deux temps)

- Arrêt d'urgence pour système d'ext. à gaz
- Contact d'alarme (limite maximale) : 30 Vcc / 0,5 A (125 Vca / 1 A)

Alimentation

- 7 Vcc min. à 30 Vcc max

Nemo® 2 EXT

Déclenchement

- Type B (manoeuvre en deux temps)
- Arrêt d'urgence pour système d'ext. à gaz
- Contact d'alarme (limite maximale) : 0 Vcc / 0,5 A (125 Vca / 1 A))

Alimentation

- 7 Vcc min. à 30 Vcc max

Balises

Signal

- Fréquence de clignotement : 1,30 Hz
- Surface des inscriptions : 320 mm x 125 mm
- Visibilité : pour un éclairage de 200 Lux à 10 m
- Façade amovible (2 versions : "ÉVACUATION IMMÉDIATE" et "ENTRÉE INTERDITE")

Alimentation et consommation

- 12 à 24 vdc nominal, 60 à 70 mA

LES PLUS

- SIMPLICITÉ D'UTILISATION
- FIABLE
- BASSE CONSOMMATION

CODE ARTICLE

- Buccin EXT-M : AVSN0309
- Nemo® 2 AU : BBGC0222
- Nemo® 2 EXT : BBGC0223
- Balises : AVSNE333

CERTIFICATION

- Conforme aux normes NF NFS 30 001 EN54 3, EN 12094-3
- N° de Certificat
- Buccin EXT : 0333-CPR-075405
- Nemo® 2 AU : 1116-CPR-055
- Nemo® 2 EXT : 1116-CPR-0562

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Buccin Ext

- Dimensions : H 109 mm x L 164 mm x P 54 mm
- Poids : 200 gr
- Matière, couleur : ABS, blanc
- Indice de protection : IP31
- Température de service : -5°C à +50°C

Nemo® 2 AU

- Dimensions : H 94 mm x L 94 mm x P 58 mm
- Poids : 232 g
- Matière, couleur : ABS, bleu
- Indice de protection : IP44, IK 07
- Température de service : -5°C à +50°C

Nemo® 2 EXT

- Dimensions : H 94 mm x L 94 mm x P 58 mm
- Poids : 232 g
- Matière, couleur : ABS, jaune
- Indice de protection : IP44, IK 07
- Température de service : -5°C à +50°C

Balises

- Dimensions : L 328 mm x l 135 mm x P 70 mm
- Poids : 300 g
- Matière, couleur : ABS, gris
- Indice de protection : IP 55, IK 07
- Température de service : -10°C à +50°C



Buccin EXT

Nemo® 2 AU

Nemo® 2 EXT

Balises



12

GAMME HABITATION

Tableau de désenfumage Égée II
Détecteur autonome Calypso® II et II-R

Égée II

TABLEAU DE DÉSENFUMAGE POUR IMMEUBLE D'HABITATION



PRÉSENTATION

Le tableau de désenfumage Égée II est l'aboutissement d'une réflexion sur la configuration typique d'un système de désenfumage dans un immeuble d'habitation.

Il est prévu pour être installé dans une gaine technique, dans les immeubles de 1 à 16 niveaux avec 1 ou 2 cages d'escaliers.

Il gère à chaque niveau :

1. Un ensemble de détecteurs automatiques de fumée, et de déclencheurs manuels
2. Un ou plusieurs volets commandés (permettant le désenfumage du niveau) avec ou sans contact fin de course
3. Les informations venues de tous les étages
4. La gestion d'un groupe d'extraction motorisé
5. La gestion des non-stop ascenseurs



CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Égée II

Tableau

- BEA Boîtier d'Étage Assenseur : 16 étages pour un conduit, 8 pour 2 conduits ou toute autre combinaison
- BCE Boîtier Commande Extraction : 2 maximum (1 par canton)
- BNS Boîtier Non-Stop ascenseurs : 4 maximum
- Tension de service : 24 vcc

Sorties de reports

- 2 Alarme feu, dérangement inverseur 1 A 30Vcc
- Commandes tourelles : par contact NO 1 A 30 vcc, temporisées à 10 secondes

Alimentation

- 230V +10 % -15 % 50 Hz
- Source secondaire : 2 batteries de 12 V, 7 Ah au plomb sans entretien.

Boîtier BEA

- Nombre de détecteurs : maximum 10
- Nombre de déclencheurs manuels : 10 maximum
- Tension de sortie ventouses : nominal 24 V, à émission

Boîtier BCE

- Commande du moteur d'extraction avec position d'attente
- Vérification de la position sécurité (contact de pressostat)
- Commande éventuelle du registre de tirage naturel

Boîtier BNS

- Contact sec pour le non-stop ascenseur au niveau sinistré
- Contact sec de report d'alarme par niveau
- Nombre de contacts : 16 (1 par niveau), NO ou NF (ajustable par cavalier)



Boîtier BEA - Boîtier d'Étage Assenseur



Boîtier BCE - Boîtier Commande Extraction



Boîtier Non-Stop Ascenseur

LES PLUS

- COÛT D'INSTALLATION FORTEMENT RÉDUIT PAR LA CONNEXION DES BOÎTIERS D'ÉTAGE RACCORDÉS SUR 1 BUS DE COMMUNICATION ET 1 BUS DE PUISSANCE
- CONFIGURATION AUTOMATIQUE, SANS OUTIL SPÉCIFIQUE
- FONCTIONNEMENT EN MODE DÉGRADÉ
- INTERVERROUILLAGE EN CAS D'ALARME DES VOILETS D'ÉTAGES
- FONCTION DIAGNOSTIC DES PANNES SUR BOÎTIER D'ÉTAGE PAR LED

CODE ARTICLE

- EGÉE II: DESEG503
- BEA: ACCD0016-FIN01
- BEA-P: ACCDF502
- BNS: ACCDF514
- BCE: ACCDF515

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Égée II

- Dimensions : H 482 mm x L 265 mm x P 120 mm
- Poids : 8 kg avec batteries
- Matière, couleur : ABS RAL7035, gris
- IP 42 (NF EN60529), IK 07
- Température de service : -5° à +55°C

Boîtiers BEA, BCE et BNS

- Dimensions : H 190 mm x L 150 mm x P 90 mm
- Poids : 620 g
- Matière, couleur : jaune
- Indice de protection : IP 42, IK 07
- Température de service : -5° à +55°C

COMPATIBILITÉ

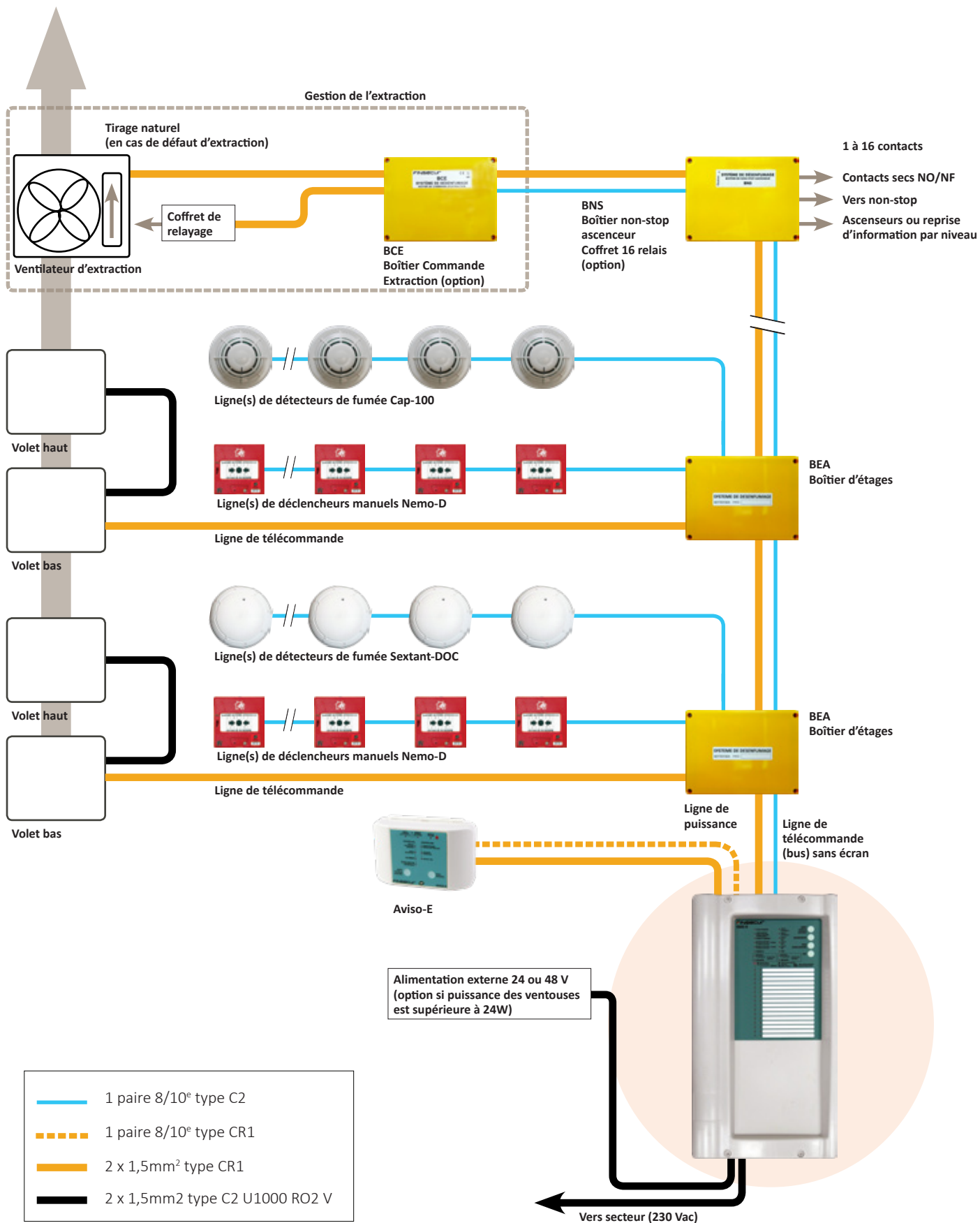
- Sextant-DOC
- Cap® 100
- Nemo® D
- Aviso-E
- FI-QI, FI-QFL



Égée II

TABLEAU DE DÉSENFUMAGE POUR IMMEUBLE D'HABITATION

SYNOPTIQUE DE RACCORDEMENT



Calypso® -II

DÉTECTEUR AUTONOME AVERTISSEUR DE FUMÉE



PRÉSENTATION

Le Calypso®-II est un détecteur autonome de fumée et un avertisseur (DAAF). Il s'installe au plafond (ou au mur) des circulations, couloirs, corridors, paliers, dans les habitations. En cas de départ de feu, la fumée pénètre dans la chambre d'analyse du détecteur, déclenche une alarme et un son puissant alerte les habitants qui ont le temps de quitter les lieux.

Ce dispositif, utilisé de façon systématique dans les pays anglo-saxons, permet de sauver de nombreuses vies humaines.

Le modèle Calypso®-II de Finsécur respecte la norme de qualité européenne NF EN14 604. Il dispose des mêmes performances que les détecteurs professionnels obligatoires dans les lieux publics.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Détection

- Grille anti moustique évite les fausses alarmes
- Fonction inhibition du signal d'alarme, avec retour en veille automatique

Signal

- Puissance acoustique : 85 dB min à 3 m

Alimentation

- Pile lithium 3 Vcc d'une capacité de 1400mAh
- Défaut de pile basse signalé à 2,5 V +/- 0,2 V

Consommation

- < 18,8 µA
- 10 ans sur une pile de 1400mAh au lithium

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Dimensions : ø 105 mm x H 60mm
- Poids : 170 g
- Matière, couleur : ABS, blanc
- Indice de protection :
- Température de service : -5°C à +50°C, 93 % HR

LES PLUS

- 10 ANS D'AUTONOMIE SUR PILE LITHIUM
- DESIGN SOIGNÉ
- TECHNOLOGIE DÉRIVÉE DES DÉTECTEURS INDUSTRIELS
- INVOLABILITÉ DE LA PILE
- CERTIFIÉ SELON LA NORME EUROPÉENNE NF EN 14604
- INSTALLATION AISÉE EN QUELQUES MINUTES
- GRILLE DE PROTECTION ANTI-INSECTES
- ÉVITE LES FAUSSES ALARMES
- TECHNOLOGIE BREVETÉE
- DISPOSITIF ANTIVOL

CODE ARTICLE

- Calypso®-II: DET0001-FIN01

CERTIFICATION

- Conforme à la norme NF EN14 604
- Numéros de certificats CE
- Calypso®-II: 0333-CPR-292050



Calypso® -II-R

DÉTECTEUR AUTONOME AVERTISSEUR RADIO



PRÉSENTATION

Le Calypso® -II-R est un détecteur autonome de fumée et un avertisseur (DAAF) avec une liaison radio intégrée réalisée sur la base d'un détecteur professionnel à capteur optique.

Conçu pour les habitations individuelles, le DAAF Calypso® -II-R est certifié selon la norme NF EN 14604. En cas de départ de feu, la fumée pénètre dans la chambre d'analyse d'un détecteur déclenchant le signal d'alarme du détecteur et de tous les DAAF interconnectés.

Un son puissant alerte les habitants qui ont le temps de quitter les lieux. L'interconnexion radio permet donc de rendre plus efficace l'alarme et d'augmenter ainsi le niveau de sécurité du logement en multipliant les sources sonores de l'alerte à chaque étage d'un pavillon.

Le Calypso® -II-R s'installe au plafond (ou au mur) des circulations (couloirs, paliers, cages d'escaliers) dans les habitations.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Liaison radio

- Interconnexion jusqu'à 10 DAAF par liaison hertzienne avec un mode intelligent par auto apprentissage.
- Permet lors d'une alarme d'un des DAAF interconnectés de déclencher tous les DAAF associés.
- Désignation de type suivant norme IEC: Cr17345
- Fréquence de la portée : 868 Mhz (100 m en champ libre)

Détection

- Grille anti moustique évite les fausses alarmes
- Fonction inhibition du signal d'alarme, avec retour en veille automatique

Signal

- Puissance acoustique : 85 dB min à 3 m

Alimentation

- Pile lithium 3 Vcc d'une capacité de 1400 mAh
- Défaut de pile basse signalé à 2,5 V +/- 0,2 V

Consommation

- < 18,8 µA
- 10 ans sur une pile de 1400 mAh au lithium

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Dimensions : ø 105 mm x H 60mm
- Poids : 170 g
- Matière, couleur : ABS, blanc
- Indice de protection :
- Température de service : -5°C à +50°C, 93 % HR

LES PLUS

- AIDE INTUITIVE À LA POSE DE LA RÉCEPTION RADIO
- 10 ANS D'AUTONOMIE SUR PILE LITHIUM
- DESIGN SOIGNÉ
- TECHNOLOGIE DÉRIVÉE DES DÉTECTEURS INDUSTRIELS
- INVOLABILITÉ DE LA PILE
- CERTIFIÉ SELON LA NORME EUROPÉENNE NF EN 14604
- INSTALLATION AISÉE EN QUELQUES MINUTES
- GRILLE DE PROTECTION ANTI-INSECTES
- ÉVITE LES FAUSSES ALARMES
- TECHNOLOGIE BREVETÉE
- DISPOSITIF ANTIVOL

CODE ARTICLE

- Calypso® -II-R : DETDA20002

CERTIFICATION

- Conforme à la norme NF EN14 604
- Numéros de certificats CE
- Calypso® -II-R : 0333-CPR-292047

COMPATIBILITÉ

- Calypso® -II-R avec Calypso® -II-R par interconnexion radio



G.A.E

UNITÉ D'AIDE A L'EXPLOITATION

FINSECUR



13

MISE EN RÉSEAU ET UNITÉ D'AIDE À L'EXPLOITATION (UAE)



UAE

UNITÉ D'AIDE À L'EXPLOITATION



PRÉSENTATION

L'UAE Finsécur permet de faciliter l'exploitation d'un système incendie sur les sites étendus ou dont les centrales sont disséminées géographiquement.

L'UAE Finsécur est fournie clés-en-main sur une machine autonome ou prête à être raccordée à un réseau d'entreprise existant. Rien à installer sur les postes exploitants, un simple navigateur Internet suffit. Pas de mise à jour à gérer individuellement, seul le serveur peut avoir à subir des interventions, tous les postes clients en profitent sans opération supplémentaire.

L'UAE est exploitable sur PC fixe ou terminal mobile type tablette ou téléphone mobile.

Fonction

- L'UAE Finsécur offre une vision synthétique de l'état de votre installation incendie en un coup d'œil.
- Les différents bâtiments sont représentés sur un fond de plan indiquant leur état grâce au code couleur incendie standard.
- Tous les points de détection sont positionnés sur des plans d'étage interactifs. Il est possible de les parcourir à sa guise.
- Lorsqu'une alarme est détectée, les informations la concernant (zone, point, délai avant évacuation) apparaissent automatiquement. Un simple clic permet de visualiser le problème sur un plan d'étage.

Interface graphique

- Les différentes centrales raccordées au système peuvent être manipulées via une interface graphique. Celle-ci reprend l'aspect physique de la centrale en minimisant le besoin en formation des personnels exploitants.
- L'interface se dirige via des terminaux de type tablette afin de procéder à l'acquittement processus le plus rapidement possible après la levée de doute.
- Tous les événements survenant sur les centrales sont enregistrés dans un journal. Il peut être consulté, filtré et exporté pour impression ou envoi par courriel.

LES PLUS

- NOTIFICATIONS CONFIGURABLES PAR COURRIEL ET/OU SMS EN CAS D'ÉVÉNEMENT SURVENANT SUR LE SSI (ALARME, DÉFAUT, CENTRALE INJOIGNABLE)
- ACCÈS À DISTANCE À L'UAE
- POSSIBILITÉ DE TÉLÉMAINTENANCE AVEC ASSISTANCE UTILISATEUR À DISTANCE.
- VISION DE L'ÉTAT DE L'INSTALLATION INCENDIE EN UN COUP D'OEIL
- FONCTIONNALITÉS COMMUNICANTES DE L'UAE. SOUSCRIRE À L'OPTION ACCÈS À DISTANCE PERMET DE BÉNÉFICIER D'AVANTAGES SIGNIFICATIFS EN MATIÈRE DE RÉACTIVITÉ

CERTIFICATION

- Conforme aux normes NFS 61932 et NFS61970

COMPATIBILITÉ

- L'UAE Finsécur est compatible avec les Baltic 512, Baltic[®] 512, Baltic[®] 1024 et Pacific[®]
- L'UAE Finsécur s'adapte à toutes les topologies de sites, des plus réduites au plus étendues.
- Les centrales sont raccordées à l'UAE via des passerelles RS-485/Ethernet qui autorisent une distance entre la Passerelle et la centrale de 1000 m et virtuellement aucune limite de distance entre la Passerelle et l'UAE1.
- Le réseau Ethernet des centrales est distinct du réseau Ethernet de consultation (réseau local) et du réseau d'accès à Internet pour la mise en oeuvre des fonctions communicantes.



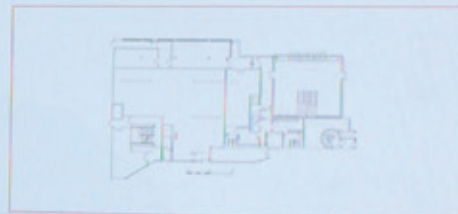
UAE - SSI

UNITÉ D'AIDE À L'EXPLOITATION
DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ INCENDIE

Alarmes en cours

Bâtiment A

Niveau	Zone	Point	Date	Action	UGA	Délai avant évac.
Sous-sol (-1)	ZDA 901 BAT A SOUS SOL LOCAUX (3) - MODE ESSAI	DA ARCHIVES (1-91)	2012-03-12 14:39:38+01	centrer	CMSI SIEGE - ZA 2 BATA RDC/MEZZANINE	VEILLE RESTREINTE



Bâtiment A

Sous-sol (-1)
Rez-de-chaussée
Mezzanine
1er étage
2ème étage
2ème étage (faux plancher)

Affichage
Centrales

évac
Pré



14

POUR ALLER PLUS LOIN



Tableau de choix des centrales
Guide ERP

Tableau de choix des centrales

Une gamme complète de systèmes de sécurité incendie

Les systèmes de sécurité incendie (SSI) Finsecur sont adaptés à la réglementation française classant les bâtiments à risque : établissement recevant du public (ERP), immeuble de grande hauteur (IGH), bâtiments soumis aux codes du travail (ERT), installations classées pour la protection du code de l'environnement (ICPE).

Les systèmes de détection sont classés :

- par catégories de SSI (A à E) qui déterminent le niveau de mise en sécurité incendie
- par types d'équipements d'alarme (1 à 4)

Comment choisir les produits Finsecur adaptés à chaque projet ?

Choix de systèmes de mise en sécurité

1 Déterminer la capacité d'accueil de l'ERP

Capacité d'accueil du public	Catégorie
moins de 300 personnes*	5
moins de 300 personnes	4
de 301 à 700 personnes	3
de 701 à 1500 personnes	2
plus de 1500 personnes	1

* établissement dont l'effectif du public admis est inférieur à un seuil fixé réglementairement pour chaque type d'exploitation

2 Déterminer la catégorie de SSI et l'EA (voir tableau ci-contre)

ERP		5 ^e catégorie		
		S/sol	Étages	Tous niveaux
J	Structures d'accueil pour personnes âgées	-	-	Moins de 25 personnes âgées résidentes
	Structures d'accueil pour personnes handicapées	-	-	Moins de 20 personnes handicapées résidentes
L	Salles d'auditions, etc.	100	-	200
	Salles de spectacles, etc.	20	-	50
M	Magasins de vente, etc.	100	100	200
N	Restaurants ou débits de boissons	100	200	200
O	Hôtels ou pensions de famille	-	-	100
P	Salles de dans ou salles de jeux	20	100	120
	Écoles maternelles, crèches, haltes garderies et jardins d'enfants	*	1 (**)	100
R	Autres établissements	100	100	200
	Locaux réservés au sommeil	-	-	30
S	Bibliothèque ou centres de documentations	100	100	200
T	Salles d'exposition	100	100	200
Établissements de soins :				
U	sans hébergement	-	-	100
	avec hébergement	-	-	20
V	Établissements de cultes	100	200	300
W	Administrations, banques, bureaux	100	100	200
X	Établissements sportifs couverts	100	100	200
Y	Musée	100	100	200
PA	Établissements de plein air	-	-	300
OA	Hôtels restaurants d'altitude	-	-	20
GA	Gares aériennes ***	-	-	200

Les ERP de type J accueillant moins de 300 personnes mais plus de 25 personnes âgées résidentes sont classées en 4^e catégorie.

Les ERP de type J accueillant moins de 300 personnes mais plus de 20 personnes handicapées résidentes sont classées en 4^e catégorie.

* activités interdites en sous sol

** 20 si l'ERP ne contient qu'un seul niveau situé en étage

*** les gares souterraines ou mixtes sont classées dans les catégories 1, 2, 3 ou 4 quel que soit l'effectif

Remarque : il n'existe pas de 5^eme catégorie pour les ERP de type SG, EF et REF.

TABLEAU DE CHOIX DES CENTRALES

ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC			5 ^e CAT.		4 ^e CAT.		3 ^e CAT.		2 ^e CAT.		1 ^e CAT.	
			<300 p		< 300 p (sauf 5 ^e cat)		de 301 à 700 p		de 701 à 1500 p		plus de 1500 p	
			SSI	EA	SSI	EA	SSI	EA	SSI	EA	SSI	EA
J	Structures d'accueil pour personnes âgées et personnes handicapées		A	1	A	1	A	1	A	1	A	1
L	Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions Salles de spectacles ou à usages multiples	Accueil > 3000 p							E	3	A	1
		Accueil < 3000 p		4		4		4	avec salle polyvalente : E	4	C D E	2b
M	Magasins de vente, centres commerciaux			4		4		3	C D E	2b	B	2a
N	Restaurants et débit de boissons			4		4		4		3		3
O	Hôtels, pensions de famille, et autres établissements d'hébergements		A	1	A	1	A	1	A	1	A	1
P	Salles de danse			3		3	C D E	2b	B	2a	A	1
	Salles de danse s/sol			3	C D E	2b	C D E	2b	B	2a	A	1
	Salles de jeux			4		4	C D E	2b	B	2a	A	1
R	Établissement d'éveil, d'enseignement, de formation, centre de vacances, centres de loisirs sans héberge- ment	Avec zone sommeil	A	1	A	1	A	1	A	1	A	1
		Autres		4		4		2b		2b		2b
S	Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d'archives			4		2b		2b	B	2a	A	1
T	Salles d'exposition	Accueil > 3000 p									B	2a
		Accueil < 3000 p				4		3	C D E	2b	C D E	2b
U	Établissements de soins	avec locaux de sommeil	A	1	A	1	A	1	A	1	A	1
		sans locaux de sommeil		3		3		3		3		3
V	Établissements de culte			4		4		4		4		4
W	Administrations, banques, bureaux			4		4		3	C D E	2b	C D E	2b
X	Établissements sportifs couverts			4		4		4		3		3
Y	Musées			4		4		4		4	B	2a
									Ou sur demande de la commission de sécurité : A	1	A	1
CTS	Chapiteaux, tentes, structures itinérantes à étage			3		3		3		3		3
SG	Structures gonflables											
EF	Établissements flottants			3		3		3		2b		2b
GA	Gares accessibles au public		VOIR NOTA 1									
						2b		2b	B	2a	B	2a
OA	Hôtels et restaurants d'altitude		A	1	A	1	A	1	A	1	A	1
PA	Établissements de plein air		VOIR NOTA 2									
PS	Parcs de stationnement couverts		Selon le nombre de niveaux SSI : A/ EA : 1 ou SSI : CDE/ EA : 3									
PO	Petits hôtels		A	1	A	1	A	1	A	1	A	1
EP	Établissements pénitentiaires		A	1	A	1	A	1	A	1	A	1
REF	Refuge de montagne			4		4		4		4		4

Remarque : ce tableau est donné à titre indicatif. Consulter la réglementation de l'ERP concerné pour connaître les dispositions à prendre.

Nota 1 : dans le cas d'un ERP de type GA, pour déterminer le niveau de catégorie de SSI, se conformer aux directives de l'organisme d'inspection incendie propre à la SNCF ou à la RATP.

Nota 2 : si ces locaux possèdent des aménagements, les règles applicables sont celles des autres locaux ayant la même activité.

SSI	EA	Produits Finsecur
A	1	Océan ECS et CMSI, Kara 8 UP, Baltic 512, 512 ECS, Baltic 1024, Pacific Type A**
B	2a	Baltic 512 type B, Kara 8 UP type B, Pacific type B
C D E	2b	Celtic Pr, Sonora Sa
C D E	3	Sonora Ma
C D E	4	Iroise 4, T4P+, T4P+R

* Dans le cadre d'un SSI de catégorie A avec un EA de type 1, la Baltic 512 ECS ou Baltic 1024 est à associer OBLIGATOIREMENT avec un CMSI Pacific type A.

** Dans le cadre d'un SSI de catégorie A avec un EA de type 1, le Pacific type A est à associer OBLIGATOIREMENT avec une Baltic 512 ECS ou Baltic 1024.



Établissement recevant des travailleurs

Réglementation / Type de matériel d'alarme minimum

- EA type 3 ou type 4 selon l'effectif et la présence de substances ou préparations dangereuses.
- EA type 2a ou 2b si volonté de temporiser l'alarme sonore.
- EA de type 1 si détection automatique nécessaire en plus de l'alarme.

Mise en application

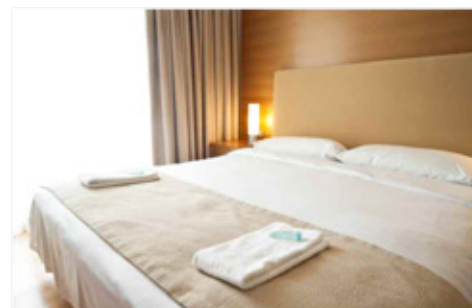
- EA obligatoire depuis le 01/01/1996

Installations classées pour la protection de l'environnement

Suivant le classement de l'établissement réalisé après inventaire des substances rencontrées et des activités pratiquées, un arrêté type ou un arrêté préfectoral spécifique impose et définit, au cas par cas, un SSI.

Bâtiment d'habitation

Pour certains types de bâtiments d'habitations collectifs, l'arrêté du 31 janvier 1986 impose un système de désenfumage selon la classification : 1^{ère} famille, 2^{ème} famille, 3^{ème} famille A, 3^{ème} famille B, 4^{ème} famille, logements foyers, parcs de stationnement. Finsécur dispose d'une gamme spécifique habitation (cf.verso).



ÉQUIPEMENTS D'ALARME DE TYPE 1

Ocean-A ECS



- ECS adressable
- SSI de catégorie A

Ocean-A CMSI



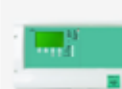
- CMSI
- SSI de catégorie A

Kara 8 UP



- ECS/CMSI conventionnel
- SSI de catégorie A

Baltic 512



- ECS/CMSI adressable
- SSI de catégorie A

Baltic 1024



- ECS adressable
- SSI de catégorie A

Baltic 512 ECS



- ECS adressable
- SSI de catégorie A

Pacific Type A



- CMSI
- SSI de catégorie A

ÉQUIPEMENTS D'ALARME DE TYPE 2A

Kara 8 UP Type B



- CMSI
- SSI de catégorie B

Baltic 512 Type B



- CMSI adressable
- SSI de catégorie B

Pacific Type B



- CMSI
- SSI de catégorie B

ÉQUIPEMENTS D'ALARME DE TYPE 2B

Celtic Pr (Principal) 4 ou 8 voies / SA (Satellite) / Gamme Sonora



- Blocs autonomes d'alarme sonore et/ou lumineux
- SSI de catégorie C
- Celtic Pr4
- Celtic Pr8

- Blocs autonomes d'alarme sonore et/ou lumineux
- Sonora BAAS-Sa
- Sonora BAASL-Sa
- Sonora BAAL-Sa
- Sonora BAAS-Sa Me
- Sonora BAASL-Sa Me

ÉQUIPEMENTS D'ALARME DE TYPE 3

Gamme Sonora Ma



- Blocs autonomes d'alarme sonore et/ou lumineux
- SSI de catégorie D
- Sonora BAAS-Ma
- Sonora BAASL-Ma
- Sonora BAAL-Ma
- Sonora BAAS-Ma Me
- Sonora BAASL-Ma Me

ÉQUIPEMENTS D'ALARME DE TYPE 4

Iroise II A



- SSI de catégorie D ou E

Iroise T4+



- SSI de catégorie D ou E
- 1 boucle
- 2 boucles
- 3 boucles

Iroise II RLP



- SSI de catégorie D ou E
- Iroise II RLP
- DM T4 RLP

DÉTECTEURS OPTIQUES/THERMIQUES ADRESSABLES

Sextant DOA Cap 212A Cap 312A



- Détecteurs adressables optiques/thermiques/ combinés adressables
- Compatibilité : Baltic 512ECS/Baltic 1024/ Baltic 512 (ECS/CMSI)

Sextant DOA
Cap 212A
Cap 312A

DÉTECTEUR OPTIQUE CONVENTIONNEL

Sextant DOC



- Compatibilité : Kara 8 UP, Egée II, DAD Caraïbes, Lotus Plus

Équipement de contrôle et de signalisation
Système de Détection Incendie

GAMME OCEAN



SSI de catégorie A (EAT)
Interface Homme Machine

GAMME OCEAN



15

LES MODULES DE FORMATION FIN SÉCUR

La formation par Finsécur

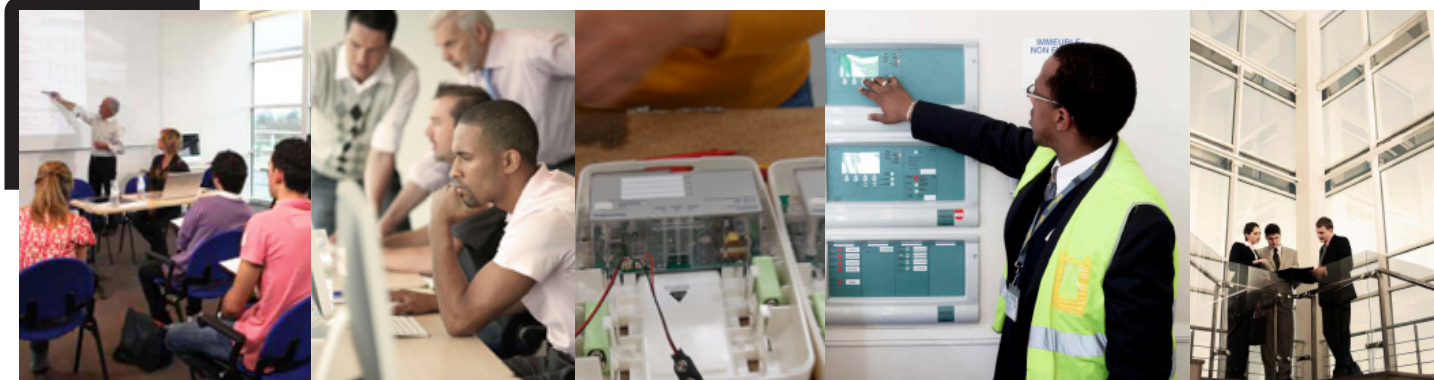
Fidèle à sa politique d'ouverture Finsécur dispose d'un service de formation. L'objectif des sessions de formation proposées est de permettre à nos clients d'acquérir indépendance et autonomie tant au niveau du dimensionnement que de la mise en œuvre (installation, paramétrage...) de nos systèmes.

Afin de faciliter la planification, les sessions de formation sont constituées de modules n'excédant pas une

demi-journée chacun. Leur déroulement est ponctué de plusieurs exercices proches de la réalité du terrain et destinés à rendre le stagiaire immédiatement opérationnel. Ces outils pédagogiques sont complétés par des matériels, panneaux de démonstration, centrales, qui permettent et facilitent les exercices de manipulation.

Le descriptif complet ainsi que le tarif de ces modules de formation sont disponibles sur demande.

Finsécur.com



Notre service de formation est enregistré auprès de la préfecture des Hauts-de-Seine sous le N° 11 92 18210 92.

Une prise en charge de nos prestations par un organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) est possible.

Définition des SSI

Code article: FINSEC_GEN1

BUT	→ Appréhender la définition, la hiérarchie et la constitution des différents SSI et savoir reproduire les schémas « bloc » de ces derniers ; → module préparatoire aux formations concernant : - description, paramétrage et utilisation des produits Finsécur ; - définition des zones d'un SSI.
PUBLIC VISÉ	Cette formation s'adresse à des spécialistes en courant faible désireux d'acquérir les connaissances minimales sur la structure des SSI.
PRÉ REQUIS DES STAGIAIRES	Avoir au moins observé la maintenance, l'installation ou l'étude d'un Système de Sécurité Incendie (SSI) de catégorie A (avec détection automatique) si possible
MOYENS PÉDAGOGIQUE	Présentation (PowerPoint)
DURÉE (MINIMALE)	1 journée (7h30) (durée devant être ajustée après entretien)
EFFECTIF	7 personnes maximum
DESCRIPTION DU MODULE	→ Rappel du domaine d'application (R7/ERP) ; → rappel sur les intervenants (coordonnateur, commission...) ; → définition des différents composants d'un SSI ; → définition de l'équipement d'alarme ; → hiérarchie des SSI ; → description des différentes catégories de SSI (avec les solutions Finsécur) ; → définition de la catégorie et du Type d'ERP (Etablissement Recevant du Public) ; → choix d'un SSI (exercice).

Définition des ZONES

Code article: FINSEC_GEN2

BUT	→ Appréhender la définition des zones de détection et de sécurité ainsi que leur impact sur le choix des équipements d'un SSI ; → éviter un choix de matériel erroné ; → comprendre et interpréter un Cahier des Charges Fonctionnel (CCF) ; → introduction à l'utilisation du règlement de sécurité dans les Établissements recevant du public (ERP). Module préparatoire aux formations concernant la description, le paramétrage et l'utilisation des produits Finsécur
PUBLIC VISÉ	Cette formation s'adresse à des spécialistes en courant faible désireux d'acquérir les connaissances minimales sur la structure des SSI.
PRÉ REQUIS DES STAGIAIRES	Connaître les différents Types de SSI et la définition de leurs composants ou avoir participé à la formation FINSEC_GEN1.
MOYENS PÉDAGOGIQUES	Présentation (PowerPoint)
DURÉE (MINIMALE)	½ journée (4h) (durée devant être ajustée après entretien)
EFFECTIF	7 personnes maximum
DESCRIPTION DU MODULE	→ Description des différentes zones (ZA, ZC, ZF et ZD ; → étude de la relation Zone/matériel ; → des exercices mettant en évidence l'importance de la définition des zones lors du choix du matériel constituant le SSI.

Définition et paramétrage des ECS et CMSI- réf: Océan-A

Code article: FINSEC_OCE1

BUT	Savoir paramétrer les ECS et les CMSI réf : Océan-A
PUBLIC VISÉ	Cette formation s'adresse à des spécialistes en courant faible désireux d'apprendre à mettre en service un SSI de catégorie A ou B ayant pour matériel central un ECS réf : Océan-A ECS, et un CMSI réf : Océan-A CMSI
PRÉ REQUIS DES STAGIAIRES	→ Maîtriser la classification des SSI et des ERP ; → maîtriser la définition des différents Types de zone d'un SSI (ZA, ZC, ZF et ZD) ; → connaître la définition des acronymes courants des SSI (SDI, SMSI, ECS, CMSI, UGA ...) ou avoir participé au module FINSEC_GEN1 et FINSEC_GEN2. Un plus : avoir déjà installé un ECS-CMSI adressable de type Baltic ou Pacific, ou d'une marque concurrente
MOYENS PÉDAGOGIQUES	→ Présentation (PowerPoint) ; → un ECS et un CMSI de démonstration (manipulations du produit) ; → un exercice se rapprochant des conditions de mise en œuvre du produit en situation réelle ; → un ordinateur portable pour les exercices de paramétrages. Note : Il est vivement conseillé aux stagiaires d'emmener leur propre ordinateur portable afin de vérifier le bon fonctionnement des progiciels de paramétrage dans leur environnement de travail.
DURÉE (MINIMALE)	1 journée (7h30) (durée devant être ajustée après entretien)
EFFECTIF	7 personnes maximum
DESCRIPTION DU MODULE	→ Description des constituants des Océan-A ECS et Océan-A CMSI ; → exercices de paramétrage ; → questions/réponses ; → QCM.

Définition et paramétrage du CMSI - réf: Pacific

Code article: FINSEC_PAC1

BUT	Savoir paramétrer un CMSI réf : Pacific
PUBLIC VISÉ	Cette formation s'adresse à des spécialistes en courant faible désireux d'apprendre à paramétrer le CMSI réf : Pacific® de la gamme Finsécur.
PRÉ REQUIS DES STAGIAIRES	→ Maîtriser la classification des SSI et des ERP ; → Maîtriser la définition des différents Types de zone d'un SSI (ZA, ZC, ZF et ZD) ; → Connaître la définition des acronymes courants des SSI (SDI, SMSI, ECS, CMSI, UGA ...) ou avoir participé au module FINSEC_GEN1 et FINSEC_GEN2. Un plus : avoir déjà paramétré un CMSI
MOYENS PÉDAGOGIQUES	→ Présentation (PowerPoint) ; → un panneau de démonstration (manipulations du produit) ; → des exercices de paramétrage à partir de données fournies dans un dossier SSI ; → un ordinateur portable pour les exercices de paramétrages. Note : Il est vivement conseillé aux stagiaires d'emmener leur propre ordinateur portable afin de vérifier le bon fonctionnement des progiciels de paramétrage dans leur environnement de travail.
DURÉE (MINIMALE)	1 journée (7h30) (durée devant être ajustée après entretien)
EFFECTIF	7 personnes maximum
DESCRIPTION DU MODULE	→ Description des constituants du CMSI réf : Pacific® ; → exercice de paramétrage ; → questions/réponses ; → QCM.

Mise en œuvre du détecteur Radio EN54-25 gamme Sextant

Code article: FINSEC_BTC1

BUT	Savoir paramétrer un ECS réf : Baltic
PUBLIC VISÉ	Cette formation s'adresse à des spécialistes en courant faible désireux d'apprendre à paramétrer l'ECS réf : Baltic® de la gamme Finsécur.
PRÉ REQUIS DES STAGIAIRES	→ Maîtriser la classification des SSI et des ERP ; → Maîtriser la définition des différents Types de zone d'un SSI (ZA, ZC, ZF et ZD) ; → Connaître la définition des acronymes courants des SSI (SDI, SMSI, ECS, CMSI, UGA ...) ou avoir participé au module FINSEC_GEN1 et FINSEC_GEN2. Un plus : avoir paramétré un autre Type d'ECS
MOYENS PÉDAGOGIQUES	→ Présentation (PowerPoint) ; → un panneau de démonstration (manipulations du produit) ; → des exercices de paramétrage à partir de données fournies dans un dossier SSI ; → un ordinateur portable pour les exercices de paramétrages. Note : Il est vivement conseillé aux stagiaires d'emmener leur propre ordinateur portable afin de vérifier le bon fonctionnement des progiciels de paramétrage dans leur environnement de travail.
DURÉE (MINIMALE)	1 journée (7h30) (durée devant être ajustée après entretien)
EFFECTIF	7 personnes maximum
DESCRIPTION DU MODULE	→ Rappels réglementaires ; → présentation des constituants de radio ; → exercice de paramétrage de l'OIR ; → manipulations de la valise test ; → questions/réponses ; → QCM.

Description et mise en service du tableau de désenfumage réf: Égée II

Code article: FINSEC_EGE1

BUT	Savoir mettre en service et dépanner une installation de désenfumage pilotée par un tableau de désenfumage réf : Égée II
PUBLIC VISÉ	Cette formation s'adresse à des spécialistes en courant faible désireux d'apprendre à mettre en service un système de désenfumage naturel en habitation collective de Type 3ème famille b. (Piloté par un tableau de désenfumage réf : Égée II).
PRÉ REQUIS DES STAGIAIRES	Notions de base en électricité (règles de l'art en installation, loi d'Ohm, utilisation d'un multimètre...)
MOYENS PÉDAGOGIQUES	→ Tableau Égée II de démonstration (manipulation du produit) ; → présentation (PowerPoint) ; → exercices de raccordement ; → exercices de dépannage.
DURÉE (MINIMALE)	1 journée (7h30) (durée devant être ajustée après entretien)
EFFECTIF	7 personnes maximum
DESCRIPTION DU MODULE	→ Étude du domaine d'application du tableau Égée II (cadre normatif, règles de pose, systèmes connexes...) ; → compréhension et dépannage de lignes de détection collectives ; → étude du mode de fonctionnement des lignes de télécommande des DAS (Volets Coupe Feu) ; → exploitation du tableau Égée II ; → paramétrage du tableau Égée II ; → exercices de raccordement ; → exercices de dépannage ; → questions/réponses ; → QCM.

Description, paramétrage et dépannage de l'ECS-CMSI réf: Kara® 8 UP

Code article: FINSEC_KAR1

BUT

Savoir mettre en service et dépanner une installation de désenfumage pilotée par un tableau de désenfumage réf : Égée II

PUBLIC VISÉ

Cette formation s'adresse à des spécialistes en courant faible désireux d'apprendre à mettre en service un SSI de catégorie A ou B ayant pour matériel central un ECS-CMSI réf : Kara® 8 UP.

PRÉ REQUIS DES STAGIAIRES

- Maîtriser la classification des SSI et des ERP ;
 - maîtriser la définition des différents Types de zone d'un SSI (ZA, ZC, ZF et ZD) ;
 - connaître la définition des acronymes courants des SSI (SDI, SMSI, ECS, CMSI, UGA...) ou avoir participé au module FINSEC_GEN1 et FINSEC_GEN2.
- Un plus : avoir déjà installé un ECS-CMSI conventionnel d'une marque concurrente

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Présentation (PowerPoint) ;
 - un ECS-CMSI de démonstration (manipulations du produit) ;
 - un exercice se rapprochant des conditions de mise en œuvre du produit en situation réelle ;
 - un ordinateur portable pour les exercices de paramétrages.
- Note : Il est vivement conseillé aux stagiaires d'emmener leur propre ordinateur portable afin de vérifier le bon fonctionnement des progiciels de paramétrage dans leur environnement de travail.

DURÉE (MINIMALE)

1 journée (7h30) (durée devant être ajustée après entretien)

EFFECTIF

7 personnes maximum

DESCRIPTION DU MODULE

- Description des constituants de l'ECS-CMSI réf : Kara® 8 UP ;
- étude du mode de surveillance des circuits de détection ;
- étude du mode de fonctionnement des lignes de télécommande des diffuseurs sonores ;
- étude du fonctionnement des lignes de télécommande des DAS ;
- questions/réponses ;
- QCM.

Mise en œuvre du Détecteur Autonome Avertisseur de fumée réf: CALYPSO II

Code article: FINSEC_DAF1

BUT	Savoir installer le DAAF dans les règles de l'art
PUBLIC VISÉ	Tous les publics
PRÉ REQUIS DES STAGIAIRES	Aucun
MOYENS PÉDAGOGIQUES	→ Présentation (PowerPoint) ; → DAAF CALYPSO II R (Version radio).
DURÉE (MINIMALE)	½ journée (4h) (durée devant être ajustée après entretien)
EFFECTIF	7 personnes maximum
DESCRIPTION DU MODULE	→ Rappel des obligations réglementaires d'installation ; → différences entre les normes NF292 et EN14604 ; → manipulation du produit (mise sous tension, neutralisation...etc.) ; → manœuvres d'appairage entre DAAF « radio » ; → questions/réponses ; → QCM.

Conditions générales de ventes 1/3

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à compter du 1er janvier 2020 à toutes les commandes reçues des clients et remplacent les conditions générales de vente préalablement en vigueur. Finsécur se réserve la possibilité de modifier ses conditions générales de vente de temps à autre. Il incombe donc au client de vérifier qu'il est bien en possession des conditions générales de vente en vigueur.

Les dernières conditions valides sont disponibles sur <http://www.Finsécur.com>

1. Généralités

Dans les présentes conditions générales de vente, le "vendeur" désigne la société Finsécur SA, le co-contractant étant appelé "l'Acheteur". Les présentes conditions générales de vente sont applicables quelles que soient les conditions générales d'achat de l'Acheteur et prévalent sur ces dernières. Toute dérogation prévue dans la commande ne pourra être considérée comme acceptée que si elle a fait l'objet d'un accord écrit de Finsécur. Le fait que Finsécur ne se prévale pas de l'application de l'une quelconque des clauses des présentes conditions générales de vente ne signifie pas que Finsécur y renonce. La nullité totale ou partielle de l'une quelconque des clauses des présentes conditions générales de vente sera sans effet sur la validité des autres clauses.

Le terme « fourniture » désigne ci-après un ou plusieurs éléments objet de la vente. La fourniture peut être matérielle telle qu'un appareil, un composant, un support de document, un support magnétique de logiciel. Elle peut également être immatérielle, telle qu'un conseil, un droit de copie, une licence d'exploitation de logiciel ou de brevet, une prestation intellectuelle, une prestation de service.

Le titre 15 des présentes concernant « L'Assistance à la Mise en Service » fait partie intégrante des Conditions Générales de Vente.

Le fait de passer commande implique l'acceptation expresse par l'Acheteur des présentes conditions générales de vente qui lui ont été remises dès l'ouverture du compte Client, et s'inscrit dans la limite de l'autorisation éventuelle de crédit délivrée par l'assurance crédit de Finsécur.

Des conditions particulières de vente existent pour les clients distributeurs et distributeurs Internet. Elles sont disponibles sur demande.

Finsécur se réserve la possibilité de refuser toute commande émanant d'un client qui porterait, directement ou indirectement, notamment par l'intermédiaire d'une société appartenant au même groupe, atteinte à l'image ou à la notoriété de Finsécur et en particulier en utilisant des produits contrefaisant les produits Finsécur.

2. Commande

2-1 Fourniture sur devis

Les conditions de l'offre concernent exclusivement les fournitures spécifiées au devis. Elles n'engagent pas

le vendeur pour des fournitures additionnelles. L'offre du vendeur est valable un mois. L'Acheteur ne pourra en aucun cas se prévaloir de normes, spécifications, prescriptions, réglementations et usages non expressément acceptés par le vendeur.

2-2. Fourniture sur catalogue :

Les prix et renseignements portés sur les catalogues, prospectus et tarifs du vendeur sont donnés à titre indicatif et n'engagent Finsécur qu'après confirmation écrite de sa part. Le vendeur se réserve le droit d'interrompre la commercialisation de l'un quelconque des produits figurant dans son catalogue et dans d'autres documents publicitaires. Il se réserve le droit d'apporter toutes modifications à ses fournitures dont les représentations ou les descriptions figurent dans ses catalogues et autres documents publicitaires. Le vendeur s'engage à fournir l'Acheteur dans la limite de ses stocks disponibles.

Les commandes ne deviennent définitives que par l'acceptation expresse et écrite de Finsécur, matérialisant la confirmation de commande. Ceci concerne également les travaux d'installation et/ou de mise en service qui se déroulent suivant les normes déterminées par Finsécur. Un accusé de réception et d'acceptation de commande est envoyé par le vendeur et précise les délais de livraison.

3. Délais d'exécution

Les délais d'exécution mentionnés dans la confirmation de commande ne sont donnés qu'à titre indicatif et les retards ne peuvent justifier ni l'annulation de la commande par l'Acheteur ni lui donner d'autres droits de quelque nature que ce soit, sauf s'il est convenu par Finsécur, par écrit, qu'un délai déterminé devra être respecté.

Tout retard du fait de Finsécur ne constitue pas un fait suffisant pour donner lieu à la rupture du contrat, ou refus de livraison de la marchandise par l'Acheteur et, sauf le cas de stipulation expresse figurant dans le contrat et dûment acceptée par écrit par Finsécur. Aucune pénalité de retard ne pourra être réclamée à Finsécur.

Finsécur sera déliée de toutes ses obligations contractuelles soit en partie, soit en totalité, en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure retardant ou empêchant l'exécution par Finsécur de ses obligations.

4. Conditions de prix

Les prix sont établis, sauf stipulation contraire, hors taxes, départ usine, emballage spécifique non compris. Les emballages spécifiques sont facturés en sus et ne sont pas repris. Les prix de vente des marchandises valables pour une commande, ne s'appliquent pas nécessairement aux commandes ultérieures, compte tenu des évolutions possibles des prix. Toute modification par l'Acheteur de la commande doit faire l'objet d'une acceptation écrite de la part de Finsécur et pourra entraîner la révision du prix consenti.

Aucune commande d'un montant total inférieur à 300 € HT (trois cents euros) ne pourra être acceptée par le vendeur.

5. Conditions de règlement

Les factures sont payables en EURO dans les 30 jours suivant la date d'envoi de la facture, telle qu'elle est mentionnée sur la facture, et sous déduction d'un escompte de 1 % si le paiement intervient dans les 15 jours suivant l'établissement de la facture. Les traites doivent être retournées dans un délai de 10 jours à compter de leur émission. Il est expressément entendu que, sauf demande de prorogation sollicitée au moins 15 jours avant l'échéance convenue, aucun report d'échéance ne sera accepté par Finsécur. L'attribution de ristournes est subordonnée au règlement par le client de l'intégralité des sommes dues à Finsécur aux échéances convenues sur la période de référence. De convention expresse, Finsécur pourra opérer à due concurrence la compensation entre les sommes dues par le client et les sommes dues à celui-ci. Pour les Acheteurs ne disposant pas de compte client, les fournitures sont payables à la commande. Toute plainte ou réclamation de l'Acheteur ne peut en aucun cas avoir pour effet de différer ou de suspendre le paiement des sommes dues à Finsécur. Sous réserve d'acceptation par Finsécur de ce mode de règlement, les effets de commerce et les chèques sont toujours crédités sous réserve de bonne fin et seul leur encaissement effectif vaut paiement. Jusqu'à là, la clause de réserve de propriété conserve son plein effet.

En cas de paiements échelonnés, tout retard aux échéances prévues entraîne de plein droit et immédiatement l'exigibilité des autres échéances, même si elles ont donné lieu à des effets de commerce. Les acomptes déjà versés par l'Acheteur seront acquis à Finsécur à titre de premiers dommages et intérêts. Si l'Acheteur ne tient pas ses engagements après un délai de carence fixé par Finsécur, Finsécur se réserve le droit de se retirer de tous engagements, aussi bien sur la commande en cours d'exécution que sur les autres postérieures et de demander des dommages et intérêts.

Tout retard de paiement entraînera de plein droit et sans rappel, l'application de pénalités de retard calculées par application du taux d'intérêt utilisé par la banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage, depuis la date d'échéance figurant sur la facture jusqu'au jour du parfait paiement, et ce sans préjudice des dommages et intérêts auxquels Finsécur peut prétendre. En application des dispositions des articles L 441-3 et L 441-6 du code de commerce, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 euros sera due, de plein droit et sans notification préalable à l'Acheteur, en cas de retard de paiement. Finsécur se réserve le droit de demander à l'Acheteur une indemnisation complémentaire si les frais de recouvrement effectivement engagés dépassaient ce montant, sur présentation des justificatifs.

Si, lors d'une précédente commande, l'Acheteur s'est soustrait à l'une de ses obligations (défaut ou retard de règlement, notamment), un refus de vente pourra lui être opposé, à moins que cet Acheteur ne fournisse des garanties suffisantes ou un paiement

Conditions générales de ventes 2/3

comptant. De même, si avant la livraison du matériel la solvabilité de l'Acheteur était mise en question, Finsécur se réservera le droit de demander à l'Acheteur un acompte ou le paiement complet avant la livraison. Lors d'exécution de mission de service après-vente entraînant facturation, le paiement se fera par chèque ou virement à réception de factures.

6. Livraison

Lorsque Finsécur choisit le mode de transport, le matériel est assuré sur la base minimum proposée par le transporteur. Si l'Acheteur désire que l'assurance couvre la valeur totale du matériel, l'Acheteur doit en faire expressément la demande lors de la commande.

Des livraisons partielles pourront avoir lieu.

Quelle que soit la désignation des fournitures et les conditions de la vente, la livraison est réputée effectuée dans les usines ou magasins de l'Acheteur.

Toute réclamation sur la non réception de matériel ne pourra être prise en compte que dans les 10 jours suivant la date d'émission de facture. Les frais annexes en résultant seront à la charge du client.

Quel que soit le mode d'expédition des marchandises, les risques et périls sont transférés à l'Acheteur à la date de mise à disposition des marchandises, et ce même en cas de livraison en port payé ou franco et même si Finsécur choisit le mode de transport. La réserve de propriété sur les marchandises ne met pas les risques à la charge de Finsécur, après mise à disposition de la marchandise.

Il appartient à l'Acheteur de formuler auprès du transporteur, même si celui-ci a été choisi par le vendeur, et ce dans les délais légaux, toute réserve quant à l'état des fournitures qui lui ont été livrées, la responsabilité du vendeur ne pouvant en aucun cas être recherchée en cas d'une difficulté quelconque à l'occasion du transport et de la livraison.

Le client s'engage à préserver tout recours de Finsécur contre le transporteur en cas, d'avaries, de retards ou de manquants, notamment en prenant toutes les dispositions nécessaires, en inscrivant sur les bordereaux de livraison toutes les réserves nécessaires dès réception des produits et en avertissant le transporteur par lettre recommandée avec accusé de réception sous 48 heures sous peine de forclusion. A défaut, aucun recours envers Finsécur ne sera considéré comme recevable.

Également, toute réserve émise à réception devra être communiquée par écrit à Finsécur dans les 24 heures suivant la livraison.

7. Déduction client et retour de marchandises

Aucune pénalité de quelque nature que ce soit, ni déduction forfaitaire ou barémisée sur règlement ne sont acceptées au titre d'un retard de livraison, au titre d'une livraison et/ou d'une facturation jugée non conformes par l'Acheteur.

Le fait de passer commande implique l'acceptation de la livraison de la commande dans son intégralité et proscrit tout refus ou retour de marchandise y compris dans le cadre d'une livraison jugée non conforme par l'Acheteur, sauf constat contradictoire de non-conformité des marchandises et accord écrit de Finsécur.

Il est rappelé que conformément aux dispositions de l'article L 442-6 alinéa 8 du code du commerce : *« engage la responsabilité de son auteur le fait (...) de procéder au refus ou retour de marchandises ou de déduire d'office du montant de la facture établie par le Vendeur, les pénalités ou rabais correspondant au non-respect d'une date de livraison ou à la non conformité des marchandises, lorsque la dette n'est pas certaine, liquide et exigible, sans même que le Vendeur n'ait été en mesure de contrôler la réalité du grief correspondant ».*

8. Marques, dénominations

L'utilisation des marques ou des logos des marques de la société Finsécur ne constituent en aucun cas une cession ou concession des marques et logos de propriété Finsécur. Le client ne pourra prétendre à aucun droit sur les marques, logos et dénominations de la société Finsécur.

Il est expressément interdit au client d'utiliser la dénomination Finsécur ou toute autre marque appartenant à Finsécur comme nom de domaine ou partie de nom de domaine de site internet.

Les conditions d'utilisation du logo Finsécur ou de toute autre marque de Finsécur sur le site internet du client ou sur toute brochure commerciale doivent faire l'objet d'une autorisation écrite préalable de la part de Finsécur.

Finsécur se réserve le droit à tout moment de demander au client de modifier ou retirer l'utilisation des marques des logos ou des liens hypertexte de Finsécur.

Finsécur se réserve le droit à tout moment de vérifier l'exactitude des informations relatives aux produits Finsécur publiés par le client et de demander le cas échéant de rectifier sans délai les informations qui apparaîtraient comme erronées.

Le client renonce à tout recours contre Finsécur et indemniser Finsécur de toute conséquence résultant de toutes réclamations de tiers de quelque nature que ce soit du fait de l'utilisation d'une ou plusieurs marques, logos et dénominations de la société Finsécur.

9. Transfert de propriété

Finsécur conserve l'entière et exclusive propriété des biens vendus et livrés, jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires, y compris en cas de paiement éventuel par effets de commerce.

Aucune indemnité ne saurait être due à l'Acheteur en cas de transformation des marchandises vendues sous réserve de propriété. Jusqu'au paiement intégral des sommes dues à Finsécur, l'Acheteur sera considéré comme dépositaire à titre gratuit des marchandises vendues sous réserve de propriété.

L'Acheteur s'engage à assurer et à entretenir convenablement et à ses frais exclusivement, les marchandises vendues par Finsécur sous réserve de propriété. L'Acheteur devra justifier à première demande de Finsécur qu'il a pris les assurances adéquates. L'Acheteur s'engage à informer sans délai Finsécur en cas de saisie, de toute nature, ou de tout événement portant atteinte aux droits de Finsécur sur les marchandises vendues sous réserve de propriété.

En aucun cas, l'Acheteur ne pourra consentir un gage ou un nantissement sur les marchandises vendues sous réserve de propriété ou bien affecter lesdites marchandises en garantie de ses obligations vis à vis de tiers.

Finsécur est en droit de reprendre, immédiatement et sans formalité particulière, les marchandises dès lors qu'une échéance ou une obligation contractuelle quelconque n'aura pas été respectée, sans préjudice des éventuels dommages et intérêts pour inexécution et autres sommes dues au titre des relations contractuelles.

Tous frais et dépenses liés à la reprise des marchandises ou au recouvrement des créances de Finsécur ou à une intervention d'un tiers, seront à la charge de l'Acheteur.

En cas de cession ultérieure par l'Acheteur des marchandises vendues sous réserve de propriété, l'Acheteur s'engage à informer par écrit ses propres clients et tous tiers de l'existence de la présente clause de réserve de propriété et du droit de Finsécur de revendiquer entre leurs mains le prix de revente de ces marchandises en vertu de l'article L 624-18 du code de commerce.

Si, suite à un accord exprès et écrit entre les parties, le paiement ne se fait pas comptant et que les marchandises sont revendues par l'Acheteur, les créances de l'Acheteur seront de plein droit cédées en totalité à Finsécur.

Après restitution ou reprise desdites marchandises vendues sous réserve de propriété, Finsécur est en droit de les revendre; de la recette de cette cession seront déduites les sommes dues par l'Acheteur, ainsi que l'ensemble des frais engendrés par la reprise puis la cession des marchandises.

10. Garantie

Les réclamations relatives à des vices apparents ou à la non-conformité des marchandises livrées doivent être formulées par écrit dans les 48 heures suivant la réception des marchandises.

L'Acheteur s'engage à communiquer à Finsécur tous les éléments permettant la constatation de la réalité du vice apparent ou de la non conformité des marchandises.

L'Acheteur s'engage à ne pas intervenir personnellement ou faire intervenir un tiers pour remédier aux vices apparents ou aux défauts de conformité.

Sauf stipulations contraires, la garantie donnée par Finsécur se limite, au choix du vendeur, au remplacement ou à la réparation du matériel reconnu défectueux à l'exclusion de tous dommages et intérêts résultant du préjudice éventuel direct ou indirect, et de tous frais de déplacement et main d'œuvre. Les pièces remplacées deviennent la propriété de Finsécur.

L'action résultant des vices rédhibitoires ne pourra être intentée par l'Acheteur que dans un délai de 12 mois à compter de la réception de la marchandise.

La garantie ne s'applique pas si après découverte du défaut, le matériel continue à être utilisé, s'il est remis en état avec des matériaux de provenance autre que Finsécur, ou s'il est retouché par l'Acheteur ou par un tiers.

Conditions générales de ventes 3/3

La présente garantie ne s'applique qu'aux matériels dont les caractéristiques techniques ont été définies à l'avance et qui ont été confirmées par Finsécur.

La Garantie est exclue lorsque le vice résulte notamment :

- de négligences, d'un défaut de surveillance, d'entretien ou de mauvaises conditions de stockage, d'un manque de protection, de casse du matériel ;
- du non respect des recommandations de mise en service, d'utilisation et de maintenance préconisées par Finsécur ;
- de l'usure normale du produit ;
- d'une intervention, modification sur le produit sans l'autorisation préalable et écrite de Finsécur ;
- d'une utilisation anormale ou non conforme à la destination du produit ;
- d'une installation défectueuse ou inappropriée chez l'Acheteur et / ou l'utilisateur final; d'un terrain, de constructions ou d'installations inappropriés à la construction, ou si le défaut peut être imputé à des facteurs chimiques, électrochimiques, ou électriques, tels que surtension, etc. ;
- des plans fournis par l'Acheteur ;
- de la non communication, par l'Acheteur, de la destination ou des conditions d'utilisation du produit ;
- de la non-utilisation de pièces de rechange d'origine ;
- d'un événement de Force Majeure ou de tout événement échappant au contrôle du Vendeur.

La garantie donnée par Finsécur se limite, au choix du Vendeur, au remplacement ou à la réparation du matériel reconnu défectueux par les services techniques du Vendeur. à l'exclusion de tous autres dommages et intérêts résultant du préjudice éventuel direct ou indirect, tels que pertes de production ou autres, tous frais de déplacement et main d'œuvre. Les pièces remplacées deviennent la propriété de Finsécur.

Le produit à réparer doit être expédié en port payé, à l'adresse indiquée par Finsécur.

Si le produit n'est pas pris en garantie, sa réexpédition sera facturée au client ou à l'Acheteur final.

La présente garantie s'applique sur le produit de l'Acheteur rendu accessible et ne couvre donc pas les frais de dépose et repose dudit produit dans l'ensemble dans lequel il est intégré.

L'envoi d'un produit en réparation s'effectue en port payé par le client. En cas de défaut avéré par nos soins sous garantie, le transport sera remboursé le cas échéant.

Les dispositions du présent article constituent la seule obligation de Finsécur concernant la garantie des produits livrés.

Tout remplacement ou réparation de la Fourniture sous garantie n'a pas pour effet de proroger la garantie initiale.

Le retour pour réparation ne dispense pas du règlement à l'échéance prévue.

11. Responsabilité

En aucun cas, les engagements de Finsécur au titre du contrat ne pourront excéder le montant H.T. des sommes perçues au titre du contrat de vente.

En aucun cas, Finsécur ne peut être tenue responsable pour tous préjudices immatériels tels que les pertes de profits, pertes de production etc. causés à l'Acheteur.

Il est expressément convenu que toute demande de réparation de préjudice résultant d'une atteinte aux biens professionnels de l'Acheteur fondée sur la responsabilité du fait des produits défectueux est exclue.

L'Acheteur renonce à tout recours contre Finsécur pour obtenir réparation des conséquences pécuniaires de tous préjudices causés à des tiers et indemnisera Finsécur de toutes réclamations de tiers liées directement ou indirectement de l'exécution du contrat.

12. Force majeure

Finsécur ne peut être considérée comme manquant à ses obligations contractuelles si ces manquements sont dus à la survenance d'un cas de force majeure.

Par force majeure, il convient d'entendre tout événement indépendant de la volonté de Finsécur ou d'un de ses Vendeurs, imprévisible et irrésistible de quelque nature que ce soit, tels que catastrophes naturelles, intempéries, sabotages, embargos, grèves, interruptions ou retards dans les transports ou moyens de communication ou approvisionnement en matières premières, ou énergie ou composants, accidents d'outillages ... qui ont pour effet de rendre le contrat inexécutable de manière momentanée ou définitive. Il est précisé que la liste des cas de force majeure ci-dessus, n'est pas limitative.

13. Annulation

En cas d'annulation de la commande par l'Acheteur, Finsécur se réserve le droit de lui facturer intégralement ou en partie tous les frais directs et indirects découlant de cette annulation.

14. Reprise de matériel

Les reprises doivent faire l'objet d'un accord préalable écrit de Finsécur et porter sur des marchandises neuves en emballage d'origine, dans les 15 jours suivant la livraison.

Elles devront être faites franco de port et d'emballage avec indication du N° du bon de livraison et seront affectés d'un abattement de 30 % si elles sont consécutives à une erreur du client.

En aucun cas, il ne sera repris de marchandises spécifiques hors standard.

15. Assistance à la mise en service

Finsécur pourra proposer une assistance à la mise en service des matériels. Cette assistance n'interviendra que sur demande expresse du Client et donnera lieu à facturation.

Il est précisé que cette assistance à mise en service ne commence que lorsque :

1. L'ensemble des matériels constitutifs du SSI sont posés conformément aux règles de l'art et raccor-

dés, les câbles seront identifiés de façon lisible aux deux extrémités (ex : centrale et détecteur, ou CMSI / module déporté)

2. La société Finsécur a reçu un plan ou un croquis de l'installation indiquant le nombre d'appareil par ligne et leur localisation, et le scénario de l'installation.

Le contenu des prestations sera précisé dans l'acceptation de la commande par Finsécur.

Les prestations de Finsécur ne comprennent pas :

- La fourniture des câbles, le passage et fixation des câbles ainsi que la pose de l'ensemble des appareils désignés dans l'offre,
- Le dépannage des lignes en court-circuit ou discontinues,
- Le repérage des lignes (tenant et aboutissant),
- Le repérage des socles de détecteurs et déclencheurs manuels (n° zone et n° adresse),
- Le montage des diodes 1N 4004 (fournies) à monter sur chaque ventouse alimentée à rupture et NFL,
- Les plans de recollement et carnet de câbles,
- Le dépannage des DAS : dysfonctionnement des positions d'attente et sécurité et manœuvre de ceux-ci.

Le client doit fournir tous les éléments nécessaires à la bonne réalisation de la prestation demandée à Finsécur, notamment les plans, croquis etc. il s'engage à mettre à la disposition de Finsécur en tant que de besoin, un interlocuteur sur le site d'installation.

Les prestations de Finsécur s'achèvent avec la réception prononcée entre le client installateur et Finsécur (préalablement à la réception provoquée par le Maître d'œuvre et/ou d'ouvrage).

Le choix des tensions des DAS n'incombant pas à Finsécur, l'ensemble des tensions doit être homogène et déclaré préalablement à la mise en service.

La prestation de mise en service s'effectue en une seule vacation.

L'exploitant doit être présent lors de la fin de la mise en service pour recevoir une formation. A défaut, la formation sera faite lors d'une autre vacation facturée au client.

16. Documents

Tous documents, à l'exclusion des prospectus commerciaux, tels que plans, rapports d'expertise, rapport de résultats, descriptions techniques, analyses sous toutes leurs formes, demeurent la propriété de Finsécur et ne peuvent être ni reproduits, ni diffusés à des tiers sans l'approbation de Finsécur dûment confirmée par écrit.

17. Clause attributive de juridiction

Les parties conviennent expressément que tout différend découlant de l'interprétation ou de l'exécution du contrat sera soumis, à défaut de règlement amiable, aux Tribunaux du ressort de la Cour d'Appel de Versailles. Sous réserve de dispositions particulières contractuelles ou d'ordre public, seul le droit français est applicable.

[illegible]

